

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
B.P. V 55 ABIDJAN
Tél 20 21 05 38

**RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION
ET DE L'HABITATION DE 1998
RGPH-98**

ANALYSE DES RESULTATS

Thème N° 11:
**SITUATION SOCIO-
ECONOMIQUE
DES PERSONNES
AGEES**

Yamoussoukro, Mai 2001

ASSI Yapo
Démographe Assistant

Avec la collaboration de

KONE Korotoumou
Démographe -Statisticien

SOMMAIRE

AVANT PROPOS	4
INTRODUCTION:.....	6
I - CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES	9
1.1 - VOLUME GLOBAL ET ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES PERSONNES ÂGÉES	9
1.1.1 - <i>Volume global</i>	9
1.1.2 - <i>Evolution de la sous-population des personnes âgées</i>	10
1.2 - STRUCTURE PAR SEXE ET ÂGE	11
1.3 - DISTRIBUTION SPATIALE	14
1.4 - STATUT MIGRATOIRE.....	16
1.4.1 - <i>Migration durée de vie</i>	19
1.4.2 - <i>Migration récente</i>	20
II - CARACTERISTIQUES SOCIO-CULTURELLES	23
2.1 - STRUCTURE SELON LA RELIGION	23
2.2 - STRUCTURE SELON LA NATIONALITÉ	24
2.3 - STRUCTURE PAR ETHNIE DE LA POPULATION IVOIRIENNE	26
2.4 - STRUCTURE PAR ÉTAT MATRIMONIAL.....	27
2.5 - ALPHABÉTISATION ET NIVEAU D'INSTRUCTION	29
2.5.1- <i>Alphabétisation</i>	29
2.5.2 - <i>Niveau d'instruction</i>	30
III - CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES DES PERSONNES AGEES	32
3.1 - PARTICIPATION À L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE.....	32
3.1.1 - <i>Données globales</i>	32
3.1.2 - <i>Participation à l'activité économique selon le milieu de résidence et le sexe</i>	32
3.1.3 - <i>Participation à l'activité économique selon le lien de parenté avec le chef de ménage</i>	33
3.1.4 - <i>Participation à l'activité économique selon le statut matrimonial des personnes</i> <i>âgées</i>	36
3.2 - CARACTÉRISTIQUES ÉCONOMIQUES DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE	37
3.2.1 - <i>Analyse selon le milieu de résidence</i>	37
3.2.2 - <i>Analyse selon la situation dans l'occupation</i>	38
3.3 - CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION INACTIVE	40
3.3.1 - <i>Les ménagères</i> :	42
3.3.2 - <i>Les retraités</i> :	42
3.3.3 - <i>Les rentiers</i> :	42
IV - SITUATION DES MENAGES DIRIGES PAR LES PERSONNES AGEES	44
4.1 - VOLUME GLOBAL ET DISTRIBUTION SPATIALE	44
4.1.1 - <i>Volume global</i>	44
4.1.2 - <i>Distribution spatiale</i>	44
4.2 - DIMENSION ET STRUCTURE DES MÉNAGES	46
4.2.1 - <i>Taille moyenne des ménages</i>	46
4.2.2 - <i>Taille moyenne des ménages selon la nationalité</i>	47
4.2.3 - <i>Composition des ménages</i>	47
4.3 - CARACTÉRISTIQUES SOCIO DÉMOGRAPHIQUES DES CHEFS DE MÉNAGE	48
4.3.1 - <i>Répartition des chefs de ménage par sexe, selon le milieu de résidence</i>	48
4.3.2 - <i>Répartition des chefs de ménage par situation matrimoniale</i>	49
4.3.3 - <i>Répartition des chefs de ménage par religion</i>	50

4.4 - CARACTÉRISTIQUES ÉCONOMIQUES DES CHEFS DE MÉNAGE.....	50
V - CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES AGEES.....	52
5.1 - STATUT DANS LE MÉNAGE.....	52
5.1.1 - <i>Lien de parenté avec le chef de ménage</i>	52
5.1.2 - <i>Lien de parenté selon la situation matrimoniale</i>	53
5.1.3 - <i>Lien de parenté par type d'activité</i>	54
5.1.4 - <i>Lien de parenté par type d'activité selon la situation matrimoniale</i>	54
5.2 - SITUATION DES PERSONNES ÂGÉES DANS LE MÉNAGE.....	55
5.2.1 - <i>Situation des personnes âgées vivant dans leur propre ménage</i>	56
5.2.2 - <i>Situation des "personnes dépendantes"</i>	57
5.2.3 - <i>Type d'activité des "personnes dépendantes"</i>	58
5.3 - SITUATION DES CHEFS DE MÉNAGE INACTIFS.....	60
5.3.1 - <i>Structure de la population des chefs de ménage inactifs</i>	60
5.3.2 - <i>Taille moyenne des ménages</i>	61
5.4 - CARACTÉRISTIQUES DES LOGEMENTS.....	61
5.4.1 - <i>Répartition des logements par milieu de résidence</i>	61
5.4.2 - <i>Statut d'occupation des logements</i>	63
5.4.3 - <i>Statut d'occupation du logement selon le type de construction</i>	64
5.5 - ACCÈS À L'EAU POTABLE.....	64
5.6 - ACCÈS AUX MOYENS MODERNES DE COMMUNICATION.....	66
VI - SITUATION DES PERSONNES AGEES HANDICAPEES PHYSIQUES.....	68
6-1 - DONNÉES GLOBALES.....	68
6-1-1 - <i>Personnes âgées poly handicapés</i>	69
6-1-2 - <i>Structure par sexe et âge</i>	69
6-2 - DISTRIBUTION SPATIALE.....	70
6-3 - CARACTÉRISTIQUES ÉCONOMIQUES.....	71
6-4 - SITUATION DES HANDICAPÉS DÉPENDANTS.....	73
CONCLUSION.....	75
LISTE DES TABLEAUX.....	78
LISTE DES GRAPHIQUES.....	80
ANNEXES.....	82

AVANT PROPOS

En 1975, la Côte d'Ivoire inaugurerait véritablement l'ère des recensements démographiques avec la réalisation de son premier recensement général de la population du 12 avril au 15 mai 1975. En 1986, en publiant le décret n°86-389 du 4 juin 1986 portant institution et organisation du recensement décennal de la population et de l'habitat, le Gouvernement de la Côte d'Ivoire s'est résolument orienté dans la politique d'organisation régulière des recensements démographiques avec la réalisation en mars 1988, du deuxième recensement général de la population et de l'habitat. Cette volonté gouvernementale, à disposer de données socio-démographiques fiables et actualisées pour une meilleure prise en compte de la variable population dans la planification du développement de la nation, a été confirmée en 1997 par le décret n°97-683 du 3 décembre 1997, qui apporte des éléments nouveaux dans la structuration des organes du recensement notamment la création du Comité de Pilotage et de Suivi du Recensement doté en son sein d'un Bureau Technique Permanent du Recensement (BTPR), spécifiquement responsable de l'exécution des tâches techniques que nécessite le recensement.

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitation de Côte d'Ivoire de 1998 (RGPH-98), troisième opération statistique du genre exécutée dans le pays, s'inscrit parfaitement dans cette logique ; il a été réalisé du 21 novembre au 20 décembre 1998 sur toute l'étendue du territoire national. Par rapport aux précédentes opérations, le questionnaire du recensement général de la population et de l'habitation de 1998 a été enrichi par l'insertion des questions relatives aux personnes handicapées physiques, à la formation professionnelle, aux conditions de vie des populations et à la mortalité au cours des douze derniers mois. En ce qui concerne l'analyse des données, 12 thèmes d'étude prioritaires ont été définis et, pour chacun d'eux, un plan d'analyse a été élaboré par des cadres nationaux bien avant la réalisation du dénombrement.

Le plan de publication des résultats du RGPH-98 adopté par le BTPR prévoit la production de ces résultats en 5 volumes articulés comme il suit:

Volume I : Rapport général du recensement

- Tome 1 : Méthodologie générale
- Tome 2 : Bilan de la collecte des données
- Tome 3 : Bilan de l'exploitation des données
- Tome 4: Rapport de l'enquête post-censitaire de couverture
- Tome 5 : Rapport financier

Volume II : Données statistiques

- Tome 1 : Résultats par sexe et âge par région, département et milieu de résidence
- Tome 2: Résultats par sexe et âge par sous-préfecture et milieu de résidence
- Tome 3 : Ethnie, nationalité, religion
- Tome 4 : Alphabétisation, instruction, fréquentation scolaire
- Tome 5 : Activités économiques
- Tome 6 : Nuptialité, fécondité, mortalité
- Tome 7 : Ménages
- Tome 8 : Conditions de vie des populations

Volume III : Données socio-démographiques et économiques des localités

- Tome 1 : Population des localités
- Tome 2 : Equipements socio-économiques des localités
- Tome 3 : Fiches monographiques des localités

Volume IV : Analyse des résultats

-Tome 1 : Etat et structures de la population
-Tome 2 : Migration
-Tome 3 : Fécondité
-Tome 4 : Etat matrimonial, nuptialité
-Tome 5 : Mortalité
-Tome 6 : Alphabétisation, instruction, fréquentation scolaire
-Tome 7 : Activités économiques
-Tome 8 : Situation socio-économique de la femme
-Tome 9 : Situation socio-économique des enfants et des jeunes
-Tome 10 : Situation socio-économique des personnes âgées
-Tome 11 : Caractéristiques socio-économiques des personnes handicapées physiques
-Tome 12 : Caractéristiques des ménages et conditions de vie des populations

Volume V : Situation démographique nationale

- Tome 1 : Indicateurs démographiques et sociaux en 1998
- Tome 2 : Synthèse des principaux résultats du RGPH-98
- Tome 3 : Perspectives démographiques
- Tome 4 : Atlas des principaux résultats

Pour satisfaire les besoins en informations socio-démographiques du plus grand nombre possible d'utilisateurs, ces différentes publications des résultats du RGPH-98 qui couvrent l'éventail des résultats attendus, seront diffusés sur des supports très variés : brochures, cd-rom, Internet, etc.

La réussite du RGPH-98 a été le fruit d'une coopération efficace entre le Gouvernement d'une part, le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), la Banque Mondiale, le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) et la Coopération Française d'autre part, au plan international. Puisse le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), la Banque Mondiale, le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) et la Coopération Française trouver ici l'expression de notre profonde gratitude pour le soutien financier, matériel et technique qu'ils ont apporté pour garantir le succès de l'opération.

Au plan national, le succès du dénombrement a été rendu possible grâce à la collaboration étroite et fructueuse des autorités préfectorales, sous-préfectorales, municipales, traditionnelles qui n'ont ménagé aucun effort pour mobiliser les populations et pour apporter un soutien logistique conséquent aux équipes de recensement. A toutes ces autorités et à la population de Côte d'Ivoire, nous adressons nos vifs remerciements.

Nos plus vifs remerciements s'adressent enfin au Gouvernement de la Côte d'Ivoire qui, par la Déclaration de Politique Nationale de la Population adoptée en mars 1997, visant principalement l'amélioration du niveau de vie et du bien être des populations dans la perspective d'un développement humain durable, a inscrit en bonne place l'organisation décennale des recensements démographiques dans la stratégie en matière de population et développement, et surtout a fourni les moyens nécessaires à l'exécution satisfaisante de cette opération.

Le Directeur Général de l'INS

BA IBRAHIMA

INTRODUCTION:

Les "personnes âgées", d'après le dictionnaire démographique multilingue, constituent l'ensemble des hommes et femmes qui ont atteint ou dépassé l'âge de 60 ans. Cette frange de la population se subdivise en deux grands groupes. Le premier groupe, appelé "personnes de troisième âge", se compose des personnes qui ont un âge compris entre 60 et 74 ans révolus. Le second groupe compte l'ensemble des personnes dont l'âge est au moins égal à 75 ans et se nomme "personnes de quatrième âge".

En raison du progrès des sciences médicales et de l'amélioration des conditions d'existence ces dernières années, l'espérance de vie à la naissance de l'être humain, à travers le monde entier, a connu une évolution à la hausse certaine. Les statistiques démographiques montrent qu'en moins d'un siècle, l'espérance de vie à la naissance de la plupart des populations des pays du monde entier est passée de moins de 30 ans à plus de 50 ans. Le phénomène est encore plus perceptible dans les pays développés où cet indicateur gravite à présent autour de 70 ans. A l'opposé, ces pays ont enregistré une baisse considérable de la fécondité au cours du siècle passé. Ainsi, les pays occidentaux, adeptes du malthusianisme, comptent proportionnellement beaucoup plus de personnes âgées que les pays économiquement faibles. En 1995, les populations françaises et japonaises comptaient chacune environ 20% de personnes âgées d'au moins 60 ans.

L'heureux progrès qu'est la prolongation de la vie humaine, due essentiellement au recul de la mortalité et à la baisse de la fécondité, ne va pas sans susciter des difficultés liées aux conditions de vie des personnes d'âges avancés atteintes par l'état de vieillesse. D'après le Dictionnaire ROBERT, la vieillesse, phénomène inhérent à tous les êtres sensitifs et non sensitifs de l'univers entier, se définit pour l'être humain, comme étant la dernière période de sa vie qui succède à la phase de la maturité. Cette phase de son existence se caractérise par le ralentissement de ses activités biologiques. L'homme connaît donc de plus en plus un affaiblissement dans le fonctionnement de ses cellules organiques au fur et à mesure qu'il avance dans l'âge. Aussi, une personne atteinte par cet effet d'âge constitue-t-elle, à n'en point douter, une préoccupation. Dans les pays occidentaux, des réflexions ont été très tôt engagées pour cerner les problèmes spécifiques liés à la condition de vie des personnes âgées, afin de définir une politique sociale au bénéfice de cette frange de la population. C'est dans ce sens que la Commission Laroque, créée en 1960, a été chargée de mener une étude sur les problèmes de vieillesse en France.

Les diverses analyses et propositions issues de ces réflexions, ainsi que les diverses études statistiques et démographiques réalisées régulièrement par les services techniques chargés de population, ont favorisé la mise en place de moyens conséquents, notamment des structures d'accueil, des pensions de retraite, des sécurités sociales, etc. Ces derniers traduisent de façon concrète la volonté politique de ces nations à créer un cadre de vie agréable pour cette partie assez fragile de la population.

L'Afrique au sud du Sahara, du fait d'une mortalité relativement importante (13 décès pour 1000 personnes en moyenne en 1995) associée à une fécondité encore très élevée, compte une proportion relativement faible de personnes âgées (moins de 6 %). Les individus qui ont la chance de faire partie de cette frange de la population sont l'objet d'une certaine considération dans la société traditionnelle africaine parce qu'ils incarnent la sagesse. La culture traditionnelle africaine se repose essentiellement sur l'expression orale. Par conséquent, les personnes âgées, détentrices des valeurs culturelles traditionnelles, occupent une place de choix dans la communauté. En leur qualité de gardien des valeurs spirituelles et morales de la société, elles y assurent la paix et la cohésion. La prise en charge des personnes de grand âge dans la société

traditionnelle africaine est l'affaire de toute la communauté dont elles sont tributaires, car leur protection est assurée par la famille au sens large du terme et la collectivité. Ce phénomène social est profondément ancré dans les mœurs dans la société traditionnelle. En effet, dans ce type de société, un enfant qui naît appartient avant tout à la communauté toute entière. Cependant, à l'avènement de la culture moderne, la notion de famille tend à s'occidentaliser pour s'apparenter à la famille de type nucléaire (le père, la mère et les enfants). Ainsi, toutes ces valeurs de la société africaine tendent à se perdre au profit de la modernité. Cette nouvelle forme de civilisation entraîne inéluctablement son lot de problèmes qui exigent de notre société, des solutions appropriées.

Pour revenir au cas spécifique de la Côte d'Ivoire, il convient d'indiquer qu'aucune étude démographique approfondie, relative à la situation économique des personnes âgées, ne semble encore avoir été réalisée. Cependant, quelques données chiffrées issues des enquêtes et recensements de population réalisés donnent un aperçu du volume relatif de cette frange de la population qui ne dépasse guère 4 %, malgré la croissance positive des effectifs.

Dans la société ivoirienne, les personnes âgées jouent un rôle assez prépondérant. Elles sont très souvent sollicitées pour participer à la vie de la nation à travers des réunions d'ordre administratives et politiques où elles se retrouvent dans des groupements sociaux, notamment les chefferies traditionnelles. Elles assurent le rôle de conseiller dans certaines instances de décision de leur communauté traditionnelles et se chargent du règlement des conflits et litiges dans leurs localités. Les personnes âgées font par essence l'objet de respect car, la société traditionnelle ivoirienne vénère le droit d'aïnesse. Cependant, l'on constate de nos jours que certaines personnes manifestent une appréhension vis à vis de la vieillesse et refusent de vieillir. L'on retient entre autres raisons évoquées, la peur d'aller à la retraite pour les travailleurs salariés car, le salaire de la retraite est souvent en inadéquation avec leur charge.

En Côte-d'Ivoire, l'âge officiel de la retraite, pour les travailleurs salariés du secteur public, est fixé à 65 ans pour les professeurs agrégés de l'enseignement supérieur, à 60 ans pour les cadres supérieurs et à 55 ans pour toutes les autres catégories de travailleurs. Quand à ceux du secteur privé, cet âge est fixé à 55 ans quelque soit la catégorie. A la retraite, ces anciens travailleurs salariés sont pris en charge soit par la Caisse Générale de la Retraite des Agents de l'Etat (CGRAE) soit par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS), ou tout autre organisme d'assurance de vieillesse qui leur verse des pensions de retraite. Ce qui devrait leur permettre de subvenir à leurs besoins vitaux.

Pour les autres catégories de travailleurs, notamment ceux exerçant pour leur propre compte et qui constituent la majorité des cas, il n'y a pas de pension de retraite. En fait, l'âge normalisé de départ à la retraite est presque inexistant pour ces catégories de travailleurs car la plupart des personnes continuent de travailler aussi longtemps qu'elles en sont capables. Dès lors qu'elles n'arrivent plus à s'assumer, sous l'effet de l'âge, elles deviennent une charge pour leur famille. Si jusque là, la société traditionnelle, fidèle à ses principes de solidarité, gère tant bien que mal cette situation, le monde moderne, emprunt d'individualisme, l'accepte difficilement. C'est ainsi que l'on rencontre souvent des personnes âgées, obligées de continuer de travailler, malgré leur état physique mal en point. Cela est surtout vrai, lorsque ces hommes et femmes ne bénéficient pas d'un soutien familial ou, ne jouissent pas d'une rente de situation. Aussi, le revenu de leurs activités est-il souvent assez faible qu'ils n'arrivent pas à subvenir à leurs besoins fondamentaux.

Aucune action de politique sociale d'envergure nationale, ne s'est manifestée en faveur des personnes âgées non affiliées à la CNPS ou à la CGRAE. Il faut aussi regretter l'absence de choix de politique claire qui prend en compte cette préoccupation dans la Déclaration de Politique Nationale de Population adoptée en mars 1997, dont l'objectif est de définir les différentes

actions à mener par le gouvernement dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie de la population ivoirienne. Toutefois, au niveau de la société civile, l'on note l'installation récente de deux Organisations Non gouvernementales (ONG), notamment "P.S. MIGARDE" et "Espace Humanitaire", qui s'assignent pour objectif, la promotion d'actions de bien être en faveur des personnes âgées, preuve que les problèmes sociaux de cette catégorie de la population commencent à être perceptibles. La prise de conscience effective des conditions de vie difficile de cette sous population suppose que des statistiques et études appropriées soient réalisées et largement diffusées pour éclairer davantage l'opinion publique et mieux sensibiliser les pouvoirs politiques et autorités gouvernementales sur les dures conditions de vie de cette frange importante de la population.

C'est donc pour contribuer modestement à l'effort de prise en compte du devenir socio-économique de cette frange de la population ivoirienne que, dans le cadre de l'analyse des données démographiques collectées lors du recensement général de la population et de l'habitation de 1998 (RGPH98), l'Institut National de la Statistique (INS) réalise, une étude descriptive des caractéristiques socio-économiques des personnes âgées.

Le plan de l'analyse commence par une appréciation des caractéristiques démographiques, socio-culturelles et économiques des personnes âgées pour d'abord dégager le poids démographique qu'elles représentent, ensuite décrire leur situation socio-économique et leur comportement migratoire (la migration durée de vie). L'étude de la situation socio-économique et des conditions de vie des ménages dirigés par les personnes âgées devrait nous permettre de répondre aux différentes préoccupations liées à la vie communautaire de cette frange de la population. Cette analyse est suivie par celle de la situation des personnes âgées handicapées physiques à travers les données globales, la distribution spatiale, les caractéristiques économiques et la situation des handicapés dépendants. Enfin, la conclusion de cette analyse sanctionnera la fin de cette toute première étude consacrée aux personnes de grand âge en Côte d'Ivoire.

Nous espérons ainsi pouvoir mettre à la disposition des pouvoirs publics, des données statistiques et des résultats des analyses socio-démographiques, qui pourront contribuer à opter pour des choix politiques ouvrant des perspectives heureuses pour ces hommes et femmes qui méritent d'être pris en charge par un système social approprié.

I - CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

1.1 - Volume global et évolution de la population des personnes âgées

1.1.1 - Volume global

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitation réalisé en novembre 1998 a permis de dénombrer 15 366 672 habitants dont 604 934 personnes âgées d'au moins 60 ans. Il apparaît, d'après le tableau 1.1, qu'environ 72,2 % de cette sous population vit en milieu rural tandis que seulement 27,8 % sont en milieu urbain. Cette situation permet d'affirmer qu'en Côte d'Ivoire, les personnes âgées de 60 ans ou plus vivent majoritairement en zone rurale.

Tableau 1.1 : Répartition (en %) des personnes âgées par sexe selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Sexe		Total	Rapport de masculinité
	Masculin	Féminin		
Abidjan	8,9	8,3	8,6	119,0
Autres villes	19,0	19,3	19,1	108,7
Ensemble urbain	27,9	27,6	27,8	111,8
Ensemble rural	72,1	72,4	72,2	109,8
Ensemble Côte d'Ivoire	100,0	100,0	100,0	110,3

La forte proportion de personnes âgées, rencontrée dans le milieu rural, pourrait procéder du caractère assez récent de l'urbanisation en Côte d'Ivoire. En effet, la plupart des villes sont de création récente et connaissent, pour les besoins d'emplois modernes, une arrivée massive des populations composées essentiellement d'actifs jeunes. C'est le cas de la ville d'Abidjan, grande métropole économique qui, malgré l'importance de sa population (environ 19 % de la population totale résidente), abrite seulement 8,6 % de l'ensemble des personnes âgées du pays.

La population des personnes âgées en Côte d'Ivoire est à dominance masculine dans son ensemble. Son effectif se compose de 317 336 hommes contre 287 598 femmes, soit un rapport de masculinité de 110 hommes pour 100 femmes. Cette prédominance des hommes s'affirme davantage en milieu urbain avec environ 112 hommes pour 100 femmes. La ville d'Abidjan connaît le rapport de masculinité le plus élevé (119 hommes pour 100 femmes). Par ailleurs, les localités urbaines et les chefs lieux de sous préfectures rurales enregistrent des rapports de masculinité en dessous de la moyenne nationale. Si pour le premier milieu de résidence, le rapport de masculinité est légèrement en faveur des hommes (101,6), pour le second, il est légèrement à dominance féminine avec environ 99 hommes pour 100 femmes, influençant le rapport de masculinité de l'ensemble du milieu rural (109,8) porté en dessous de la moyenne.

L'augmentation des personnes âgées dans une population traduit le processus du vieillissement démographique de cette population. En Côte d'Ivoire, le poids démographique des personnes âgées représente seulement 3,9 % de la population résidente totale. Ce qui explique que la population ivoirienne est relativement jeune.

L'observation du tableau 1.2 permet de constater une grande variation de l'indice de vieillesse¹ par milieu de résidence. En effet, les valeurs de cet indicateur oscillent entre 1,8 % (Abidjan) et 5,2 % (Chefs lieux de S/P). En dehors de la ville d'Abidjan où l'indice de vieillesse est le plus faible, la proportion des personnes âgées de 60 ans ou plus par milieu de résidence reste au dessus de la moyenne nationale et confirme bien que la population ivoirienne compte en

¹ L'indice de vieillesse est le rapport entre l'effectif des personnes âgées de 60 ans ou plus vivant dans une région donnée sur l'effectif total de la population résidente de cette région.

son sein un peu plus de personnes de grand âge en zone rurale qu'en zone urbaine. Cette prédominance s'affirme davantage dans les chefs lieux de sous préfecture rurale, milieu de résidence où on s'aperçoit que le rapport de masculinité est légèrement en faveur des femmes.

Tableau 1.2 : Indice de vieillesse (en %) selon le milieu de résidence

Milieu résidence	SEXE		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Abidjan	2,0	1,7	1,8
Autres villes	4,7	4,5	4,6
Localité semi-urbaine	4,5	4,6	4,5
Ensemble milieu urbain	2,7	2,5	2,6
Chefs lieux S/P rurales	5,2	5,2	5,2
Localité rurale	5,1	4,8	4,9
Ensemble milieu rural	5,1	4,8	4,9
Ensemble Côte d'Ivoire	4,0	3,8	3,9

L'indice de vieillesse de la ville d'Abidjan montre le caractère prépondérant de cette ville dans l'ensemble du milieu urbain et également du pays tout entier. En effet, la faiblesse de l'indice de vieillesse pourrait s'expliquer par la présence d'une forte proportion de personnes moins âgées dans la structure de la population de cette cité. En raison de l'importance des infrastructures dont elle dispose, la ville d'Abidjan constitue un pôle économique qui attire la majorité des travailleurs qui pour la plupart retourneront certainement dans leur village natal à leur retraite, pour y passer leurs derniers jours.

1.1.2 - Evolution de la sous-population des personnes âgées

La Côte d'Ivoire a connu plusieurs enquêtes et recensements généraux. La première enquête a été réalisée à l'époque de la colonisation (1957–1958) et a permis d'estimer la population âgée de 60 ans ou plus à environ 98 160 personnes, soit 3 % de la population totale. La seconde se situe au début de l'indépendance (1962–1964) et a donné comme résultat 160 000 personnes âgées. Cet effectif représente 4 % de la population totale enregistrée. Si l'on s'en tient aux résultats obtenus à l'issue de ces deux enquêtes, on peut affirmer que la population des personnes âgées s'est accrue relativement de près de 63 % à moins de six ans.

La véritable opération de collecte à caractère démographique d'envergure nationale a été le Recensement Général de la population (RGPH) réalisé en 1975 par les services de la Direction Nationale de la Statistique². L'exploitation des résultats a permis de dénombrer 233 745 personnes âgées, soit environ 3,5 % de l'effectif total de la population enregistrée. Cette sous population était à dominance masculine (53,4 %).

L'Enquête Démographique à Passages Répétés (EPR), réalisée par la Direction Nationale de la Statistique en 1978 et 1979 indiquait, à travers la structure de la population constituée pour l'année 1978, qu'environ 4 % des personnes avaient un âge minimum de 60 ans. Contrairement au recensement général de la population de 1975, la proportion des femmes (51,3 %) de cette tranche d'âge dominait légèrement celle des hommes (48,7 %) de deux points six.

Au second recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) effectué en 1988, on a relevé une légère augmentation de l'effectif des personnes âgées. En effet, 370 234 habitants âgés de 60 ans ou plus ont été enregistrés. Cette situation équivalait à un accroissement relatif du nombre de ces personnes d'environ 58,4 %, par rapport au résultat obtenu en 1975. Mais comparée à la population totale recensée, le poids démographique des personnes âgées

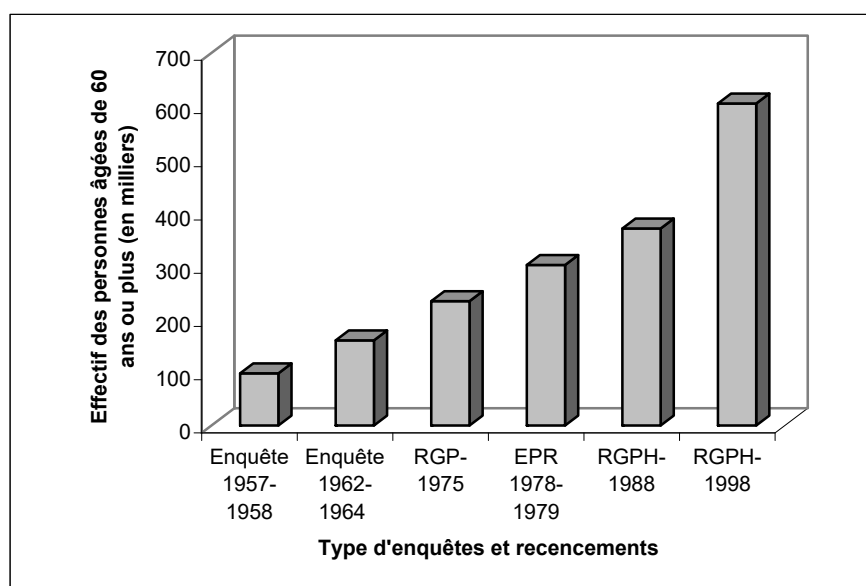
² Direction Nationale de la Statistique est devenue Institut National de la Statistique en 1996.

demeurait toujours faible: 3,4 %, les hommes étaient encore majoritaires (53,3 %) et le troisième âge était une fois de plus fortement représenté (67,5 %).

L'enquête démographique et de santé (EDS) a été réalisée en 1994. On a relevé au cours de cette enquête que le poids démographique des personnes âgées dans la population totale ivoirienne était de 4,4 %, le rapport de masculinité était encore en faveur des hommes (112 hommes pour 100 femmes).

Enfin ce dernier Recensement Général de la population et de l'Habitation de 1998 (RGPH 98), a donné un effectif de 604 934 personnes âgées et compte une proportion légèrement supérieure au précédent (3,9 %). En l'espace d'une décennie, le nombre de personnes âgées en Côte d'Ivoire a connu un accroissement relatif global de 63,4 % soit un taux annuel moyen d'accroissement de 5,0 % : c'est un rythme très accéléré.. Les hommes restent toujours majoritaires (52,5 %), avec une prédominance masculine plus forte au niveau du troisième âge (112,6 hommes pour 100 femmes).

Graphique 1.1 : Evolution de l'effectif des personnes âgées en Côte d'Ivoire



Lorsqu'on observe les données établies à partir des résultats de ces différents recensements et enquêtes, il se dégage une certaine constance dans le volume relatif de la population des personnes âgées en Côte d'Ivoire: En effet, le poids démographique de cette tranche de la population qui ne dépasse guère 4,5 %, demeure encore très faible. Cependant la situation sociale de cette sous population qui connaît une forte croissance démographique grâce aux progrès enregistrés dans la lutte contre la morbidité, la mortalité et aux incidences d'une fécondité passée très élevée, deviendra très vite préoccupante au regard des besoins sociaux de ces personnes que la société devra satisfaire correctement.

1.2 - Structure par sexe et âge

La population des personnes âgées en Côte d'Ivoire est essentiellement composée de personnes de troisième âge dont le volume relatif équivaut à 79,8 %. Cette sous-population de l'ensemble des personnes âgées se caractérise par une sur-représentation masculine avec environ 112,6 hommes pour 100 femmes.

Le quatrième âge s'affiche avec seulement 20,2 % de la population des personnes âgées du pays. Cette proportion, bien que comptant plus d'hommes que de femmes, dispose d'un rapport de masculinité (102,0) nettement en dessous de celui du quatrième âge (112,6).

Tableau 1.3: Répartition (en %) des personnes âgées par grand groupe d'âges selon le sexe

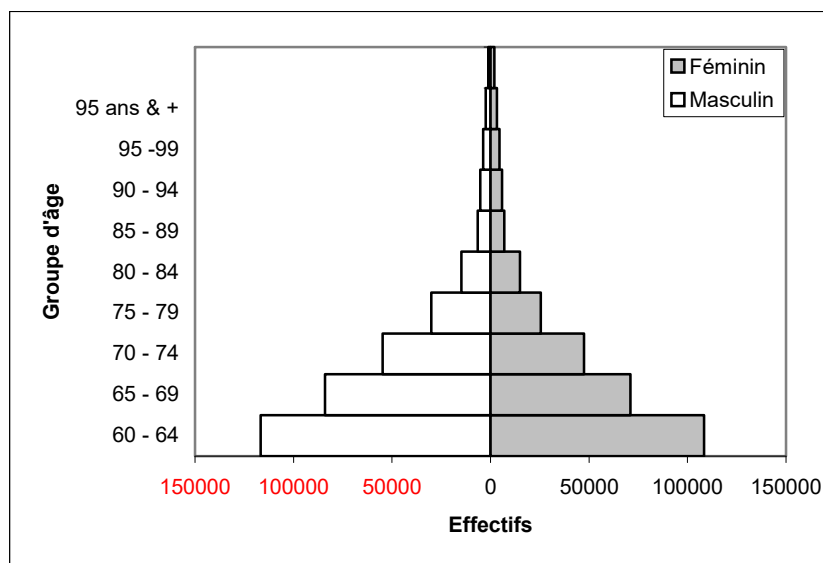
Grand groupe d'âges	SEXE		Ensemble	Rapport de masculinité
	Masculin	Féminin		
Troisième âge	80,5	78,9	79,8	112,6
Quatrième âge	19,5	21,1	20,2	102,0
Ensemble personnes âgées	100,0	100,0	100,0	110,3

La structure de la population des personnes âgées, observée dans le tableau 1.4, laisse apparaître une forte régression des proportions au fur et à mesure que l'on avance dans l'âge. A titre d'exemple, la proportion des personnes d'âges avancés, enregistrée dans la tranche d'âge de 90 à 94 ans, ne représente que 1/20^{ème} du volume relatif de personnes âgées relevées dans la tranche d'âge de 60 à 64 ans. Cette situation permet d'affirmer que l'effet de sélection dû à une mortalité très élevée dans cette frange de la population, reste assez prononcé. Le phénomène s'observe davantage dans la pyramide de la population des personnes âgées du graphique 1.2. Cette pyramide dont la base est large avec un sommet assez pointu, traduit l'état d'une population qui subit dans son ensemble une mortalité très rapide.

Tableau 1.4: Répartition (en %) des personnes âgées par sexe d'âge et par groupe d'âge

Grand groupe d'âge	SEXE		Ensemble	Rapport de masculinité
	Masculin	Féminin		
60 - 64	36,8	37,7	37,2	107,6
65 - 69	26,5	24,7	25,6	118,2
70 - 74	17,3	16,5	16,9	115,4
75 - 79	9,5	8,9	9,2	117,8
80 - 84	4,6	5,2	4,9	98,2
85 - 89	2,1	2,5	2,2	92,7
90 - 94	1,6	2,0	1,8	89,4
95 ans et +	1,7	2,5	2,1	73,0
T o t a l	100,0	100,0	100,0	110,3

Graphique 1.2 : Pyramide des âges de la population des 60 ans ou plus



Le rapport de masculinité par tranche d'âge est en faveur des hommes jusqu'à la tranche d'âges de 75 - 79 ans. Les femmes deviennent en surnombre à partir de la tranche d'âges de 80 à 84 ans. Ceci traduit une plus forte mortalité masculine dans cette sous population. Par ailleurs, il est établi que dans une population fermée dont l'espérance de vie à la naissance est proche de 50 ans et où le rapport de masculinité avoisine 103 hommes pour 100 femmes, ce rapport atteint 100/100 avant 50 ans. Sur ce point, la situation de la Côte d'Ivoire est atypique. Elle résulte certainement de l'immigration préférentielle des hommes. Elle pourrait aussi s'expliquer par une tendance plus prononcée des hommes à se vieillir pour des raisons de prestige.

L'examen du tableau 1.5 permet d'apprécier le rapport de masculinité par région administrative. L'on s'aperçoit qu'en dehors des régions situées dans la zone Nord ouest de la Côte d'Ivoire, notamment les régions de la Vallée du Bandama, des Lacs, du Zanzan et du N'Zi Comoé, où la population des personnes d'âge avancé sont à dominance féminine, toutes les autres régions administratives restantes comptent beaucoup plus d'hommes que de femmes. Cette prédominance des hommes s'affirme davantage dans les régions du Bas Sassandra, du Sud Bandama et du Haut Sassandra, où l'on compte plus de 140 hommes pour 100 femmes.

Tableau 1.5 : Distribution spatiale des rapports de masculinité (%)

REGION	Rapport de masculinité	
	Pop. Totale	Pop. 60 ans ou plus
Lagunes	103,1	114,7
Haut-Sassandra	111,0	144,0
Savanes	96,5	111,4
Vallée du Bandama	96,7	77,8
Moyen comoé	109,6	129,8
Montagnes	102,1	114,8
Lacs	99,0	81,8
Zanzan	95,6	95,3
Bas Sassandra	115,6	168,4
Denguélé	98,9	108,1
N'Zi Comoé	96,3	95,6
Marahoué	109,0	122,6
Sud Comoé	108,5	113,2
Worodougou	106,4	119,0
Sud Bandama	110,3	153,3
Agneby	103,4	106,1
Fromager	111,3	119,0
Moyen cavally	109,4	119,4
Bafing	96,7	120,5
Ensemble Côte d'Ivoire	104,3	110,3

La forte présence des hommes dans la population des personnes âgées de ces trois régions pourrait trouver son explication dans l'importante immigration dont a fait l'objet la population de cette zone. En effet, les immigrants qui sont pour la plupart des travailleurs agricoles, viennent s'y installer avec des épouses généralement moins âgées qu'eux. Cela s'observe très fréquemment chez les étrangers issus particulièrement du Burkina faso et du Mali. Ce phénomène pourrait avoir une influence certaine sur la structure de la population dans ces circonscriptions administratives, permettant une prédominance masculine dans l'effectif des personnes âgées.

1.3 - Distribution spatiale

La Côte d'Ivoire est subdivisée en 19 régions administratives. Sa population résidente totale est inégalement répartie sur l'ensemble du territoire national. En effet la région des Lagunes s'étend sur une superficie équivalant à environ 1/3 de celle du Zanzan, mais l'on y enregistre, une population qui est environ 5 fois plus importante que celle du Zanzan. Dans l'ensemble, le poids démographique de la population totale par région administrative varie de 0,9 % à 9,1 %, hormis la région des lagunes qui dispose d'un poids relatif équivalant à 24,3 %.

Au niveau des personnes âgées, le déséquilibre est moins prononcé, malgré la fréquence assez élevée de personnes de grand âge enregistrée dans les régions des Lagunes (14,6 %) et du Bandama (10,9 %). La grande majorité des régions administratives (10 sur 16) compte un poids démographique de personnes âgées qui oscillent entre 3 % et 5,8 %. Les proportions les plus faibles s'observent dans les régions situées à l'extrême Nord-Ouest (Bafing et Denguélé) et du Sud-Est (Moyen Comoé et Sud Comoé) de la Côte d'Ivoire, où le poids relatif des personnes d'âge avancé dans la population des 60 ans ou plus est en dessous de 3 %.

Tableau 1.6 : Répartition spatiale (en %) de la population

Région	Proportion de population	
	Population totale	Population des 60 ans ou plus
Lagunes	24,3	14,6
Haut-Sassandra	7,0	5,5
Savanes	6,0	7,7
Vallée du Bandama	7,0	10,9
Moyen comoé	2,6	2,5
Montagnes	6,1	7,4
Lacs	3,1	4,9
Zanzan	4,6	5,8
Bas Sassandra	9,1	4,4
Denguélé	1,5	2,0
N'Zi Comoé	4,1	7,4
Marahoué	3,6	4,1
Sud Comoé	3,0	2,7
Worodougou	2,5	3,0
Sud Bandama	4,4	4,2
Agnébi	3,4	4,2
Fromager	3,5	4,4
Moyen Cavally	3,3	3,2
Bafing	0,9	1,1
Ensemble Côte d'Ivoire	100,0	100,0

L'examen du tableau 1.6 montre que l'importance du poids démographique observée dans chaque région est très variable selon que l'on se réfère à la population totale ou à la sous population des personnes âgées. La région des Lagunes où se concentre près du quart de la population totale ne compte que 14,6 % des personnes âgées du pays. A l'opposé, la région de la Vallée du Bandama qui renferment 10,9 % des personnes de 60 ans ou plus de la Côte d'Ivoire, dispose de 7 % de la population totale.

Dans l'ensemble, le poids démographique des personnes âgées par région administrative est dans la majorité des cas, relativement plus important que celui relevé au niveau de la population totale de la même région. Seules semblent se distinguer les régions des Lagunes, du Bas Sassandra, et du Haut Sassandra, où leur volume relatif est supérieur dans la population totale. Une observation de l'indice de vieillesse assez faible de ces trois régions (voir tableau 1.7) permet de comprendre qu'il s'agit des zones de la Côte d'Ivoire où les populations sont beaucoup plus jeunes. Quand aux régions du Moyen Cavally, du Moyen Comoé, du Sud

Bandama et du Sud Comoé, les poids démographiques au niveau des deux populations (population totale et population des personnes âgées de 60 ans ou plus) sont presque équivalents.

Les indices de vieillesse au niveau régional, bien que faible, connaissent une grande variation (1,9 % à 7,0 %). Ces indicateurs apparaissent un peu plus prononcés dans certaines zones. C'est le cas de la région du N'Zi Comoé où l'indice de vieillesse est le plus élevé. Dans cette région, 7 personnes sur 100 sont âgées de 60 ans ou plus. Après celle-ci, viennent les régions des Lacs (6,2 %) et de la vallée du Bandama (6,1 %). A l'opposé, la région du Bas Sassandra compte l'indice de vieillesse le plus faible (1,9 %).

Tableau 1.7: Indice de vieillesse (en %) par sexe et région administrative

Région	Indice de vieillesse		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Lagunes	2,5	2,2	2,4
Haut-Sassandra	3,5	2,7	3,1
Savanes	5,4	4,7	5,0
Vallée du Bandama	5,4	6,7	6,1
Moyen comoé	4,1	3,5	3,8
Montagnes	5,0	4,5	4,7
Lacs	5,6	6,8	6,2
Zanzan	5,0	5,0	5,0
Bas Sassandra	2,2	1,5	1,9
Denguélé	5,7	5,2	5,5
N'Zi Comoé	7,0	7,1	7,0
Marahoué	4,7	4,2	4,5
Sud Comoé	3,7	3,5	3,6
Worodougou	5,0	4,5	4,7
Sud Bandama	4,3	3,1	3,8
Agneby	4,9	4,8	4,9
Fromager	5,1	4,8	4,9
Moyen cavally	3,9	3,6	3,7
Bafing	5,5	4,4	4,9
Ensemble Côte d'Ivoire	4,0	3,8	3,9

L'examen de l'ensemble des indices de vieillesse relevés par région administrative permet de les classer en trois grands groupes :

- **indice élevé** : il varie de 6,1 % à 7,0 % et se retrouve dans les régions situées dans la partie Centre-Est de la Côte d'Ivoire (N'Zi Comoé, Lacs et Vallée du Bandama)
- **indice moyen** : il est compris entre 3,9 % et 6,1 % et s'observe dans les régions de l'Agnéby, des Montagnes, du Marahoué et l'ensemble des régions situées dans la partie septentrionale du pays, exceptée la région de la vallée du Bandaman (Baffing, Denguélé, Worodougou, Savanes, Zanzan).
- **indice faible** : ce troisième groupe rassemble toutes les régions administratives dont l'indice de vieillesse est en dessous de la moyenne nationale (3,9 %).

Le premier groupe, se caractérise par l'appartenance commune des régions concernées aux zones en majorité occupées par le peuple Baoulé. Cette partie de la Côte d'Ivoire fait l'objet depuis quelques décennies d'une importante émigration de sa population vers les régions forestières, à la recherche de terre propice à la culture du café et du cacao. Il est donc plausible que l'indice de vieillesse quelque peu élevé, relevé dans cette zone, résulte de cet effet de sélection occasionné par le départ massif de la population active dans les régions forestières. Aussi, pourrait-on ajouter qu'après avoir mené de dures activités champêtres en basse côte, les personnes atteintes par l'état de vieillesse, retournent le plus souvent dans leur village d'origine pour y passer le reste de leur vie.

L'on pourrait de même justifier la faiblesse de l'indicateur de vieillesse dans le Bas Sassandra par l'immigration de travail assez importante que connaît cette zone. En effet, l'arrivée massive de jeunes adultes, constitués essentiellement de travailleurs agricoles dans cette partie de la Côte d'Ivoire pourrait être la cause de la proportion assez faible de personnes âgées recensées. Cette situation est semblable à celle de la ville d'Abidjan qui n'enregistre qu'un indice de vieillesse de 1 point 8. La ville d'Abidjan, mégapole abritant les principaux services administratifs du pays est un pôle économique et industriel qui compte une importante population de jeunes et d'actifs occupés. La plupart des travailleurs, une fois à la retraite, préfèrent le plus souvent rentrer définitivement dans leur région natale.

1.4 - Statut migratoire

La migration ou mouvement migratoire se définit comme étant un ensemble de déplacement ayant pour effet de transférer la résidence d'un individu d'un certain lieu d'origine ou lieu de départ, à un certain lieu de destination ou lieu d'arrivée. Ce fait naturel renferme donc les deux phénomènes que sont :

- l'immigration qui est l'action d'arrivée dans un lieu en vue de s'y installer;
- l'émigration qui constitue l'action de quitter un endroit pour aller s'installer ailleurs.

La Côte d'Ivoire, depuis la colonisation, connaît un mouvement migratoire d'une très grande intensité. Ce phénomène apparaît sous plusieurs formes. On peut citer entre autres les migrations des élèves et travailleurs vers les principaux centres scolaires et centres urbains, des déplacements de paysans des zones de savanes vers les régions forestières à la recherche de terres propices aux cultures du café et du cacao, d'arrivée massive d'étrangers, en majorité, issus des autres pays de l'Afrique de l'Ouest.

Les données démographiques recueillies à l'occasion du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1998 (RGPH 98) donne l'occasion de mesurer un aspect du mouvement migratoire en Côte d'Ivoire. Ce phénomène a été saisi à partir des variables suivantes :

- lieu de résidence actuelle (Sous préfecture, Commune) ;
- lieu de naissance (Sous préfecture, Commune, pays étranger) ;
- lieu de résidence 12 mois avant la date du dénombrement (Sous préfecture, Commune, pays étranger).

Avant de procéder à l'analyse du statut migratoire des personnes âgées, il convient de rappeler la définition de certains concepts pour leur meilleure compréhension :

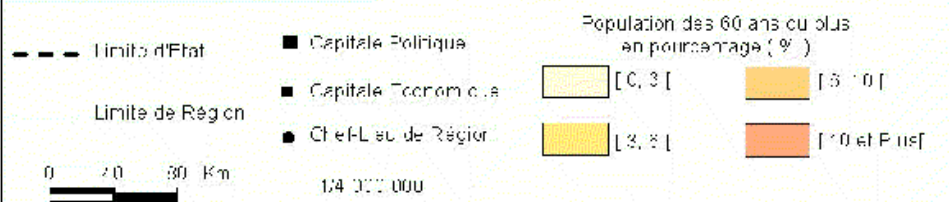
- Si le lieu d'origine est le lieu de naissance de l'individu, cette migration est appelée **migration durée de vie** ;
- Si le lieu d'origine et le lieu de destination se situe à l'intérieur des frontières d'un état, cette migration est dite **interne** ;
- Si le lieu d'origine et le lieu de destination se situe dans deux états différents, cette migration est dite **internationale**

Dans le cadre du RGPH 98, deux type de migration ont été saisis :

D'une part, la migration durée de vie, par comparaison du lieu de naissance au lieu de résidence de l'individu à la date du recensement et d'autre part, la migration récente , par



POPULATION AGEE DE 60 ANS ET PLUS PAR REGION



Réalisation : Institut National de la Statistique Tél.(225) 20 21 10 00 / Division Cartographie Tél.(225) 20 21 51 07 / 20 21 52 10



INDICE DE VIEILLESSE PAR REGION



--- Limite d'Etat.	■ Capitale Politique	Indice de vieillesse en pourcentage (%)			
— Limite de Région	■ Capitale Economique				
● Chef-lieu de Région	●				
0 40 80 km	1/4 000 000	<table border="1"> <tr><td>[0 - 14]</td></tr> <tr><td>[15 - 19]</td></tr> <tr><td>[20 et plus]</td></tr> </table>	[0 - 14]	[15 - 19]	[20 et plus]
[0 - 14]					
[15 - 19]					
[20 et plus]					

Réalisation : Institut National de la Statistique Tel (025) 20 21 40 76 / 20 21 05 53 / 20 21 51 37 / FAX (025) 20 21 44 71

comparaison du lieu de résidence des individus en novembre 1997 à leur lieu de résidence à la date du recensement.

La migration durée de vie, aussi bien que la migration récente, peut être une migration interne ou une migration internationale.

Un **migrant** est toute personne résidente en Côte d'Ivoire qui a fait soit une migration durée de vie (migrant durée de vie), soit une migration récente ou les deux.

Par rapport au lieu d'origine du migrant qui peut être soit le lieu de naissance, soit le lieu de résidence en novembre 1997, le migrant est un **émigrant**.

Par rapport au lieu de résidence à la date du recensement, qui est le lieu de destination de la migration, le migrant est un **immigrant**.

Un **non migrant** est toute personne résidente recensée dans sa sous-préfecture ou commune de naissance et dont la résidence, il y a un an, est la même que celle au moment du recensement.

1.4.1 - Migration durée de vie

Du point de vue de la migration durée de vie, l'on peut affirmer qu'en Côte d'Ivoire, les personnes âgées sont en majorité des "non migrants". Le tableau 1.8 nous indique que 61,2 % de la sous-population des personnes âgées répondent à cette définition. Quant aux "migrants internes" et "migrants internationaux", ils représentent respectivement environ le quart et le septième de la population des personnes âgées de 60 ans ou plus.

Par milieu de résidence, on constate que dans le milieu urbain, le poids démographique des "non migrants" (37,7 %) approche sensiblement celui des "migrants internes" (38,2 %) alors que les "migrants internationaux" atteignent difficilement le quart de la population des personnes de grand âge.

Par contre, dans le milieu rural, les personnes âgées sont pour la plupart des "non migrants" car 7 personnes sur 10 répondent à ce critère. Les "migrants internationaux" sont, quant à eux, assez faiblement représentés (10,6 %).

A travers cette sous-représentation des "migrants internationaux" dans le milieu rural, l'on pourrait voir le signe de la plus forte intégration des étrangers venus en Côte d'Ivoire il y a longtemps et qui auraient tendance à se déclarer ivoiriens.

Tableau 1.8: Répartition (en %) des personnes âgées résidentes par milieu de résidence selon le statut migratoire

Milieu de résidence	Statut migratoire			Total
	Non migrants	Migrants internes	Migrants internationaux	
Abidjan	15,1	54,3	30,6	100,0
Ensemble urbain	37,7	38,2	24,0	100,0
Ensemble rural	70,2	19,1	10,6	100,0
Ensemble Côte d'Ivoire	61,2	24,4	14,4	100,0

Dans la ville d'Abidjan, ce sont les "migrants internes" qui dominent avec 54,3 % de l'effectif des personnes âgées. Ce résultat confirme le caractère attractif de la capitale économique de la Côte d'Ivoire où sont installés les grandes administrations, la majorité des

usines et des entreprises, ainsi que les infrastructures scolaires et universitaires du pays. La plupart des retraités et vieilles personnes encore en activité qui peuplent cette ville, arrivent des autres régions du pays.

Par ailleurs, dans les régions administratives, les "non migrants" sont majoritaires dans la population des personnes âgées, sauf dans certaines zones forestières, notamment les régions du sud et du Bas Sassandra, des Lagunes et du Sud comoé. Ces dernières régions se caractérisent par un poids assez important d'immigrés d'origine interne, excepté la région du Moyen Comoé qui se singularise par la proportion assez élevée d'immigrants d'origine externe.

Tableau 1.9: Répartition (en %) des personnes âgées résidentes par région administrative selon le statut migratoire

Région	STATUT MIGRATOIRE					Total
	Non migrants	Migrants intra-départementaux	Migrants inter-départementaux	Migrants inter-régionaux	Migrants inter-nationaux	
Lagunes	34,4	2,0	3,2	35,7	24,6	100,0
Haut-Sassandra	45,7	3,9	2,0	31,6	16,8	100,0
Savanes	82,6	4,7	2,1	3,2	7,4	100,0
Vallée du Bandama	64,2	17,1	2,6	9,1	7,0	100,0
Moyen comoé	44,4	0,9	0,6	16,3	37,9	100,0
Montagnes	77,6	6,1	3,4	7,0	5,9	100,0
Lacs	76,4	3,8	2,1	11,4	6,3	100,0
Zanzan	74,8	4,9	7,3	1,9	11,1	100,0
Bas Sassandra	30,9	2,0	1,9	37,6	27,6	100,0
Denguélé	87,2	5,5	0,0	3,0	4,3	100,0
N'Zi Comoé	77,9	2,3	2,7	5,8	11,3	100,0
Marahoué	64,2	2,1	2,5	19,9	11,3	100,0
Sud Comoé	51,0	4,8	3,5	12,9	27,8	100,0
Worodougou	78,2	4,1	0,8	10,3	6,6	100,0
Sud Bandama	48,1	2,2	1,5	29,7	18,6	100,0
Agneby	70,5	3,6	0,5	9,9	15,4	100,0
Fromager	58,2	5,7	0,5	22,9	12,7	100,0
Moyen cavally	54,5	6,2	1,5	19,5	18,3	100,0
Bafing	78,3	9,6	0,0	7,3	4,7	100,0
Ensemble Côte d'Ivoire	61,2	5,2	2,5	16,8	14,4	100,0

L'importance des migrants dans ces régions, en général, s'explique d'autant plus que ces zones constituent des pôles d'attraction bien connus. La région des lagunes compte, entre autres, la ville d'Abidjan où affluent des populations venues d'autres régions et de pays étrangers. Le caractère prédominant de la population de cette ville influe sur celle de la région des lagunes toute entière.

Quant à la région du Bas Sassandra, elle constitue, comme bien d'autres, une zone forestière où réside une forte population d'allogènes qui travaille en majorité dans le secteur agricole.

1.4.2 - Migration récente

La phase de collecte du RGPH98 s'est déroulée du 20 Novembre au 20 décembre 1998. Les populations recensées ont été invitées à renseigner leur lieu de résidence en novembre 97, soit un an avant la collecte. Les informations recueillies à la suite de cette question permettent de mesurer la migration récente sur une année.

Au regard des données du tableau 1.10, on peut affirmer que la population des personnes âgées en Côte d'Ivoire a très peu subi le phénomène de la migration récente en ce sens que seuls

4,6 % de leur effectif, en majorité des immigrants d'origine interne, ont changé de lieu de résidence à moins d'un an. Les immigrants d'origine externe sont très faiblement représentés avec 0,4 %.

Tableau 1.10: Répartition (en %) des personnes âgées résidentes par milieu de résidence selon le lieu de naissance (Migration sur une année)

Milieu de résidence	STATUT MIGRATOIRE			Total
	Non migrants	Migrants internes	Migrants internationaux	
Abidjan	95,6	3,6	0,9	100,0
Ensemble urbain	95,7	3,8	0,6	100,0
Ensemble rural	95,4	4,3	0,3	100,0
Ensemble Côte d'Ivoire	95,5	4,2	0,4	100,0

Le phénomène s'observe presque dans les mêmes proportions dans tous les milieux d'habitat. En raison du poids démographique très important des "non migrants" (95,5 %) relevé dans cette situation, l'on peut dire que les personnes âgées sont dans l'ensemble sédentaires.

Tableau 1.11: Répartition (en %) des personnes âgées résidentes par région administrative selon le lieu de résidence en 1997

REGION	STATUT MIGRATOIRE					Total
	Non migrants	Migrants intra-départementaux	Migrants inter-départementaux	Migrants inter-régionaux	Migrants internationaux	
Lagunes	96,0	0,5	0,5	2,4	0,6	100,0
Haut-Sassandra	97,1	0,5	0,2	1,7	0,5	100,0
Savanes	97,9	0,7	0,2	0,9	0,2	100,0
Vallée du Bandama	82,5	15,5	0,2	1,6	0,2	100,0
Moyen comoé	97,9	0,1	0,1	1,1	0,8	100,0
Montagnes	97,7	0,7	0,3	1,0	0,2	100,0
Lacs	95,8	2,0	0,1	1,8	0,2	100,0
Zanzan	97,3	1,2	0,3	0,9	0,3	100,0
Bas Sassandra	95,0	0,5	0,4	3,2	1,0	100,0
Denguélé	98,5	0,2	-	1,2	0,1	100,0
N'Zi Comoé	98,2	0,3	0,2	1,2	0,2	100,0
Marahoué	98,1	0,1	0,4	1,2	0,2	100,0
Sud Comoé	95,2	1,5	0,7	1,7	0,8	100,0
Worodougou	97,4	0,8	0,0	1,5	0,2	100,0
Sud Bandama	97,4	0,3	0,1	1,8	0,3	100,0
Agneby	98,2	0,5	0,1	0,9	0,3	100,0
Fromager	96,9	1,0	0,1	1,7	0,4	100,0
Moyen cavally	96,1	0,8	0,3	2,3	0,6	100,0
Bafing	96,9	1,1	-	1,8	0,2	100,0
Ensemble Côte d'Ivoire	95,5	2,3	0,2	1,6	0,4	100,0

Au niveau des régions administratives, les personnes âgées sont restées, dans leur très grande majorité, dans leur lieu de résidence depuis un an. Le seul mouvement assez significatif de personnes de grand âge a été observé dans la région de la Vallée du Bandama où 17,5 % des personnes âgées de cette circonscription ont changé de lieu de résidence au cours des 12 derniers mois précédant la date du recensement. Ce phénomène migratoire s'est déroulé essentiellement à l'intérieur des frontières nationales.

II - CARACTERISTIQUES SOCIO-CULTURELLES

2.1 - Structure selon la religion

La Côte d'Ivoire est un état laïc qui favorise toutes les confessions religieuses. Elle est donc ouverte à toutes les religions et en compte une multitude dont les plus importantes se distinguent par le nombre de leurs fidèles. A la faveur du RGPH98, on a enregistré la religion pratiquée par chacune des personnes recensées dans les ménages.

Tableau 2.1 : Répartition (en %) de la population et rapport de masculinité selon la religion

Religion	Poids démographique de la population		Rapport de masculinité	
	Population totale	Population âgée de 60 ans ou plus	Population totale	Population âgée de 60 ans ou plus
Catholique	19,4	16,7	95,4	87,6
Protestant	6,6	6,1	87,8	78
Harriste	1,3	2,1	94,2	81,4
Autre relig. chrétienne	3,1	2,2	89,7	80
Musulman	38,6	32,5	112,7	158,2
Animiste	11,9	22,6	104,3	102,1
Autre religion	1,7	1,7	95	87
Sans religion	16,7	15,7	108,1	97,7
Non déclaré	0,7	0,4	107,3	80,6
Total	100,0	100,0	104,3	110,3

Les personnes âgées en Côte d'Ivoire, dans leur ensemble, sont des croyants. La très grande majorité (84 %) d'entre elles adhère à une confession religieuse. Au soir de leur vie, les personnes d'âge avancé sont davantage pieuses car préoccupées, semble-t-il, à préparer leur seconde vie dans l'au delà. Cela pourrait expliquer cet engouement à la pratique religieuse au moment où elles croient disposer d'assez de temps pour se consacrer à "l'Être Suprême". Les lieux de culte sont fréquentés aussi bien par les hommes que les femmes, mais avec une légère majorité chez les hommes (53 %).

La religion musulmane est reconnue comme étant la religion la plus pratiquée en Côte d'Ivoire. En effet, cette confession religieuse compte 38,6 % d'adeptes dans la population ivoirienne. Le nombre de ses fidèles est encore plus important que celui de l'ensemble des religions d'obédience chrétiennes réunies (Catholique, Protestante, Harriste, et "Autre religion chrétienne"). Derrière les musulmans se classent de loin les catholiques avec 19,4 % de pratiquants au niveau national.

L'importance en nombre de fidèles de la religion musulmane se confirme encore dans la population des personnes âgées où elle compte 32,5 % d'adeptes. Les musulmans sont suivis par les animistes et les catholiques qui représentent respectivement 22,6 % et 16,7 % de la population des vieillards. La population des personnes âgées comptent un nombre assez impressionnant de personnes qui n'adhèrent à aucune religion: une personne sur six se retrouvent dans cette situation. Une faible proportion de cette frange de la population est classée dans la catégorie des "Autres religions".

En dehors des musulmans et des animistes où l'on compte une proportion importante d'homme, respectivement 61 % et 51 %, dans toutes les autres religions, on compte plus de femmes que d'hommes.

A Abidjan, ce sont les deux importantes religions (Islam et Catholicisme) en Côte d'Ivoire qui dominent. Un peu moins de la moitié de la population des personnes âgées dans cette cité (48 %) est musulmane. Cette proportion représente environ 12 % des musulmans issues de la population des personnes âgées en Côte d'Ivoire. Quant aux catholiques, la proportion des adeptes enregistrés est équivalente à un peu plus du quart (28 %) de la tranche de la population des 60 ans ou plus résidant à Abidjan. La population des personnes âgées de confession musulmane se caractérise par une forte représentation masculine (64 %) alors que toutes les autres religions sont à dominance masculine. Par ailleurs, les croyants, classés dans la catégorie "Autres religions" (1,5 %) et les harristes (1,7 %) sont très faiblement représentés.

La même hiérarchie se retrouve dans la population des croyants habitant l'ensemble des autres villes de Côte d'Ivoire. La religion musulmane reste dominante et le volume de ses adeptes équivaut à plus de la moitié de la population des personnes âgées (56 %). Elle demeure encore masculinisée (58 %). Plus loin des musulmans se classent les catholiques avec environ 16 %.

La grande majorité des croyants (70 %) de la population des vieillards vivent en zone rurale. Les animistes sont les plus nombreux avec environ plus du quart (28 %) des personnes âgées. Après ceux-ci viennent les musulmans (25 %) et les catholiques (16 %).

2.2 - Structure selon la nationalité

Au sein de la population des personnes âgées, on retrouve toutes les composantes des populations vivant en Côte d'Ivoire, aussi bien des ivoiriens que des étrangers. Il a été retenu pour cette analyse, en plus de la nationalité ivoirienne, celles des pays qui partagent les mêmes frontières avec la Côte d'Ivoire. Il s'agit du Burkina Faso, du Ghana, du Libéria, de la Guinée et le Mali. Les ressortissants des autres pays de l'Afrique ont été regroupés d'une part en "Autre CEDEAO" pour ceux qui sont issus des autres pays membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest et d'autre part en "Autre Afrique" pour les pays d'Afrique non membres de la CEDEAO. Les non africains sont, quant à eux classés dans la modalité "Autre nationalité".

Tableau 2.2: Répartition des personnes âgées par nationalité selon le sexe

Nationalité	Sexe		Ensemble	Rapport de masculinité (%)
	Masculin	Féminin		
Côte d'Ivoire	78,8	90,7	84,4	95,8
Burkina Faso	10,3	3,8	7,2	298,5
Ghana	0,4	0,4	0,4	135,1
Liberia	0,5	0,6	0,5	84,8
Guinée	1,5	0,7	1,1	244,5
Mali	5,6	2,3	4,0	270,8
Autre CEDEAO	2,1	0,7	1,5	321,3
Autre Afrique	0,1	0,0	0,1	153,6
Autre nationalité	0,8	0,8	0,8	106,2
Total	100,0	100,0	100,0	110,3

La population de nationalité ivoirienne dans cette frange de la population est très majoritaire avec une proportion de 84,4 % contre 15,6 % pour les étrangers, soit environ 11 sur 13 personnes âgées de 60 ans ou plus sont des ivoiriens. A côté des Ivoiriens, on peut noter que les étrangers venus des pays frontaliers sont en nombre assez important dans la population des personnes âgées. Leurs effectifs réunis équivalent à une proportion de 13,2% des personnes âgées, soit 85 % de la population étrangère âgée de 60 ans ou plus. Les Burkinabè sont dans cet

ensemble les plus nombreux avec 46,1 % des vieillards étrangers, soit 7,2 % des personnes âgées de 60 ans ou plus. Ensuite viennent de loin les Maliens qui sont représentés, à hauteur de 25,6 % des étrangers âgés de 60ans ou plus, soit environ 4 % de l'ensemble des personnes âgées.

L'importance des ressortissants de ces deux pays (Burkina faso et Mali) dans la population des personnes âgées de la Côte d'Ivoire pourrait trouver son explication dans l'immigration dont a fait l'objet leur population depuis la colonisation. Pour les besoins en main d'œuvre agricole, les pouvoirs d'Etat ont favorisé l'arrivée massive de ces populations pour utiliser leur service en qualité d'ouvriers agricole dans l'exploitation des cultures d'exportations, notamment le café, le cacao, le palmier à huile, etc. Ce mouvement qui s'est même intensifié après les indépendances a favorisé l'accroissement de ces communautés dans la population étrangère en Côte d'Ivoire.

Après les Burkinabè et les Maliens, viennent les étrangers regroupés sous la modalité "Autre CEDEAO" qui représentent un volume de 9,4 % de la population des personnes âgées de nationalité étrangère. Ils surpassent, en proportion, les Guinéens de 2 point1.

Les étrangers classés dans "Autre Afrique" sont les moins nombreux (0,1 %). Ils demeurent en dessous des libériens (0,5 %) dont le faible volume pourrait s'expliquer par l'immigration récente de ce peuple, suite à la guerre civile qu'il a connue. L'immigration a touché beaucoup plus les personnes moins âgées qui ont pu trouver refuge en Côte d'Ivoire.

L'observation de la dernière colonne du tableau 2.2, permet de se rendre compte qu'en dehors de la Côte d'Ivoire et du Libéria, le rapport de masculinité est en faveur des hommes dans la population des étrangers âgés d'au moins 60 ans, résidant sur le territoire national. Il reste encore plus prononcé dans la population étrangère issue des "Autres pays de la CEDEAO" avec 321 hommes pour 100 femmes. Le sexe masculin est également beaucoup plus sur-représenté au sein des populations de nationalité burkinabé (298,5 %), malienne (270,8 %) et guinéenne (244,5 %) vivant en Côte d'Ivoire.

Cette sur-représentation des hommes dans la population des étrangers des pays sus-cités, trouverait encore son explication dans les caractéristiques propres à l'immigration. En effet, les hommes immigrer d'abord les premiers. Une fois installés, ils vont chercher, le plus souvent dans leurs pays d'origine, leurs épouses pour la plupart beaucoup plus jeunes qu'eux. Ce phénomène créé dans la population des personnes âgées de ces communautés, un effet de sélection qui induit une sur-représentation masculine.

Tableau 2.3: Répartition (en %) de la population des personnes âgées par nationalité selon le milieu de résidence

Milieu résidence	N A T I O N A L I T E									Ensemble
	Côte d'Ivoire	Burkina Faso	Ghana	Libéria	Guinée	Mali	Autre CEDEAO	Autre Afrique	Autre nationalité	
Abidjan	6,9	13,2	29,5	2,6	20,4	18,1	40,0	39,7	25,0	8,6
Autre ville	17,5	19,3	18,1	30,6	44,0	38,8	30,6	13,3	19,6	19,2
Ensemble milieu urbain	24,4	32,5	47,6	33,2	64,4	56,9	70,6	53,0	44,6	27,8
Ensemble milieu rural	75,6	67,5	52,4	66,8	35,6	43,1	29,4	47,0	55,4	72,2
Ensemble Côte d'Ivoire	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les personnes âgées vivent majoritairement en milieu rural. Les ressortissants burkinabé, ghanéens, libériens et les non africains, habitent en grande partie dans le milieu rural, tout comme les ivoiriens. Le Burkina Faso dispose, après la Côte d'Ivoire, la très grande proportion de ses ressortissants (67,5 %) en milieu rural, plus précisément dans les chefs lieux de sous-préfecture rurales où l'on dénombre 65,6 % des Burkinabè. De même, les Libériens (66,8 %) se retrouvent pour la plupart en campagne, certainement dans les camps de réfugiés situés au sud

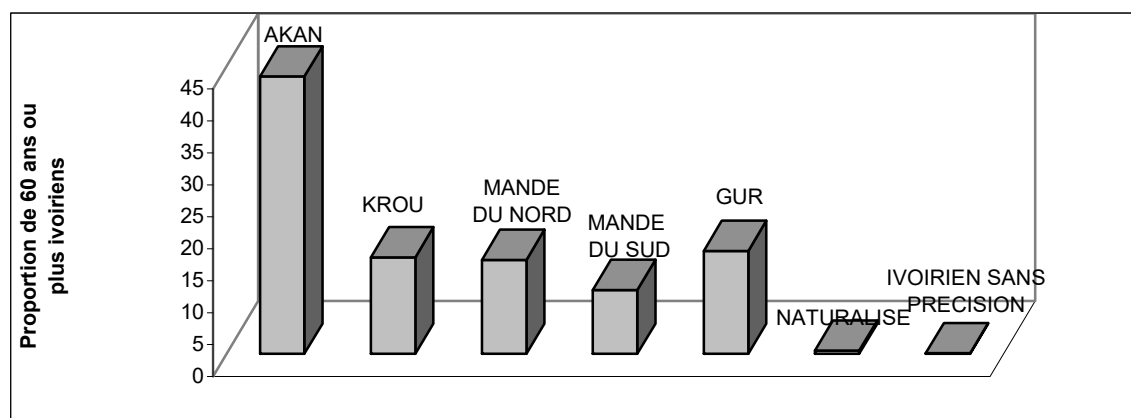
ouest de la Côte d'Ivoire. A l'opposé, les étrangers regroupés dans "Autre CEDEAO", se comptent davantage en milieu urbain, avec une forte proportion (40 %) dans la capitale économique du pays (Abidjan). Ils sont suivis des Guinéens (64,4 %), des Maliens (56,9%) et de l'ensemble des pays non membres de la CEDEAO (53,0 %) qui sont majoritaires en milieu urbain.

Par ailleurs, les vieillards qui vivent dans le milieu urbain sont en grande majorité des Ivoiriens (74,3 %). Les Burkinabè (8,4 %) et les Maliens (8,2 %) représentent presque la même proportion dans l'effectif des personnes âgées résidant dans le milieu urbain. Par contre, dans la population des vieillards habitant le milieu rural, la proportion des burkinabé surpasse celle des maliens de 4 point 3.

2.3 - Structure par ethnie de la population ivoirienne

La Côte d'Ivoire compte environ 60 groupes ethniques. En raison de l'importance de leur nombre, ces ethnies ont été fusionnées en cinq grands groupes qui sont : Akan, Krou, Mandé du nord, Mandé du sud et Gur³. A ceux là, s'ajoutent les "Naturalisés ivoiriens" et les "Ivoiriens sans précision". Ces deux dernières modalités qui ont été introduites pour tenir compte des réalités du terrain se définissent, pour l'une comme étant des personnes qui ont demandé et obtenu auprès des autorités compétentes la nationalité ivoirienne. Quant à l'autre, elle concerne l'ensemble des personnes qui sont nées après la naturalisation de leur parent.

Graphique 2.1 : Représentation des personnes âgées de nationalité ivoirienne par grand groupe ethnique



Les personnes âgées de nationalité ivoirienne recensées représentent un effectif de 510 748 habitants, répartis en 249 933 hommes et 260 815 femmes, soit un rapport de masculinité de 96 hommes pour 100 femmes. La distribution de cette sous-population par grand groupe ethnique laisse apparaître que le groupe "Akan" compte le plus grand nombre de personnes âgées chez les ivoiriens avec 43,4 % de l'effectif. Derrière eux se classent par ordre d'importance les Gurs (16,1 %), les Krous (15,1 %), les Mandés du nord (14,7 %) et les Mandés du sud (10,0 %). Les "Naturalisés" et les "Ivoiriens sans précision" sont très faiblement représentés avec un poids démographique inférieur à 1 %.

Pour le rapport de masculinité, on note dans l'ensemble une sur-représentation des femmes dans la population des personnes âgées de nationalité ivoirienne. Cette prééminence des femmes est surtout vraie chez les "Akan" et les "Krou" où l'on enregistre respectivement des rapports de masculinité de 83,2 et 96,4. Par contre, dans tous les autres grands groupes ethniques, les hommes sont majoritaires. Ils le sont encore plus dans la population des

³ Gur : appellation du grand groupe Voltaïque.

"naturalisés" où l'on enregistre 165,7 hommes pour 100 femmes. Cette population classée dans ce groupe des naturalisés constitue l'ensemble des personnes d'origine étrangère qui ont acquis la nationalité ivoirienne. L'importance relative du rapport de masculinité de ce groupe d'ivoiriens d'origine étrangère confirme bien le caractère discriminant de la migration internationale qui touche beaucoup plus les hommes que les femmes en Côte d'Ivoire.

Tableau 2.4 : Répartition (en %) des personnes âgées de nationalité ivoirienne par groupe ethnique

Ethnie	Sexe		Ensemble	Rapport de masculinité
	Masculin	Féminin		
Akan	40,3	46,4	43,4	83,2
Krou	15,1	15,0	15,1	96,4
Mande du nord	15,9	13,6	14,7	112,5
Mande du sud	10,7	9,4	10,0	109,1
Gur	17,1	15,1	16,1	109,1
Naturalise	0,7	0,4	0,5	165,7
Ivoirien sans précision	0,1	0,1	0,1	118,2
TOTAL	100,0	100,0	100,0	95,8

Les données du tableau 2.5 montre que la population des personnes âgées de nationalité ivoirienne vit majoritairement en milieu rural. En effet, plus des trois quarts des ivoiriens d'âge avancé se retrouvent en campagne contre seulement 24,4 % en milieu urbain. Tous les grands groupes ethniques affichent également les mêmes tendances, excepté les "naturalisés" (55 %) qui vivent plutôt majoritairement en milieu urbain.

Par ailleurs, l'on observe que les Mandés du Nord sont légèrement plus nombreux en milieu rural (52 %) que dans le milieu urbain (48 %). Le fort taux de ce groupe ethnique dans le milieu urbain pourrait être le fait que les Mandés du Nord soient pour la plupart des commerçants qui exercent leur activité principalement dans les zones urbaines.

Tableau 2.5: Répartition (en %) de la population des personnes âgées de nationalité ivoirienne par grand groupe ethnique selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	GRAND GROUPE ETHNIQUE						Total
	Akan	Krou	Mandé du nord	Mandé du sud	Gur	Naturalisé	
Abidjan	7,1	7,5	10,7	3,8	3,7	21,7	6,9
Autres villes	12,8	12,1	37,1	14,1	19,2	33,3	17,5
Ensemble urbain	19,9	19,6	47,8	17,9	22,9	55,0	24,4
Ensemble rural	80,1	80,4	52,2	82,1	77,1	45,0	75,6
Ensemble Côte d'Ivoire	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

2.4 - Structure par état matrimonial

La situation des personnes par rapport au mariage fait partie des informations que le RGPH98 a permis de collecter. La collecte des informations s'est faite à travers des concepts définis comme suit :

- célibataire : personne qui n'a jamais été mariée et qui ne vit pas avec un homme, pour une femme, pour un homme;
- union libre: tout individu non marié (civilement, religieusement ou selon les rites coutumiers) qui vit en concubinage;
- marié: tout individu dont l'union a été célébrée à l'état civil, ou religieusement ou selon les rites coutumiers. Les femmes mariées, les hommes mariés selon le nombre d'épouse ont été distingués;

- divorcé(e): toute personne dont le mariage a été rompu par divorce et qui ne s'est pas remariée. Un polygame qui divorce avec l'une de ses femmes n'est pas considéré comme divorcé, mais reste toujours marié;
- veuf (ve): personne dont le mariage a été rompu par le décès du conjoint et qui ne s'est pas remariée.

Graphique 2.2 Etat matrimonial des personnes âgées

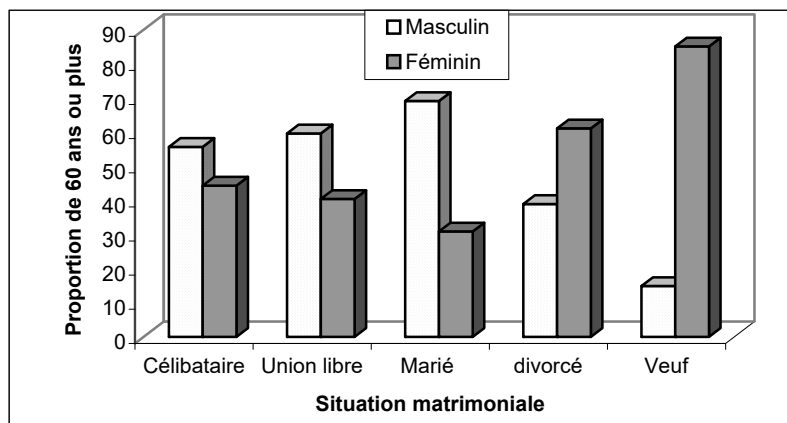
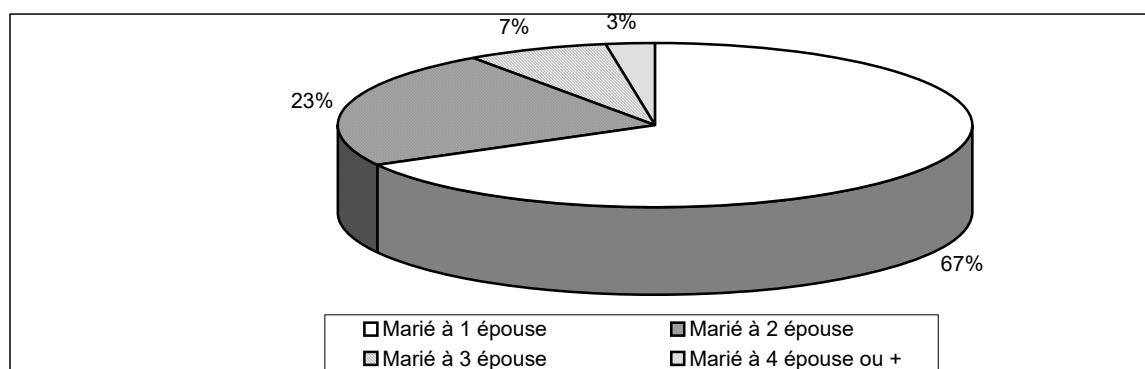


Tableau 2.6 : Répartition de la population des 60 ans ou + selon la situation matrimoniale

Situation matrimoniale	Sexe		Ensemble	Rapport de masculinité
	Masculin	Féminin		
Célibataire	8,9	7,9	8,4	125,6
Union libre	3,6	2,7	3,2	147,5
Marié	76,5	37,7	58,0	223,8
Séparé / divorcé	2,3	4,0	3,1	63,7
Veuf	7,3	46,1	25,7	17,5
Non déclaré	1,4	1,7	1,5	91,8
Total	100,0	100,0	100,0	110,3

Graphique 2.3 : Répartition des personnes âgées mariées



En Côte d'Ivoire, près de trois personnes âgées de 60 ans ou plus sur cinq (58,0 %) sont mariées. Les deux tiers (2/3) de ces personnes ces personnes mariées ont contracté une union monogame. Après les mariés, viennent les veufs qui représentent une proportion assez appréciable. Ils dépassent légèrement le quart de la population des personnes âgées. Aussi, pouvons-nous constater la présence de personnes qui n'ont jamais vécu maritalement. Cette catégorie d'individus, considérés comme des célibataires à vie, atteint une proportion de 8,4 %. On note par ailleurs que les personnes qui sont en union libre (3,2 %) et celles divorcées ou séparées (3,1 %) enregistrent un poids sensiblement égale.

Au niveau du rapport de masculinité, on note une prédominance des hommes chez les célibataires, les mariés et les personnes qui ont contractées une union libre. Par contre, les séparés/divorcés et les veufs s'affichent avec des rapports de masculinité en faveur des femmes. La supériorité en nombre des femmes très accentuée chez les veufs traduit une forte mortalité des hommes dans la population des personnes âgées.

Tableau 2.7: Répartition des personnes âgées par groupe d'âge selon la situation matrimoniale

Milieu de résidence	SITUATION MATRIMONIALE									Total
	Célibataire	Union libre	Marié à 1 épouse	Marié à 2 épouse	Marié à 3 épouse	Marié à 4 épouse	Séparé / divorcé	Veuf	Non déclaré	
Abidjan	15,2	3,9	43,1	10,1	3,2	1,3	2,6	17,9	2,9	100,0
<i>Ensemble milieu urbain</i>	11,4	3,3	39,3	12,8	4,3	1,7	2,4	22,9	2,0	100,0
<i>Ensemble milieu rural</i>	7,3	3,1	38,8	13,8	4,1	1,5	3,4	26,8	1,3	100,0
Ensemble Côte d'Ivoire	8,4	3,2	38,9	13,5	4,1	1,5	3,1	25,7	1,5	100,0

L'observation du tableau 2.7 permet de se rendre compte que la proportion de l'ensemble des personnes âgées mariées dans le milieu urbain (58,1 %) est presque équivalente à celle enregistrée dans le milieu rural (58,2 %). Il en est de même pour les personnes qui vivent en union libre parmi lesquelles la proportion dans les deux milieux est légèrement supérieure à 3 %.

A l'image de la structure des personnes âgées selon la situation matrimoniale au niveau national, les mariés sont majoritaires dans la population des 60 ans ou plus de la ville d'Abidjan (57,7 %). On note que parmi eux, les trois quarts ont célébré une union monogame et le reste a contracté un mariage polygame avec au moins deux femmes.

2.5 - Alphabétisation et niveau d'instruction

2.5.1-Alphabétisation

Dans le cadre du RGPH98, l'alphabétisation a été définie comme étant le fait pour une personne d'être capable de lire et d'écrire en comprenant, une lettre simple adressée à un parent, à un ami ou à une connaissance. A l'opposé, l'analphabète ou l'illettré est une personne qui se présente dans la situation contraire.

Les personnes âgées, en Côte d'Ivoire, sont en majorité analphabètes, car 92 personnes sur 100 répondent à ce critère. L'on constate l'importance des analphabètes aussi bien chez les ivoiriens que chez les non ivoiriens. Cependant, les illettrés sont, en proportion, légèrement supérieurs chez les ivoiriens (92,4 %) que chez les non ivoiriens (90,9 %).

Tableau 2.8: Répartition (en %) des personnes âgées résidentes par sexe et par nationalité selon la situation par rapport à l'alphabétisation

Situation par rapport à l'alphabétisation	Ivoirien				Non ivoirien				Ensemble			
	Masc.	Femi.	Ens.	Rm ⁴	Masc.	Femi.	Ens.	Rm	Masc.	Femi.	Ens.	Rm
Alphabète	11,9	3,5	7,6	328,6	9,8	7,3	9,1	344,3	11,4	3,8	7,8	331,3
Analphabète	88,1	96,5	92,4	87,5	90,2	92,7	90,9	251,3	88,6	96,2	92,2	101,8
T o t a l	100,0	100,0	100,0	95,8	100,0	100,0	100,0	251,7	100,0	100,0	100,0	110,3

⁴ Rm : Rapport de masculinité

Par rapport au rapport de masculinité, l'on constate dans l'ensemble que les hommes dépassent légèrement les femmes dans la population des illettrés (101,8 hommes pour 100 femmes). Cependant par nationalité, on note une sur-représentation des femmes chez les ivoiriens (87,5 hommes pour 100 femmes) alors que chez les non-ivoiriens, les hommes apparaissent environ 2,5 fois plus nombreux que les femmes (251,3 hommes pour 100 femmes). Quant aux alphabètes, la population est très fortement masculinisée quelque soit la nationalité (voir tableau 2.8).

L'analyse du tableau 2.9 permet de constater que seule une très petite proportion de la population (4,1 %) ,vivant dans le milieu rural est capable de lire et écrire; le reste constitué par la grande majorité (95,5 %) est illettré. Quant aux résidents du milieu urbain, la proportion des alphabètes est certes encore faible mais elle occupe un volume assez acceptable (18,5 %) dans cette sous population.

La capitale économique du pays (Abidjan) compte un effectif relativement important de lettrés dans sa population de personnes âgées. Leur proportion, comparativement à celles relevées dans les deux milieux de résidence reste assez élevée et équivaut à un peu plus du tiers (34,3 %) des 60 ans ou plus vivant dans cette cité.

Tableau 2.9: Répartition (en %) des personnes âgées résidentes par milieu de résidence selon la situation par rapport à l'alphabétisation

Milieu de résidence	Situation par rapport à l'alphabétisation		
	Alphabète	Analphabète	Total
Abidjan	34,3	65,7	100,0
Autre ville	12,4	87,6	100,0
Ensemble urbain	18,5	81,5	100,0
Ensemble rural	4,1	95,9	100,0
Ensemble Côte d'Ivoire	7,8	92,2	100,0

2.5.2 - Niveau d'instruction

Le niveau d'instruction est un facteur déterminant dans la vie sociale d'un individu. Plus il est élevé, plus grandes sont les possibilités d'avoir accès à une profession rémunérée pour mener une vie décente. Le RGPH98 l'a défini comme étant le niveau le plus élevé qu'un individu a atteint dans ses études. Pour les besoins de l'analyse, les modalités de cette variable ont été regroupées selon les cycles d'étude établis comme suit:

- primaire (du CP1 au CM2);
- secondaire 1^{er} cycle (de la 6^{ème} à la 3^{ème});
- secondaire 2nd cycle (de la second à la terminale);
- secondaire technique (CAP1, CAP, CAP3, BEP1, BEP2, BT1, BT2, BTS/AP, BTS1, BTS2, etc.)
- supérieur (université et grande école).

Les résultats obtenus dans le tableau 2.10 permettent de se rendre compte que les personnes âgées en Côte d'Ivoire sont dans leur très grande majorité (92,6 %) sans niveau d'instruction. Celles qui ont acquis le niveau primaire atteignent difficilement 5 % de cette frange de la population. Pour le niveau secondaire 1^{er} cycle, la proportion des personnes concernées n'est que de 1,6 %. Quant aux autres niveaux d'instruction, on dénombre un volume relatif très faible de personnes de 60 ans ou plus qui les ont atteints.

On note, par ailleurs, une large prédominance des hommes dans la population des personnes âgées qui ont acquis un niveau d'instruction. Cette forte masculinité est encore plus accentuée chez les personnes qui ont atteint le niveau du supérieur où l'on dénombre 435 hommes pour 100 femmes.

Tableau 2.10: Répartition (en %) de la population des personnes âgées selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Sexe		Ensemble	Rapport de masculinité
	Masculin	Féminin		
Primaire	6,7	2,3	4,6	328,5
Secondaire 1er cycle	2,2	0,8	1,6	313,5
Secondaire 2nd cycle	0,9	0,3	0,6	350,0
Secondaire technique	0,2	0,1	0,1	203,6
Supérieur	0,7	0,2	0,5	435,0
Sans niveau d'instruction	89,2	96,4	92,6	102,1
Non déclaré	0,0	0,0	0,0	337,5
Total	100,0	100,0	100,0	110,3

La forte proportion de personnes de grand âge classées dans la modalité "Sans niveau d'instruction" explique l'importance du volume d'analphabète dans cette sous population. Cette situation est sans nul doute, le résultat de la faible scolarisation qu'a connu cette population. En effet, les personnes âgées dont l'enfance se situe à l'époque coloniale ont bénéficié à peine de la scolarisation faute d'infrastructures scolaires aussi variées et mieux réparties dans le pays comme c'est le cas aujourd'hui. A cela, il convient d'ajouter le peu d'intérêt accordé par la population qui, en ce moment ignorait le bien fondé de l'instruction importée de l'occident. Les parents, pour la plupart, préféreraient se faire accompagner par leur enfants au champ plutôt que d'aller à l'école. Cette situation pourrait justifier, dans une large mesure, les très faibles taux d'alphabétisation et d'instruction observés dans cette frange de la population.

III - CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES DES PERSONNES AGEES

En Côte d'Ivoire, l'âge légal de départ à la retraite est de 65 ans pour les professeurs agrégés de l'enseignement supérieur, 60 ans pour les cadres supérieurs et 55 ans pour les autres agents de l'administration publique. Dans le secteur privé, cet âge est uniforme pour tous les agents et se situe à 55 ans. Cependant, contrairement à toute éventuelle appréhension, l'étude des caractéristiques économiques (analyse par type d'activité) des personnes âgées de 60 ans et plus, est loin d'être superflue. En effet, vu le contexte actuel de crise économique dans lequel se trouve la Côte d'Ivoire, à l'instar de la plupart des pays de l'Afrique au sud du Sahara, l'activité économique semble concerner aussi bien les jeunes de 6 à 59 ans que les personnes âgées de 60 ans et plus. D'où l'intérêt de la présente étude.

Nous analyserons ici la participation des personnes âgées à l'activité économique, les caractéristiques économiques des actifs occupés, et les caractéristiques de la population inactive. Il s'agira essentiellement d'analyses descriptives.

3.1 - Participation à l'activité économique

3.1.1 - Données globales

Le constat général est qu'il n'y a ni chômeur, ni personnes en quête d'un premier emploi et ni élèves ou étudiants parmi les personnes âgées de 60 ans et plus, en Côte d'Ivoire.

Selon les données du tableau 3.1, plus de la moitié de l'ensemble des personnes âgées résidentes en Côte d'Ivoire est active : la population active représente 63,6% de la population totale des personnes âgées. Par ailleurs, la majorité de ces actifs sont des hommes et inversement, la majorité des inactifs sont des femmes. Le rapport de masculinité des actifs occupés est de 215,3 contre 34,0 pour l'ensemble des inactifs. Cette situation de l'emploi au niveau des personnes de 60 ans ou plus, semble être les mêmes que celle de la population de 15 à 59 ans par sexe et par type d'activité. Ainsi donc, à tout âge, les proportions d'hommes actifs sont supérieures à celles des femmes actives.

Tableau 3.1 : Répartition (en %) des personnes âgées de 60 ans et plus et rapports de masculinité, selon le milieu de résidence et le type d'activité

Type d'activité	Milieu de résidence									Ensemble Côte d'Ivoire		
	Abidjan			Ensemble urbain			Ensemble rural			Effectif	%	Rm
	Effectif	%	Rm	Effectif	%	Rm	Effectif	%	Rm			
Actifs occupés	18434	36,7	249,9	76401	46,9	275,0	299881	70,0	203,0	376282	63,6	215,3
Inactifs	31857	63,3	82,3	86488	53,1	54,2	128651	30,0	23,1	215139	36,4	34,0
.ménagères	9800	19,5	1,9	33861	20,8	1,6	60226	14,1	1,4	94087	15,9	1,5
.retraités	10107	20,1	791,3	16338	10,0	948,7	2100	0,5	590,8	18438	3,1	890,2
.rentiers	1408	2,8	315,3	3477	2,1	226,2	2541	0,6	152,6	6018	1,0	190,4
.autres inactifs	10542	21,0	65,2	32852	20,2	62,7	63784	14,9	45,6	96636	16,3	51,0
N.D	1980	-	75,53	5024	-	77,34	8489	-	76,30	13513	-	76,69
Ensemble	52271	100	118,96	167913	100	111,8	437021	100	109,8	604934	100	110,3

Les pourcentages sont calculés par rapport à l'effectif de la population ayant déclaré son type d'activité, par milieu de résidence

3.1.2 - Participation à l'activité économique selon le milieu de résidence et le sexe

Le tableau 3.2 présente la répartition des taux d'activité par sexe et par milieu de résidence. Le taux d'activité mesure l'importance de la population totale active par rapport à l'ensemble de la population concernée. C'est le rapport de l'effectif de la population active à

l'effectif de la population totale. Il sert essentiellement à mesurer le degré de participation d'une population donnée, à l'activité économique. Ce tableau présente aussi le ratio de genre qui est le rapport entre le taux d'activité des femmes et celui des hommes. Le ratio de genre permet de mesurer les différences d'intensités de l'activité selon le sexe, sans une interférence du poids relatif de chaque sous-population.

Dans l'ensemble, sur 100 personnes âgées de 60 ans et plus en Côte d'Ivoire, 64 sont occupées contre seulement 36 qui sont inactives. Les inactifs sont surtout des ménagères (15,9 %) ou des retraités (3,1 %) et dans une faible mesure des rentiers (1,0 %) (tableau 3.1). Les données du tableau 3.2 confirment l'analyse faite au tableau 3.1. Quel que soit le milieu de résidence, les taux d'activité sont largement plus élevés chez les hommes que chez les femmes (graphique 3.1). Les écarts varient entre 24,3 (à Abidjan) et 44,4 (en milieux semi urbain). Les taux d'activité des hommes tournent autour de 87,8 % en milieu rural et 63,2 % en milieu urbain.

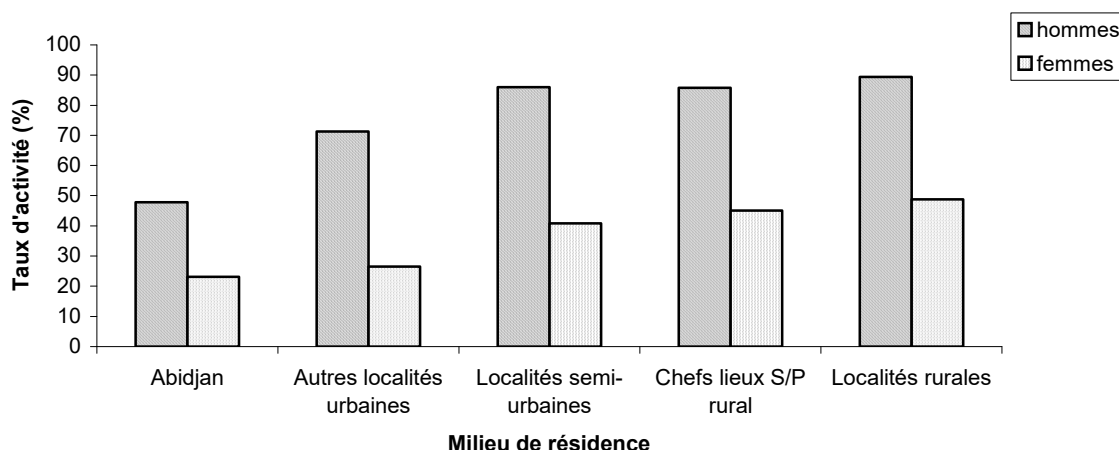
Quant aux ratios de genre, ils s'élèvent à 0,5 dans l'ensemble. En milieu urbain, ces ratios sont plus faibles : 0,4 contre 0,5 en milieu rural. En d'autres termes, les femmes participent moins à l'activité économique que les hommes, quelque soit le milieu de résidence.

Tableau 3.2 : Taux d'activité (%) par sexe et par milieu de résidence (en %)

Milieu de résidence	Sexe		Ratio de Genre*	Ensemble Côte d'Ivoire
	Hommes	Femmes		
Abidjan	47,8	23,2	0,5	36,7
Autres localités urbaines	71,3	26,5	0,4	50,0
Localités semi-urbaines	86,0	40,8	0,5	63,6
Ensemble urbain	64,8	26,7	0,4	46,9
Chef lieux de S/P rurales	85,8	45,0	0,5	65,5
Autres localités rurales	89,4	48,8	0,6	70,2
Ensemble rural	89,3	48,6	0,5	70,0
Ensemble Côte d'Ivoire	82,5	42,6	0,5	63,6

* Rapport entre le taux d'activité des femmes et celui des hommes.

Graphique 3.1 : Taux d'activité des personnes âgées de 60 ans ou plus par sexe selon le milieu de résidence



3.1.3 - Participation à l'activité économique selon le lien de parenté avec le chef de ménage

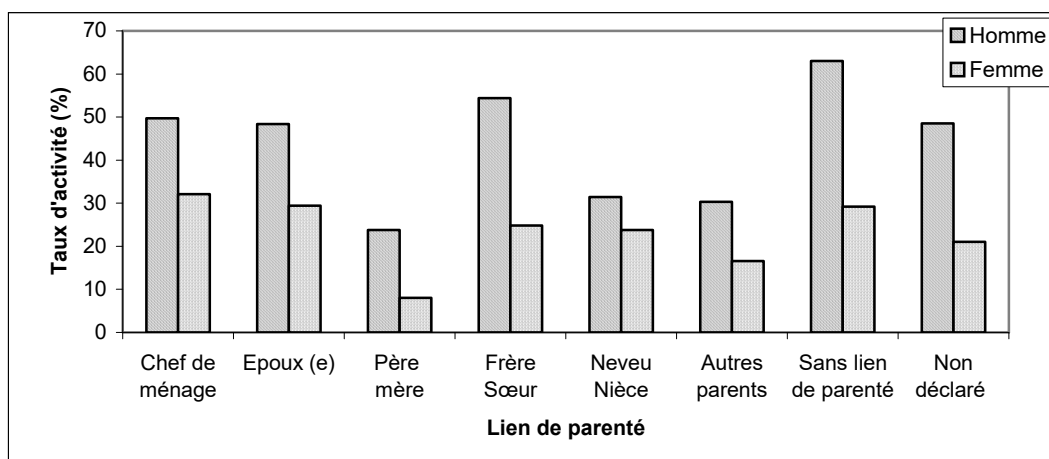
On peut donc dire qu'il n'y a ni chômeur, ni personne en quête d'un premier emploi, et ni élève ou étudiant parmi les personnes âgées de 60 ans et plus, en Côte d'Ivoire. Cette population est composée essentiellement de personnes de sexe masculin et de personnes résidant pour la plupart en milieu rural. L'analyse de la participation à l'activité économique suivant le lien de parenté montre que, les personnes les plus actives dans le ménage sont les chefs de ménage et les frères et sœurs. Globalement, leurs taux d'activité sont respectivement de 79,8 % et 54,4 %. En

revanche, le taux d'activité le plus faible s'observe chez les parents (père et mère) du chef de ménage (27,4 %).

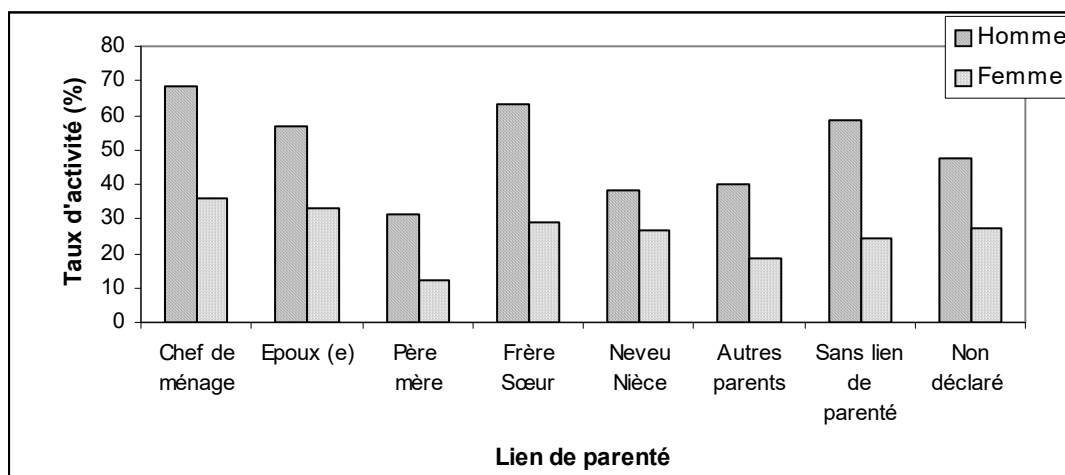
Tableau 3.3 : Taux d'activité (en %) des personnes âgées de 60 ans et plus par sexe selon le lien de parenté avec le chef de ménage

Sexe	Lien de parenté avec le chef de ménage								Total
	Chef de ménage	Epoux	Mère/Père	Frère/Sœur	Neveu/Nièce	Autres parents	Sans lien de parenté	Non déclaré	
Abidjan Ville									
Homme	49,7	48,4	23,8	54,4	31,4	30,3	63,1	48,5	47,8
Femme	32,1	29,4	8,0	24,8	23,8	16,6	29,2	21,0	23,2
Total	45,5	29,6	9,5	38,9	27,7	21,3	42,2	35,0	36,7
Ensemble Urbain									
Homme	68,3	56,7	31,1	63,0	38,4	39,8	58,6	47,3	64,8
Femme	36,2	33,1	12,1	28,9	26,6	18,9	24,3	27,3	26,7
Total	60,5	33,3	14,0	42,9	32,2	25,2	37,4	37,5	46,9
Ensemble Rural									
Homme	93,3	65,1	40,4	76,9	66,0	63,0	79,3	73,5	89,3
Femme	65,2	54,5	31,0	48,8	50,3	39,2	35,4	33,7	48,6
Total	87,5	54,6	32,2	57,8	56,7	45,2	53,4	48,9	70,0
Ensemble Côte d'Ivoire									
Homme	86,4	62,8	38,3	73,0	54,5	55,4	73,4	58,8	82,5
Femme	56,0	49,6	25,9	44,7	42,0	33,7	31,9	30,9	42,6
Total	79,8	49,7	27,4	54,4	47,5	39,4	48,5	43,3	63,6

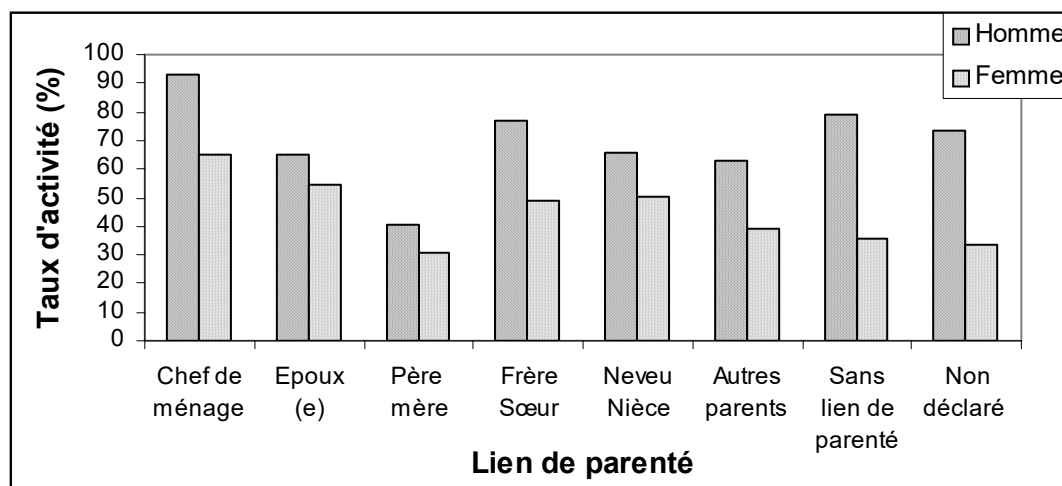
Graphique 3.2 : Taux d'activité des personnes âgées de 60 ans et plus, par sexe selon le lien de parenté avec le chef de ménage (Abidjan ville)



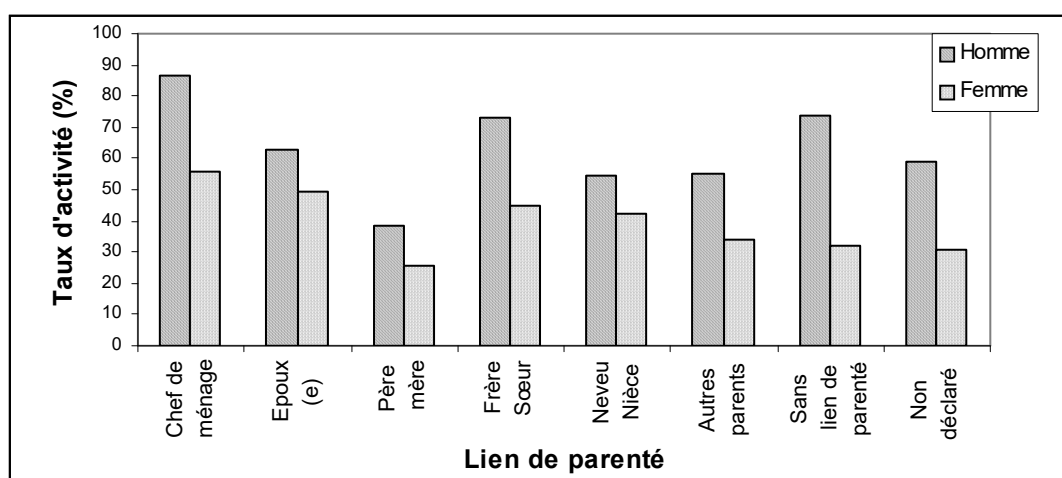
Graphique 3.3 : Taux d'activité des personnes âgées de 60 ans et plus, par sexe selon le lien de parenté avec le chef de ménage (ensemble des localités urbaines)



Graphique 3.4 : Taux d'activité des personnes âgées de 60 ans et plus, par sexe selon le lien de parenté avec le chef de ménage (ensemble rural)



Graphique 3.5 : Taux d'activité des personnes âgées de 60 ans et plus, par sexe selon le lien de parenté avec le chef de ménage (ensemble C.I.)



3.1.4 - Participation à l'activité économique selon le statut matrimonial des personnes âgées

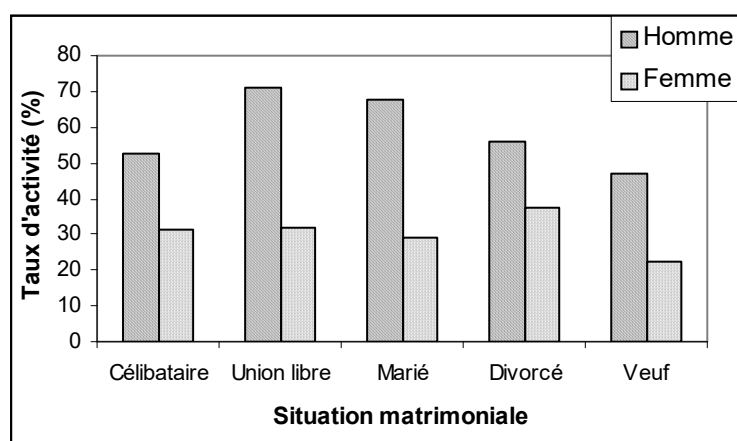
Le tableau 3.4 présente la répartition des taux d'activité des personnes âgées de 60 ans et plus, selon le sexe, le statut matrimonial et le milieu de résidence. De ce tableau il ressort que, les personnes âgées sont en majorité des actifs. Le taux global d'activité pour l'ensemble des personnes âgées de 60 ans et plus est de 63,6 %. Les personnes âgées les plus actives au niveau national sont celles vivant en union libre. Les taux d'activité sont de 70,8 % pour les personnes âgées vivant en union libre, 73,6 % pour les mariées et 65,0 % pour les séparées ou divorcées.

Les femmes se démarquent de l'ensemble de la population des personnes âgées de 60 ans et plus. On constate qu'au niveau des femmes, les personnes âgées les plus actives sont des séparées et divorcées quel que soit le milieu de résidence. Puis viennent les femmes vivant en union libre et les célibataires. Les taux d'activité les plus faibles s'observent, quel que soit le milieu de résidence, chez les veufs et veuves.

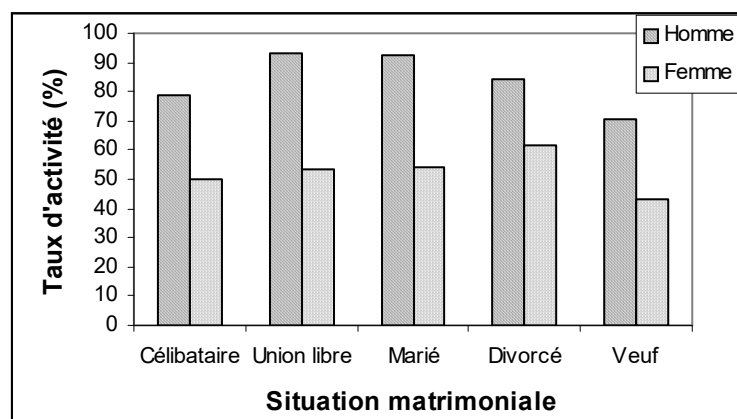
Tableau 3.4 : Taux d'activité (en %) des personnes âgées de 60 ans et plus selon le sexe, le statut matrimonial et le milieu de résidence

Sexe	Etat matrimonial					Ensemble
	Célibataire	Union Libre	Marié(e)	Divorcé(e)	Veuf/veuve	
Abidjan ville						
Homme	47,0	60,8	48,3	37,0	31,7	47,8
Femme	31,3	32,6	23,7	33,0	16,7	23,2
Total	39,4	49,2	40,8	34,4	18,4	36,7
Ensemble Urbain						
Homme	52,5	71,3	67,7	56,1	47,0	64,8
Femme	31,3	31,7	29,0	37,6	22,2	26,7
Total	42,5	55,1	56,0	43,9	25,1	46,9
Ensemble Rural						
Homme	78,7	93,2	92,4	84,4	70,4	89,3
Femme	49,7	53,2	53,8	61,5	42,9	48,6
Total	66,3	77,2	80,4	70,7	47,3	70,0
Ensemble Côte d'Ivoire						
Homme	69,3	86,9	85,5	79,1	66,0	82,5
Femme	42,3	46,9	47,1	55,9	37,6	42,6
Total	57,4	70,8	73,6	65,0	41,9	63,6

Graphique 3.6 : Taux d'activité des personnes âgées de 60 ans ou plus par sexe selon la situation matrimoniale (ensemble urbain)



Graphique 3.7 : Taux d'activité des personnes âgées de 60 ans ou plus par sexe selon la situation matrimoniale (ensemble rural)



L'analyse de la participation des personnes âgées de 60 ans et plus à l'activité économique fait ressortir une grande discrimination entre les sexes et entre les milieux urbain et rural. Cela apparaît nettement à l'analyse comparative des proportions des occupés et des ménagères. Les femmes sont en quasi totalité (98,5 %) des ménagères alors qu'au nombre des occupés elles ne sont que de 31,7 %. Cette situation relève parfois, d'une part, de préjugés défavorables à la scolarisation et au travail des femmes notamment en milieu rural, où celles-ci sont confinées dans les rôles de ménagères et de mères. Mais la faible proportion des femmes âgées de 60 ans ou plus occupées peut être due à une tendance des agents recenseurs à classer systématiquement les femmes comme ménagères en milieu rural même si elles tirent quelques revenus des cultures qu'elles font pour leur propre compte.

3.2 - Caractéristiques économiques de la population active occupée

3.2.1 - Analyse selon le milieu de résidence

Au cours du recensement général de la population et de l'habitat de 1998, il a été défini comme active, toute personne âgée de 6 ans et plus, occupée, les personnes ayant perdu leur emploi et qui sont à la recherche d'un emploi (chômeurs) et les personnes en quête d'un premier emploi.

Tableau 3.5: Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus, occupées selon le sexe et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Sexe		Total
	Hommes	Femmes	
Abidjan	13 165	5 269	18 434
Autres villes	42 862	15 105	57 967
Ensemble Urbain	56 027	20 374	76 401
Ensemble Rural	200 910	98 971	299 881
Total	256 937	119 345	376 282

Quel que soit le milieu de résidence, les hommes dans l'ensemble représentent plus des 2/3 de la population active occupée (tableau 3.5 et 3.6). L'écart entre les deux sexes semble plus prononcé en milieu urbain qu'en milieu rural : en milieu urbain, 73,0 % des actifs sont des hommes et 27,0 % sont des femmes ; tandis qu'en milieu rural, la proportion des hommes dans la population totale active est de 67,0 % contre 33,0 % pour les femmes. L'avantage relatif du milieu rural par rapport au travail des femmes s'explique par le fait que le milieu rural est essentiellement agricole et que ce secteur ne nécessite pas de qualification. En outre, l'agriculture en Côte d'Ivoire comme dans la quasi totalité des pays en développement, nécessite

beaucoup de main d'œuvre. En plus donc des activités ménagères, les femmes du milieu rural, généralement analphabètes, exercent également dans l'agriculture.

3.2.2 - Analyse selon la situation dans l'occupation

Le tableau 3.6 présente la répartition des personnes âgées de 60 ans et plus, et actives occupées, par sexe et selon la situation dans l'occupation.

Quelle que soit la situation des actifs occupés, les hommes sont toujours majoritaires sauf pour les aides-familiaux (tableau 3.6). Les femmes aides-familiales sont plus nombreuses que les hommes du même statut. Les effectifs les plus élevés concernent les indépendants. Ceux-ci représentent 78,8 % des hommes occupés et 69,2 % des femmes occupées (tableaux 3.6 et 3.7). L'écart le plus élevé entre sexe s'observe au niveau de cette modalité (« indépendants »). L'importance des proportions d'indépendants dans la répartition des personnes âgées actives occupées par sexe et selon la situation dans l'occupation relève de l'influence du secteur agricole et aussi du secteur informel qui est non négligeable en Côte d'Ivoire. En effet, en 1995, le secteur informel contribuait pour 20% à la formation du PIB en Côte d'Ivoire. Ce secteur joue un rôle encore plus déterminant dans l'emploi. Selon les estimations récentes de l'INS à partir des données de l'enquête sur le niveau de vie des ménages en 1998, 28,4% de la population totale active de Côte d'Ivoire exerce dans ce secteur d'activité. En outre, ces activités informelles sont essentiellement basées en milieu urbain ; 76,5% des acteurs de l'économie informelle résident en ville. (PNUD, 2000).

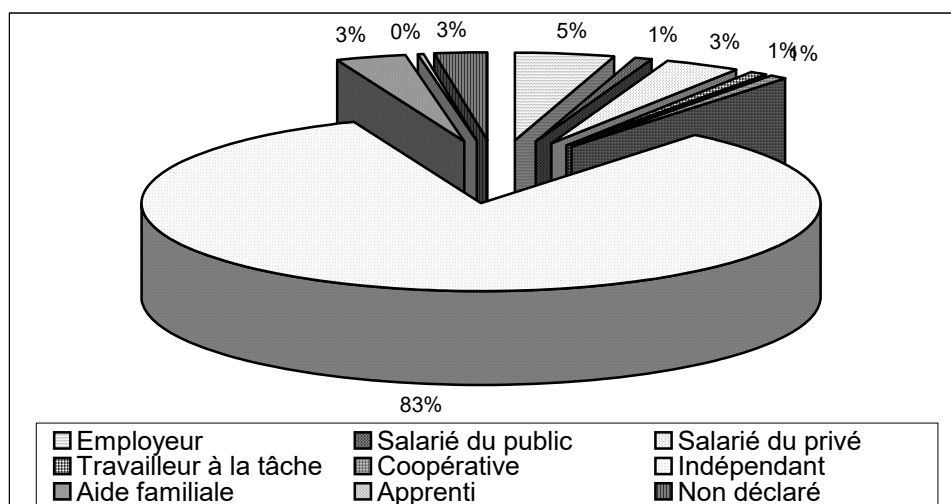
Tableau 3.6 : Répartition des personnes âgées résidentes et actives occupées par sexe, selon la situation dans l'occupation

Situation dans l'activité	Sexe		Total
	hommes	femmes	
Employeur	12 384	1 802	14 186
Salarié du public	2 219	332	2 551
Salarié du privé	8 859	981	9 840
Travailleur à la tâche	1 950	374	2 324
Coopérative	2 090	371	2 461
Indépendant	213 825	82 546	296 371
Aide familiale	8 389	28 690	37 079
Apprenti	587	261	848
Non déclaré	6 634	3 988	10 622
Total	256 937	119 345	376 282

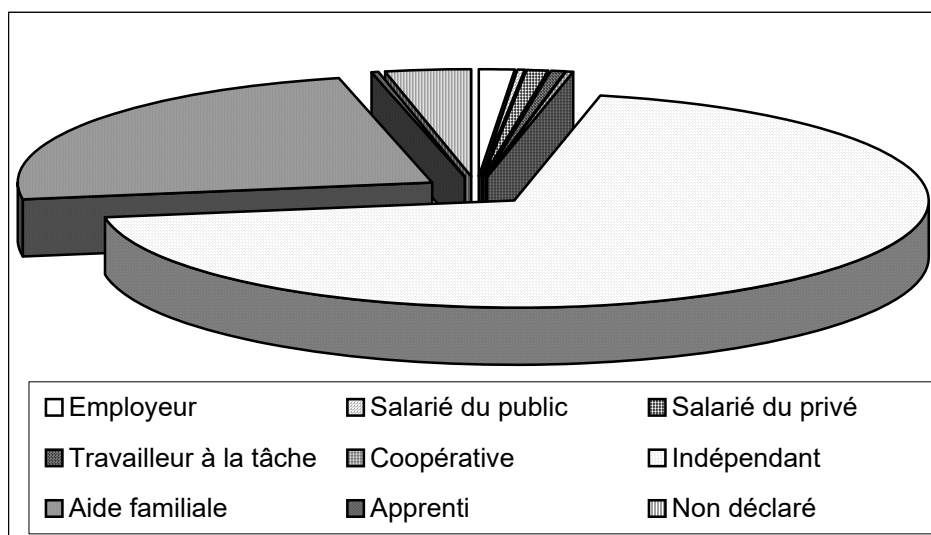
Tableau 3.7 : Répartition des personnes âgées actives occupées par sexe, selon la situation dans l'occupation (en %)

Situation dans l'activité	%	RM
Employeur	3,9	687,2
Salarié du public	0,7	668,4
Salarié du privé	2,7	903,1
Travailleur à la tâche	0,6	521,4
Coopérative	0,7	563,3
Indépendant	81,1	259,0
Aide familiale	10,1	29,2
Apprenti	0,2	224,9
Total	100,0	217,0

Graphique 3.8 : Répartition des personnes âgées actives occupées, de sexe masculin, selon la situation dans l'emploi



Graphique 3.9 : Répartition des personnes âgées actives occupées, de sexe féminin, selon la situation dans l'emploi



Dans chaque branche d'activité économique, les indépendants sont les plus nombreux quel que soit le sexe. On rencontre plus d'hommes indépendants dans l'agriculture que de femmes : 83,2 % des hommes âgés de 60 ans ou plus exercent comme des indépendants dans l'agriculture contre 67,9 % chez les femmes âgées. En revanche, on observe le phénomène inverse dans le commerce où les femmes âgées s'adonnent plus à ce secteur (86,9 %) que les hommes (85,3 %).

De même quel que soit le sexe, la majorité des employeurs est dans l'agriculture (89,0% contre 87,4 % d'hommes et 87,4 % de femmes sont des employeurs. Les travailleurs indépendants et les aides familiaux représentent 90,0 % de l'ensemble des travailleurs âgés de 60 ans ou plus. Tout comme pour les employeurs, les hommes et les femmes indépendants ou aides familiaux se rencontre plus dans le secteur agricole que partout ailleurs. Comme il fallait s'y attendre, l'agriculture est la plus grande pourvoyeuse d'emploi pour les personnes âgées.

3.3 - Caractéristiques de la population inactive

Rappelons que, sont considérés comme inactifs, les ménagères, les retraités, les rentiers et les autres inactifs.

La répartition des personnes âgées de 60 ans et plus, selon le milieu de résidence et le type d'activité (tableau 3.8) nous donne les informations suivantes : 26,4% des inactifs résident à Abidjan, 27,8% sont dans les autres villes de l'intérieur du pays et seulement 1,6% vivent dans les localités semi urbaines. Au total donc, 55,8% de l'ensemble des inactifs ivoiriens de 60 ans et plus résident en milieux urbains. Sur les 44,2% d'inactifs vivant en milieu rural, 41,8% sont dans des chefs lieu de sous préfecture, contre seulement 2,4% qui vivent dans des villages. Par ailleurs, la majorité des rentiers et des retraités vivent essentiellement en milieu urbain. Par ailleurs, les ménagères et les autres inactifs sont surtout dans les chefs lieux de sous préfectures.

Tableau 3.8 : Répartition (en %) des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence selon le type d'activité

Types d'activités	Milieux de résidence							Ensemble CI
	Abidjan	Autres localités urbaines	Localités semi-urbaines	Ensemble urbain	Localités chefs lieu s/p rurales	Localités rurales	Ensemble rural	
Sexe masculin								
Actifs occupés	5,1	14,6	2,1	21,8	75,1	3,1	78,2	100,0
Inactifs	26,4	27,8	1,6	55,8	41,8	2,4	44,2	100,0
Ménagères	13,2	24,9	1,9	40,0	56,7	3,3	60,0	100,0
Retraités	54,1	34,3	0,8	89,2	10,0	0,8	10,8	100,0
Rentiers	27,1	32,0	2,0	61,1	36,4	2,5	38,9	100,0
autres inactifs	12,8	24,1	1,9	38,8	58,0	3,2	61,2	100,0
Ensemble	8,8	16,9	2,0	27,7	69,3	3,0	72,3	100,0
Sexe féminin								
Actifs occupés	4,4	10,6	2,1	17,1	79,4	3,5	82,9	100,0
Inactifs	10,9	21,8	2,2	34,9	61,9	3,2	65,1	100,0
ménagères	10,4	23,3	2,2	35,9	61,2	2,9	64,1	100,0
retraités	60,9	22,2	0,6	83,7	15,0	1,3	16,3	100,0
rentiers	16,4	32,6	2,5	51,5	45,2	3,3	48,5	100,0
autres inactifs	10,0	19,3	2,3	31,6	64,8	3,6	68,4	100,0
Ensemble	8,1	17,1	2,1	27,3	69,4	3,3	72,7	100,0
Ensemble								
Actifs occupés	4,9	13,3	2,1	20,3	76,5	3,2	79,7	100,0
Inactifs	14,8	23,3	2,1	40,2	56,8	3,0	59,8	100,0
ménagères	10,4	23,3	2,2	35,9	61,1	3,0	64,1	100,0
Retraités	54,8	33,1	0,7	88,6	10,5	0,9	11,4	100,0
Rentiers	23,4	32,2	2,2	57,8	39,4	2,8	42,2	100,0
autres inactifs	10,9	21,0	2,1	34,0	62,5	3,5	66,0	100,0
Ensemble	8,5	17,0	2,0	27,5	69,3	3,2	72,5	100,0

Les pourcentages sont calculés par rapport à l'effectif de la population ayant déclaré son type d'activité, par milieu de résidence

Les représentations graphiques des personnes âgées inactives de 60 ans et plus par sexe, par type d'activité et suivant les différents milieux de résidence confirment les données antérieures. L'on constate que :

- la majorité des femmes inactives sont des ménagères quel que soit le milieu de résidence ;

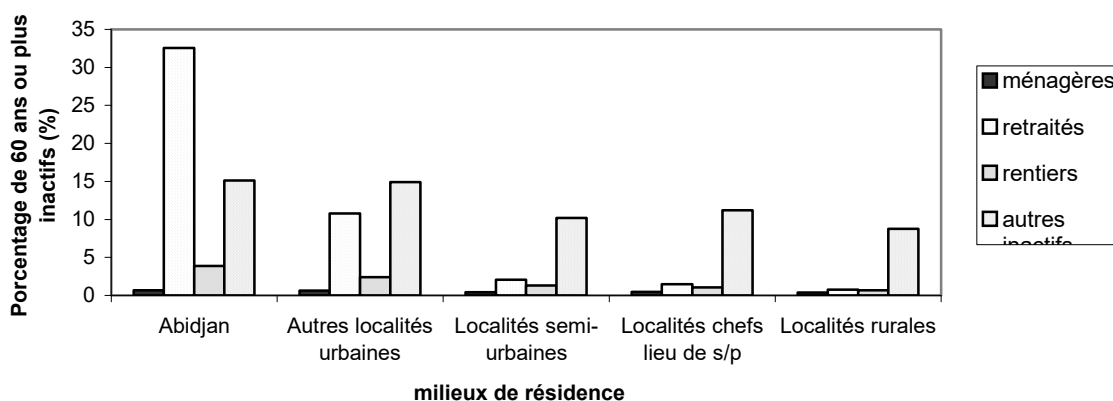
- par contre, la majorité des hommes inactifs, à Abidjan, sont des personnes retraitées du public ou du privé ; tandis que dans les autres localités, la majorité des hommes inactifs se classent dans la modalité « autres inactifs ». Il s'agit là de personnes inactives « non ménagères », « non rentiers » et « non retraités ».

Tableau 3.9 : Répartition (en %) des personnes âgées de 60 ans et plus par sexe et par milieu de résidence selon le type d'activité

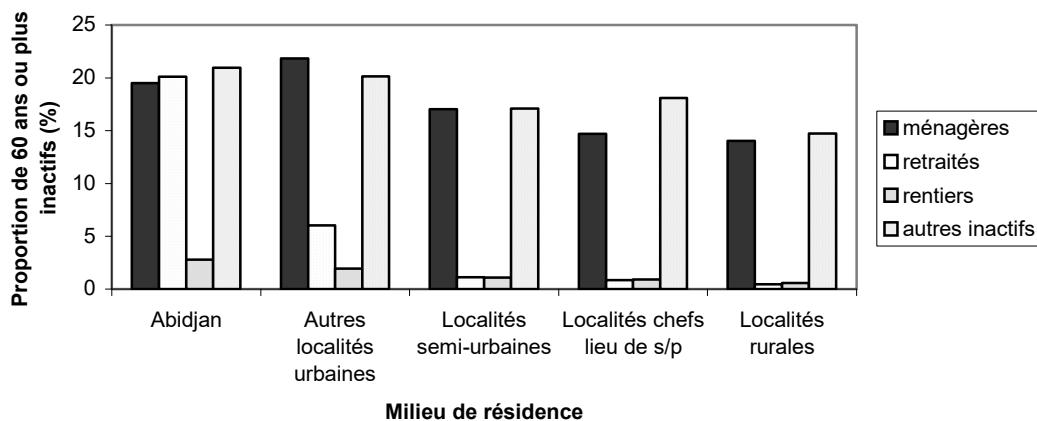
Milieu de résidence	Type d'activité des inactifs												
	Ména gères	Retraités			Rentiers			Autres inactifs			Ensemble inactifs		
	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Abidjan	19,5	32,6	5,0	20,1	3,9	1,5	2,8	15,1	28,1	21,0	52,2	76,8	63,4
Autre localité urbaine	21,9	10,8	0,8	6,1	2,4	1,4	1,9	14,9	25,9	20,1	28,7	73,5	50,0
Localité semi urbaine	17,1	2,1	0,2	1,1	1,3	0,9	1,1	10,2	24,1	17,1	14,0	59,2	36,4
Ensemble urbain	20,8	17,1	2,0	10,0	2,8	1,4	2,1	14,6	26,4	20,2	35,2	73,4	53,1
Chefs lieu de S/p rurales	14,7	1,5	0,2	0,9	1,1	0,7	0,9	11,2	25,0	18,1	14,2	55,0	34,6
Localités rurales	14,0	0,8	0,1	0,5	0,7	0,5	0,6	8,8	21,4	14,7	10,6	51,2	29,8
Ensemble rural	14,1	0,8	0,2	0,5	0,7	0,5	0,6	8,9	21,5	14,9	10,7	51,4	30,0
Ensemble Côte d'Ivoire	15,9	5,32	0,7	3,1	1,3	0,7	1,0	10,5	22,9	16,3	17,5	57,4	36,4

Note : Les pourcentages sont calculés par rapport à l'effectif de la population ayant déclaré son type d'activité, par milieu de résidence

Graphique 3.10 : Représentation graphique des hommes inactifs âgés de 60 ans ou plus par milieu de résidence selon le type d'activité



Graphique 3.11 : Répartition de la population totale inactive âgée de 60 ans ou plus selon le milieu de résidence



Au vu de toutes ces statistiques l'on peut émettre l'hypothèse selon laquelle, plus la localité est fortement urbanisée, plus l'inactivité est élevée au sein des personnes âgées de 60 ans

et plus. En d'autres termes, l'inactivité serait donc une fonction croissante de la modernisation et de l'urbanisation, dans la population ivoirienne de 60 ans et plus.

3.3.1 - Les ménagères :

Le tableau 3.10 ventile les femmes âgées de 60 ans ou plus ménagères par milieu de résidence. Comme il fallait s'y attendre, on note une concentration des ménagères âgées de 60 ans ou plus en milieu rural (64,0 %). En milieu urbain, 7 femmes sur 10 résident dans les autres localités et 3 femmes sur 10 vivent à Abidjan.

Tableau 3.10 : Répartition des femmes âgées de 60 ans et plus ménagères, selon le milieu de résidence

Milieus de résidence	Effectif	%
Abidjan	9 800	10,4
Autres villes	24 061	25,6
Ensemble Urbain	33 861	36,0
Ensemble Rural	60 226	64,0
T o t a l	94 087	100,0

3.3.2 - Les retraités :

Les données du tableau 3.11 sur la répartition des personnes âgées retraitées par milieu de résidence concordent avec la répartition des personnes âgées occupées (tableau 3.1). En effet, comme les hommes sont largement majoritaires à tous les âges dans les emplois, il va de soi qu'ils soient aussi majoritaires à la retraite, malgré une mortalité masculine plus élevée que celle des femmes : 9 retraités sur 10 issus des personnes âgées de 60 ans ou plus sont des hommes. Ils se concentrent essentiellement en milieu urbain.

Tableau 3.11 : Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus retraités par sexe selon le milieu de résidence

Milieus de résidence	Sexe		Total
	Hommes	Femmes	
Abidjan	8 973	1 134	10 107
Autres villes	5 807	424	6 231
Ensemble Urbain	14 780	1 558	16 338
Ensemble Rural	1 796	304	2 100
Total	16 576	1 862	18 438

3.3.3 - Les rentiers :

Comme pour la population active occupée, les rentiers sont à plus de 60% des hommes quel que soit le milieu de résidence (tableau 3.12). En effet, la répartition du patrimoine familiale et le legs de l'héritage sont généralement plus à l'avantage des hommes que des femmes. Les enfants de sexe masculin sont supposés, selon les stéréotypes, pérenniser la lignée, alors que les filles devront aller en mariage et appartenir à la famille de leur époux dont elles porteront désormais le nom. D'où le choix délibéré de léguer l'héritage plutôt aux hommes pour préserver le patrimoine familiale et le faire fructifier. Les rentiers comme les retraités résident pour la plupart en milieu urbain.

Tableau 3.12 : Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus rentiers par sexe selon le milieu de résidence

Milieux de résidence	Sexe		Total
	Hommes	Femmes	
Abidjan	1 069	339	1 408
Autres villes	1 342	727	2 069
Ensemble Urbain	2 411	1 066	3 477
Ensemble Rural	1 535	1 006	2 541
Total	3946	2072	6018

En conclusion...

L'analyse des taux d'activité révèle d'importantes disparités, le sexe constituant le premier élément de discrimination face à l'emploi. Ainsi, le taux global d'activité des hommes est en moyenne supérieur de 39,5 points à celui des femmes, avec des taux d'activité respectifs de 82,5 % et 42,6 %. Une autre disparité est liée à l'appartenance géographique, puisque le taux d'activité en milieu urbain est inférieur de 16,5 points au taux enregistré en milieu rural (soit des taux respectifs de 61,2 % et 77,7 % de la population de 60 ans et plus). Par ailleurs, le profil de l'emploi selon la situation dans l'emploi, révèle que, quel que soit le sexe, les personnes âgées qui sont encore actives, exercent beaucoup plus comme des indépendants que dans toutes autres situations dans l'occupation.

IV - SITUATION DES MENAGES DIRIGES PAR LES PERSONNES AGEES

L'un des principaux objectifs assignés au RGPH98 a été de recueillir des données sur les caractéristiques socio-économiques et les logements des ménages. Les personnes âgées dans leur ménage, malgré leur grand âge, n'occupent pas toujours la position de chef de ménage ou d'épouse du chef de ménage. Ici, nous allons nous intéresser à la situation spécifique des ménages dirigés par les personnes âgées. Mais avant de procéder à cette analyse, il convient de faire un rappel de la définition des concepts ménage et chef de ménage. D'après le RGPH98, il existe deux types de ménage: le ménage ordinaire et le ménage collectif.

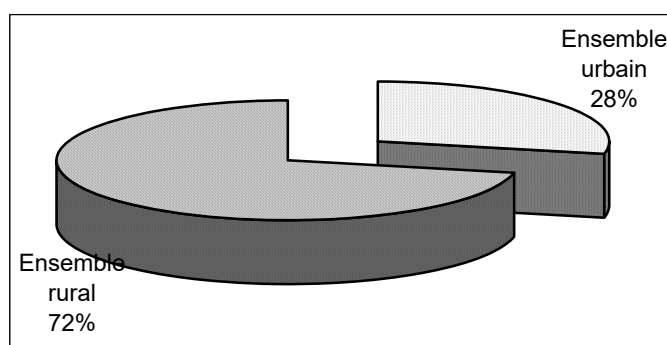
- le ménage ordinaire constitue l'ensemble de personnes apparentées ou non, qui reconnaissent l'autorité d'un même individu appelé "chef de ménage", dont les ressources sont communes en partie et qui habitent dans le même bâtiment;
- le ménage collectif est un groupe de personnes qui n'ont aucun lien de parenté et vivent dans des conditions particulières dans des établissements socio-économiques publics ou privés (casernes, hôpitaux, asiles, orphelinats, hôtels, etc.)

4.1 - Volume global et distribution spatiale

4.1.1 - Volume global

Le RGPH98 a donné l'occasion de dénombrer 2 646 456 ménages ordinaires sur le territoire national. Parmi ces ménages, 344 254 sont dirigés par des personnes âgées. Cet effectif représente 13,0 % de l'ensemble des ménages recensés au niveau national alors que les personnes âgées ne représentent que 3,9 % de la population globale du pays et 8,6 % de la population âgée de 20 ans au plus. Ce qui permet de dire que les personnes âgées chefs de ménage sont proportionnellement plus nombreux que les personnes adultes chefs de ménage. En effet 56,9 % des personnes âgées sont chefs de ménage contre 35,8 % des chefs de ménage adultes âgés de 20 ans à 59 ans.

Graphique 4.1 : Répartition des personnes âgées par milieu de résidence



4.1.2 - Distribution spatiale

Les ménages dirigés par les personnes âgées sont inégalement réparties sur l'ensemble du territoire national. Leur proportion connaît une forte variation allant de 1,1 % à 15 %. C'est la région des Lagunes qui abrite le nombre le plus important de ménages dirigés par des personnes âgées. Cette région qui compte 15 % de l'ensemble de ces types de ménage en Côte d'Ivoire,

recouvre la ville d'Abidjan où l'on rencontre 3 ménages sur 5 de la région des Lagunes soit 8,9 % de l'effectif total des ménages tenus par des personnes âgées du pays. Derrière la région des lagunes se positionne la région du Bandaman avec 10,8 % de l'effectif. Toutes les autres régions se retrouvent avec des proportions en dessous de 10 %. La région du Bafing qui ne compte que 1,1 % des ménages de ce type, reste celle qui compte le moins de ménage. Il convient de remarquer que les régions qui comptent le plus grand nombre de ménages sont celles qui abritent les villes les plus importantes, notamment la région des Lagunes avec la ville d'Abidjan (capitale économique de la Côte d'Ivoire) et celle de la Vallée du Bandaman avec la ville de Bouaké (seconde ville du pays).

Au niveau du rapport de masculinité, le tableau 4.1 indique que les chefs de ménages âgés sont très grande majorité des hommes. Dans l'ensemble on a enregistré 360,5 hommes pour 100 femmes. Les indicateurs les plus élevés s'observent dans la région du haut Sassandra où l'on compte 982 hommes pour 100 femmes. La suprématie des hommes pourrait s'expliquer par cette tendance à vouloir faire de l'homme toujours le chef de famille dans nos sociétés traditionnelles africaines.

Tableau 4.1 : Répartition des chefs de ménage âgés de 60 ans ou plus par sexe selon la région administrative

Région Administrative	Sexe		Ensemble	Rapport de masculinité
	Masculin	Féminin		
Lagunes	14,6	16,5	15,0	318,5
Haut Sassandra	6,2	2,3	5,4	982,0
Savanes	7,9	7,2	7,7	393,7
Vallée du Bandama	9,1	17,0	10,8	192,5
Moyen Comoé	2,7	2,9	2,7	333,4
Montagnes	7,5	5,4	7,0	500,6
Lacs	4,0	6,3	4,5	229,8
Zanzan	5,6	11,4	6,8	175,9
Bas Sassandra	5,2	2,3	4,6	806,2
Denguélé	2,0	0,9	1,8	859,1
N'Zi Comoé	6,8	8,0	7,0	307,9
Marahoué	4,2	2,0	3,8	756,8
Sud Comoé	2,8	3,7	3,0	271,2
Worodougou	2,9	1,7	2,7	639,6
Sud Bandama	5,0	2,3	4,4	773,4
Agnéby	4,3	4,2	4,3	371,8
Fromager	4,7	3,0	4,3	573,2
Moyen Cavally	3,3	2,4	3,1	480,4
Bafings	1,2	0,6	1,1	774,9
TOTAL	100,0	100,0	100,0	360,5

Par milieu de résidence, l'ensemble des ménages dirigés par les personnes âgées se répartissent en 28,4 % dans le milieu urbain et 71,6 % dans le milieu rural. Ce résultat montre que ces ménages se retrouvent majoritairement en milieu rural. Ils sont d'ailleurs deux fois et demi plus nombreux que ceux de la zone urbaine.

Il convient d'indiquer par ailleurs que, par rapport aux données du milieu urbain, la ville d'Abidjan compte 30,9 % des personnes âgées et 31,2 % des ménages dirigés par des personnes âgées, alors que sa population représente 44,1 % de la population urbaine totale.

4.2 - Dimension et structure des ménages

Un ménage ordinaire se caractérise par un certain nombre d'indicateurs qui permettent d'apprécier sa dimension et sa structure. Ici l'on s'intéressera particulièrement à sa taille selon la nationalité et à sa composition.

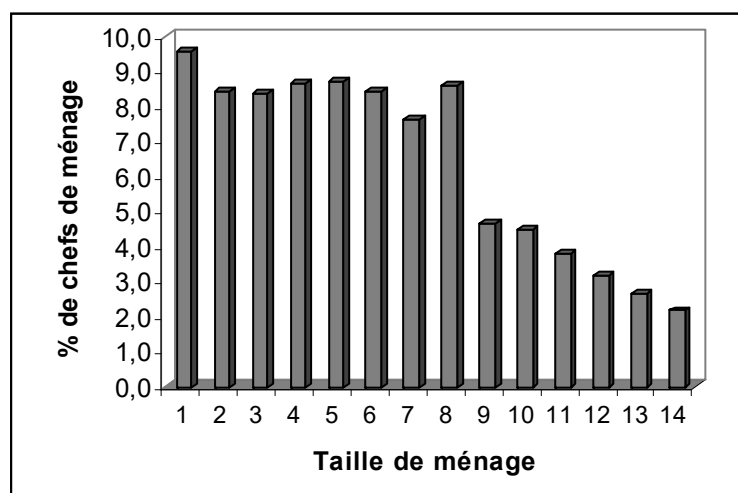
4.2.1 - Taille moyenne des ménages

La taille du ménage qui se définit comme étant le nombre moyen de personnes vivant dans un ménage, équivaut à 6,9 personnes dans les ménages dont les chefs sont des personnes âgées. Par milieu de résidence, la taille moyenne des ménages est de 7,3 personnes dans le milieu urbain et 6,3 dans le milieu rural.

Tableau 4.2: Répartition (en %) des ménages dirigés par les personnes âgées selon la taille et le milieu de résidence

Taille de ménage	Abidjan	Urbain	Rural	Ensemble
1	8,9	9,2	9,7	9,5
2	8,2	7,7	8,7	8,4
3	8,1	7,7	8,6	8,4
4	8,3	8,1	8,9	8,7
5	8,5	8,0	8,9	8,7
6	8,2	8,0	8,6	8,4
7	7,6	7,4	7,8	7,7
8	7,9	8,2	8,8	8,6
9	5,2	4,9	4,5	4,6
10	5,2	4,9	4,3	4,5
11	4,3	4,2	3,6	3,8
12	3,4	3,4	3,1	3,2
13	2,9	3,0	2,5	2,7
14	2,1	2,4	2,1	2,2
15 et +	11,1	13,1	9,8	10,8
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
Taille Moyenne	7,1	7,3	6,8	6,9

Graphique 4.2 : Répartition des chefs de ménage âgés de 60 ans ou plus selon la taille du ménage



L'examen des données du tableau 4.3 montre que les ménages d'une personne sont les plus nombreux quel que soit le milieu de résidence (9,2 % dans le milieu urbain et 9,7 % dans le

milieu rural). L'on observe également que les ménages de taille variant de 2 à 8 personnes ont des proportions sensiblement égales, variant de 7,4 à 8,7 %. C'est à partir des ménages de 9 personnes que la décroissance est sensible. Le même schéma s'observe dans les différents milieux de résidence avec une légère variation dans les proportions, plus faibles en milieu urbain qu'en milieu rural et Abidjan, encore moins.

4.2.2 - Taille moyenne des ménages selon la nationalité

La taille moyenne des ménages varie selon la nationalité du chef de ménage. Elle est dans l'ensemble, légèrement plus importante pour les ivoiriens (7,0 personnes) que pour les non ivoiriens (6,9 personnes). La différence s'apprécie beaucoup plus au niveau du milieu de résidence.

En effet dans le milieu rural, la taille moyenne des ménages dirigés par les étrangers (7,4) domine celle des ivoiriens (6,7). Par contre dans le milieu urbain, c'est le contraire qui se présente. La taille moyenne des ménages dirigés par les ivoiriens (7,8) surpasse celle des non ivoiriens (6,3) de 1 point 5. La différence est encore plus forte à Abidjan où l'on enregistre 8 personnes en moyenne chez les ivoiriens contre 5,8 personnes chez les étrangers.

Cette situation dans le milieu urbain et particulièrement à Abidjan pourrait s'expliquer par les contraintes liées à la vie sociale des ivoiriens qui accueillent en ville beaucoup plus de collatéraux que les non ivoiriens.

Tableau 4.3 : Taille moyenne des ménages par milieu de résidence selon la nationalité

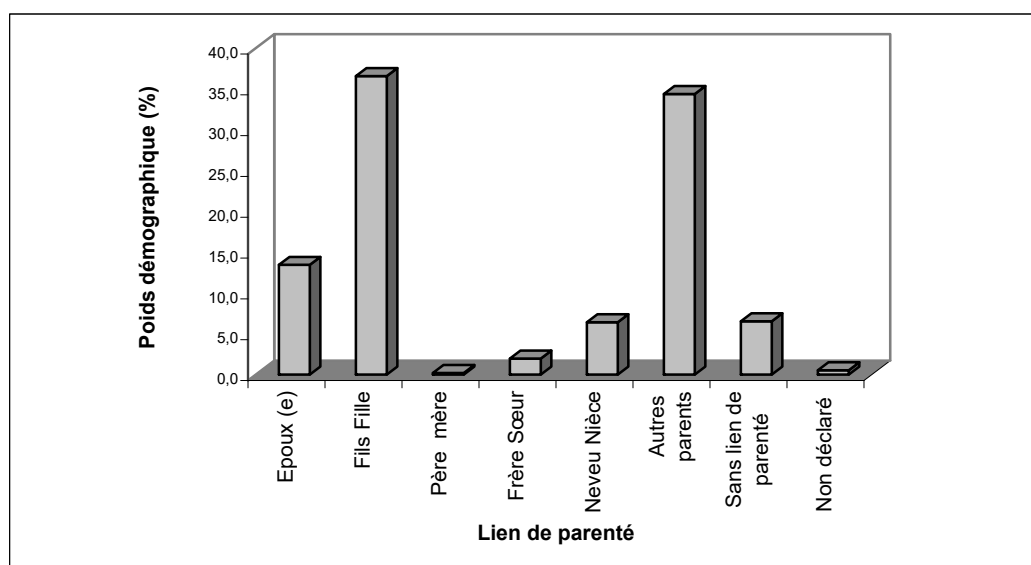
Milieu de résidence	Ivoirien	Non Ivoirien	Ensemble
Abidjan	8,0	5,8	7,1
Ensemble urbain	7,8	6,3	7,3
Ensemble rural	6,7	7,4	6,8
Ensemble Côte d'Ivoire	7,0	6,9	6,9

4.2.3 - Composition des ménages

Les ménages dirigés par les personnes âgées gardent la composition classique des ménages. Leur composition s'étend souvent à la famille élargie où l'on rencontre la famille nucléaire plus les parents. Le RGPH98 a permis d'enregistrer 2246118 personnes qui vivent sous la responsabilité de chefs de ménage âgés de 60 ans ou plus. Dans cette population, les personnes qui ont déclaré être "Fils ou Filles" de chef de ménage apparaissent les plus nombreux (36,6 %). Leur proportion dépasse légèrement celle des "Autres parents" (34,4 %) de deux point deux. Derrière eux se classent les conjoints de chefs de ménage ("Epoux (ses)") avec 13,4 % de l'effectif. La modalité la moins représentée est naturellement les "Pères / Mères" (0,2 %).

Ces chefs de ménage, de par leur âge avancé, sont pour la plupart des pères de familles nombreuses. Issus de la société traditionnelle, ils gardent encore certainement ses valeurs qui favorisent la vie en famille élargie. Ces raisons pourraient expliquer le nombre important de fils et des Autres parents qui dépendent de ces catégories de chefs de ménage. Quant au nombre très faible de "Père / Mère" enregistré, il est évident qu'à ces âges la probabilité de survie de ces parents est presque inexistante.

Graphique 4.3 : Répartition de la population résidente selon le lien de parenté avec le chef de ménage âgé de 60 ans ou plus



4.3 - Caractéristiques socio démographiques des chefs de ménage

4.3.1 - Répartition des chefs de ménage par sexe, selon le milieu de résidence

La répartition par sexe des chefs de ménage âgés de 60 ans ou plus laisse apparaître une forte prédominance du sexe masculin. En effet, il a été enregistré 269497 ménages dont les chefs sont des hommes contre seulement 74752 ménages dirigés par les femmes. L'étude comparative de ces deux effectifs montre que les hommes, à ce niveau, sont 3,6 fois plus nombreux que les femmes. Ce qui correspond à un taux de masculinité de 360 hommes pour 100 femmes.

Tableau 4.4: Répartition des chefs de ménage âgées de 60 ans ou plus par sexe selon le milieu de résidence

Milieu d'habitat	Sexe		Effectif	%	RM
	Masculin	Féminin			
Abidjan	23239	7294	30533	8,9	318,6
Autre ville	50703	16557	67260	19,5	306,2
Ensemble urbain	73942	23851	97793	28,4	310,0
Ensemble rural	195555	50901	246456	71,6	384,2
Ensemble Côte d'Ivoire	269497	74752	344249	100,0	360,5

L'examen du rapport de masculinité selon le milieu de résidence permet de relever que les chefs de ménage sont majoritairement des hommes, aussi bien dans le milieu urbain que dans le milieu rural. Cependant, le milieu rural compte encore beaucoup plus de ménages dirigés par des hommes (384 hommes pour 100 femmes).

La proportion des chefs de ménage de sexe féminin est donc très faible quel que soit le milieu de résidence. Cela pourrait s'expliquer naturellement par le fait que la responsabilité du ménage, dans notre société, semble toujours échoir à l'homme quel que soit son statut social. Elle ne revient à la femme que lorsque l'homme est absent.

L'observation du tableau 4.6 permet de constater que les chefs de ménage âgés de 60 ans ou plus sont constitués presque essentiellement de personnes de troisième âge. Leur proportion équivaut à 83,7 % de l'effectif total. Cette même situation s'observe également dans les autres

milieux de résidence, mais davantage dans le milieu urbain et notamment dans la ville d'Abidjan où les chefs de ménage font partie des plus jeunes (par rapport au milieu rural) et cela malgré une plus grande longévité. Cela pourrait s'expliquer par une tendance au retour vers le village d'origine de la part des citadins âgés.

Tableau 4.5: Répartition des chefs de ménages âgés de 60 ans ou plus par groupe d'âge et par sexe selon le milieu de résidence

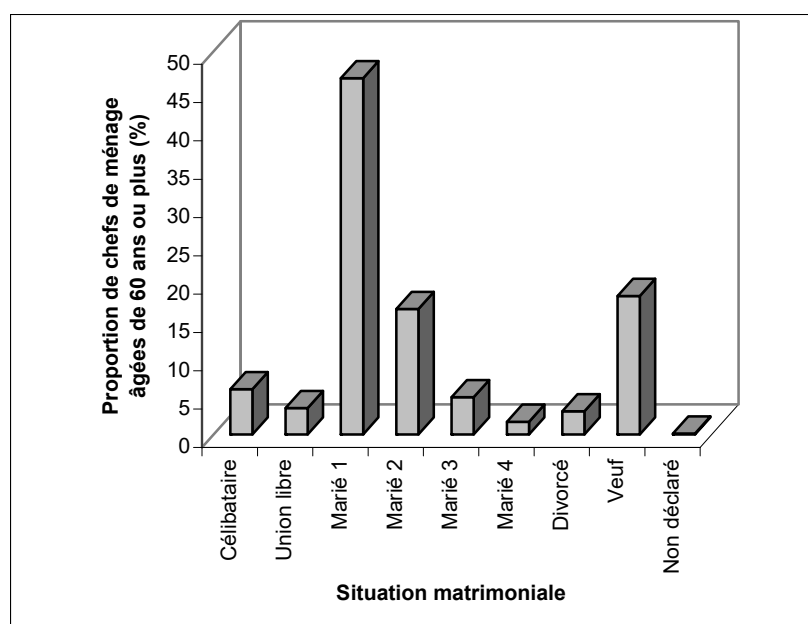
Groupe d'âge	Milieu d'habitat															
	Abidjan				Urbain				Rural				Ensemble			
	Masc.	Fémi.	Ens.	RM	Masc.	Fémi.	Ens.	RM	Masc.	Fémi.	Ens.	RM	Masc.	Fémi.	Ens.	RM
60-64 ans	48,8	47,3	48,4	328,8	43,3	42,8	43,2	314,1	37,1	36,7	37,0	388,0	38,8	38,6	38,8	361,9
65-69 ans	27,1	26,5	26,9	325,6	27,7	26,7	27,5	321,6	27,8	26,5	27,5	402,4	27,8	26,6	27,5	376,5
70-74 ans	13,3	14,0	13,5	303,5	15,4	15,7	15,5	303,8	18,2	18,2	18,2	384,9	17,4	17,4	17,4	361,5
75-79 ans	5,2	6,1	5,5	272,9	7,3	7,6	7,4	297,2	9,8	9,6	9,8	392,4	9,1	9,0	9,1	366,7
80-84 ans	2,5	2,4	2,5	336,4	3,3	3,4	3,4	301,1	4,1	4,9	4,3	324,6	3,9	4,4	4,0	318,8
85-89 ans	1,0	1,3	1,1	247,9	1,2	1,5	1,3	245,4	1,5	1,8	1,6	313,8	1,4	1,7	1,5	294,7
90-94 ans	1,1	1,0	1,1	323,7	0,8	0,9	0,8	308,9	0,7	1,0	0,8	298,8	0,8	0,9	0,8	301,7
95 et +	1,0	1,4	1,1	226,2	0,9	1,4	1,0	198,0	0,8	1,4	0,9	225,2	0,8	1,4	0,9	216,2
TOTAL	100,0	100,0	100,0	318,6	100,0	100,0	100,0	310,0	100,0	100,0	100,0	384,2	100,0	100,0	100,0	360,5

4.3.2 - Répartition des chefs de ménage par situation matrimoniale

Les chefs de ménage âgés sont en majorité des personnes mariées (69,5 %). Parmi eux, les chefs de ménage qui ont contracté une union monogame sont les plus nombreux, avec 67,0 % des mariés soit 46,5 % des personnes âgées. Les polygames approchent le quart de l'effectif des mariés.

D'autre part, il existe une proportion assez importante de personnes qui ont perdu leur conjoint (e) et qui tiennent un ménage (18,1 %). Les célibataires à vie, chefs de ménage, atteignent 5,9 % de l'effectif.

Graphique 4.4 : Répartition des chefs de ménage âgés de 60 ans ou plus par situation matrimoniale

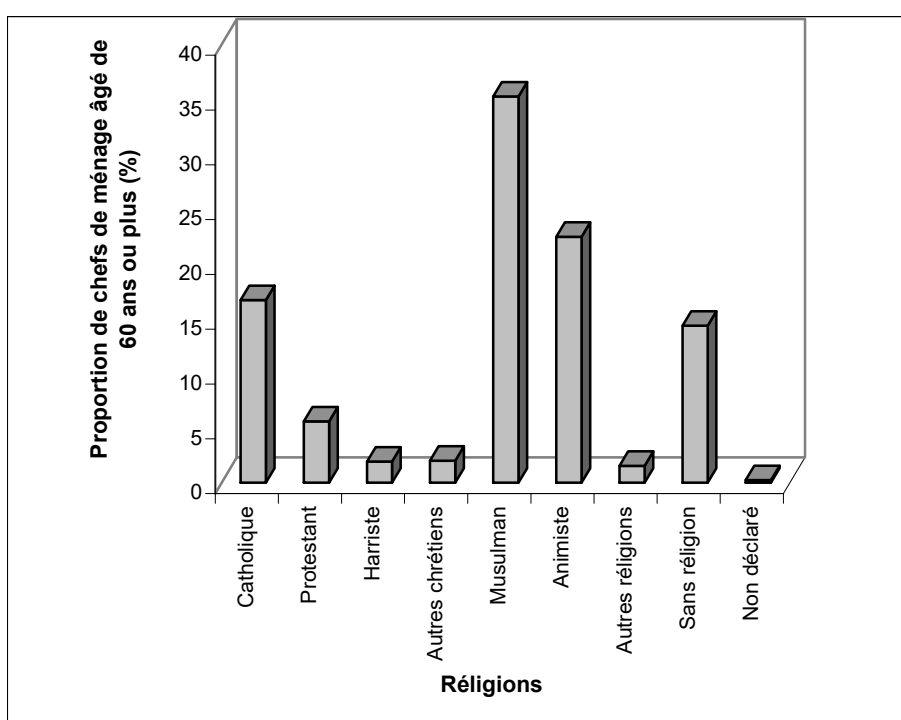


4.3.3 - Répartition des chefs de ménage par religion

Les chefs de ménage sont, à l'image des personnes âgées, assez croyants. La très grande majorité (85,5 %) d'entre elles pratiquent une religion. La religion musulmane est de loin, la plus pratiquée car un peu plus du tiers des chefs de ménage âgés est de cette confession religieuse. Elle est suivie par les religions Animiste et Catholique qui comptent respectivement 22,5 % et 16,7 % d'adeptes. Les autres religions comptent chacune moins de 6,0 % de pratiquants dans la population des chefs de ménage âgés. Il convient également de signaler qu'une proportion assez remarquable de chefs de ménages (14,3 %) de cette frange de la population n'adhèrent à aucune religion.

La structure de la population des chefs de ménages âgés s'apparente à celle des personnes âgées en général. Cette similitude est normale d'autant plus que ces chefs de ménages sont issus de l'ensemble des personnes âgées et possèdent fondamentalement les mêmes caractéristiques .

Graphique 4.5 : Répartition des chefs de ménage âgés de 60 ans ou plus selon la religion



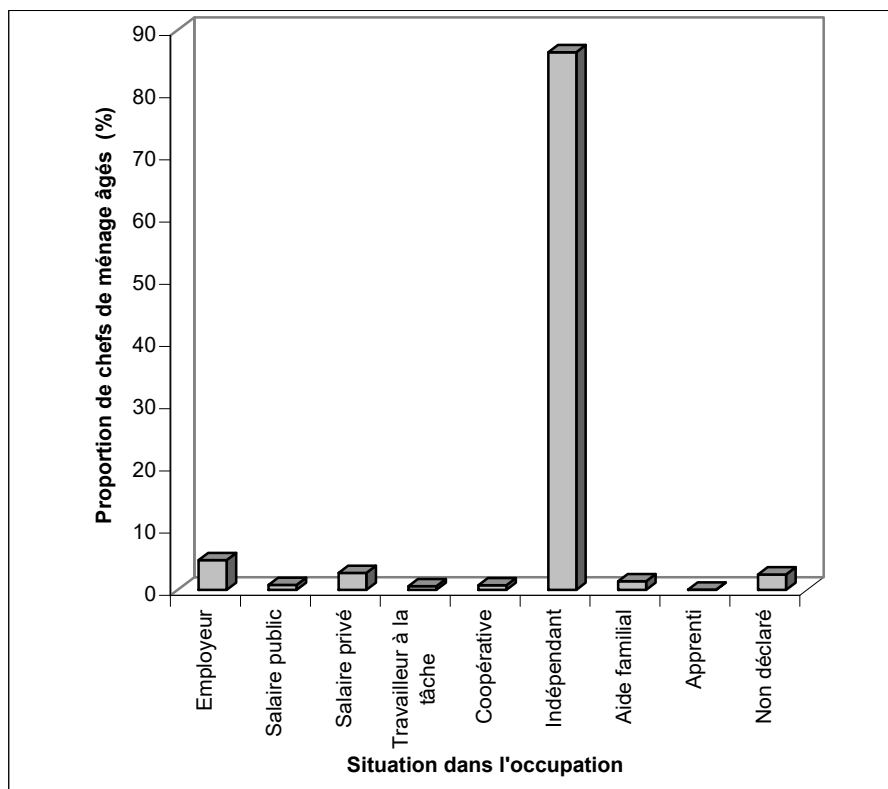
4.4 - Caractéristiques économiques des chefs de ménage

Les chefs de ménage âgés de 60 ans ou plus sont en majorité des personnes actives. Cette population active composée uniquement de personnes occupées (79,4 %) représente environ les 4/5 de l'ensemble des chefs de ménage. A côté de ces occupés se trouvent une assez faible proportion d'inactifs (20,1 %), comprenant 6,2 % de ménagères, 4,8 % de retraités, 1,4 % de rentiers et 7,7 % d'autres inactifs.

Les personnes occupées, sont presque dans leur ensemble des travailleurs "indépendants" (86,4 %). Les employeurs ne représentent que 4,8 %. Quant au niveau des salariés, la proportion la plus importante se trouve au niveau de ceux qui exercent dans le privé. Leur volume relatif équivaut à 2,7 % contre 0,8 % chez les salariés du public. Cela fait remarquer que, malgré leur âge avancé, certaines personnes continuent encore d'offrir leur service dans l'administration publique. Il pourrait s'agir des élus et très probablement des personnes qui ont dû déclarer au

recensement, des âges autres que ceux qu'elles disposent officiellement. D'autre part, on rencontre des personnes âgées chefs de ménage obligées d'occuper des emplois non moins éprouvants d'aide familiaux (1,4 %) ou d'Apprenti pour subvenir aux besoins de leur famille, quand on sait qu'à cet âge, il est mal aisé d'exercer certains travaux.

Graphique 4.6 : Répartition des chefs de ménage âgés de 60 ans ou plus selon la situation matrimoniale



Il faut par ailleurs indiquer que les chefs de ménages âgés occupés exercent leur activité presque essentiellement dans le secteur primaire. Sur un effectif de 7 chefs de ménages, 6 sont des agriculteurs ou ouvriers qualifiés dans l'agriculture, l'élevage ou la pêche. Le personnel commercial et les vendeurs, les ouvriers non agricoles et des travailleurs occupant des professions non classées ailleurs, suivent de très loin avec des proportions respectivement équivalentes à 5,3 %, 3,3 %, 2,0 %. Les autres chefs de ménages occupés sont très faiblement représentés (proportion en dessous de 1,5 %).

V - CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES AGEES

En Côte d'Ivoire, il n'existe aucune structure d'accueil, notamment des maisons de retraite et autres centres d'accueil spécialisés à l'image de ceux rencontrés dans les pays occidentaux, pour prendre en charge les personnes âgées de façon générale. Des actions d'aide sociale en faveur de cette frange de la population demeurent presque inexistantes dans les programmes de politique sociale des pouvoirs publics. Les personnes âgées vivent dans des ménages ordinaires dont elles assument la charge, malgré leur moyen d'existence parfois très faible. Nous allons dans ce chapitre analyser les conditions de vie de cette sous population à travers son statut dans le ménage, la situation particulière des personnes dépendantes, la situation des chefs de ménage inactifs, les caractéristiques de commodités de leur logement, leur accès à l'eau potable et à l'information.

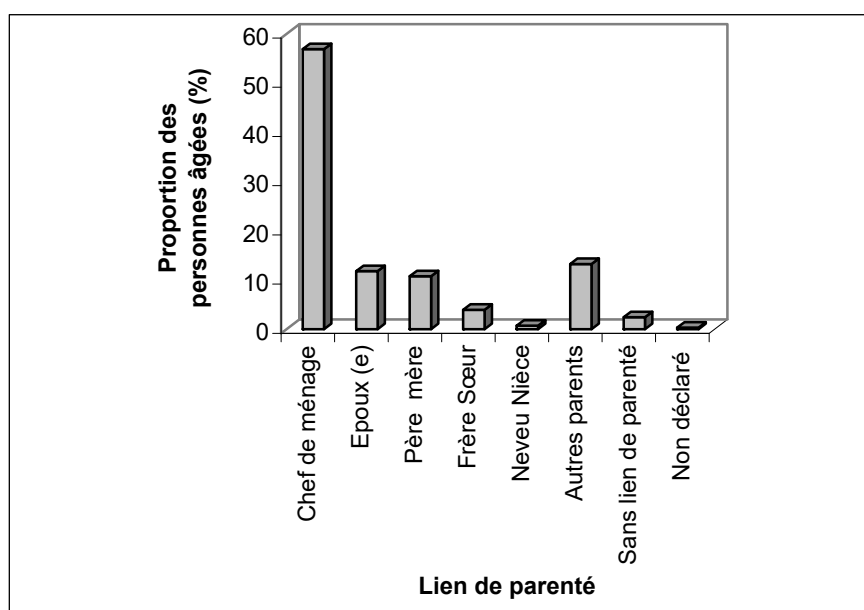
5.1 - Statut dans le ménage

Les personnes âgées en Côte d'Ivoire habitent des ménages de type ordinaire classique. A l'image des ménages traditionnels africains, l'on y retrouve le responsable et l'ensemble des autres membres, notamment les conjoints, les enfants, les parents consanguins et autres sans lien de parenté.

5.1.1 - Lien de parenté avec le chef de ménage

Les personnes âgées, à l'intérieur des ménages, répondent à toutes les modalités de la variable "lien de parenté avec le chef de ménage" à l'exception de celle de "Fils/Fille". Elles sont inégalement réparties et se comptent en majorité dans la modalité "Chef de ménage" où l'on dénombre plus de la moitié (56,9 %) de l'effectif. Très loin derrière ceux-ci, se classent les "Autres parents", les époux (ses) et les "Père/Mère)" de chef de ménage qui obtiennent des proportions situées dans l'intervalle de 10,7 à 13,2 %. Quant aux 60 ans ou plus qui n'ont aucun lien de parenté avec le chef de ménage et plus particulièrement ceux qui se réclament "Neveu/Nièce" du responsable de ménage, leurs proportions sont assez faiblement représentées avec respectivement 2,4 % et 0,7 %.

Graphique 5.1 : Répartition des personnes âgées selon le lien de parenté avec le chef de ménage



Du point de vue du rapport de masculinité, on note qu'en dehors des chefs de ménage où les hommes surpassent fortement les femmes (360,5 hommes pour 100 femmes), les autres modalités de la variables "Lien de parenté avec le chef de ménage" sont très féminisées. Le cas le plus révélateur est celui des époux où pour 100 femmes, on enregistre à peine une personne (0,8). La situation matrimoniale par milieu de résidence consacre la même disposition que celle observée au niveau de l'ensemble, à l'exception des "Neveux/Nièces"(100,3) dans la ville d'Abidjan où on dénombre pratiquement le même nombre d'hommes et de femmes.

Tableau 5.1 : Rapport de masculinité de la population âgées de 60 ans ou plus selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	LIEN DE PARENTE AVEC LE CHEF DE MENAGE									
	Chef de ménage	Epoux (e)	Fils Fille	Père mère	Frère Sœur	Neveu Nièce	Autres parents	Sans lien de parenté	Non déclaré	Total
Abidjan	318,6	1,4	-	10,3	92,9	100,3	57,0	62,2	102,3	119,0
Milieu Urbain	310,0	1,0	-	11,1	70,6	87,0	47,2	61,3	109,5	111,8
Milieu rural	384,2	0,8	-	14,6	47,7	72,1	36,9	69,5	65,7	109,8
Ensemble CI	360,5	0,8	-	13,6	52,4	77,5	39,8	66,9	85,2	110,3

5.1.2 - Lien de parenté selon la situation matrimoniale

L'observation du tableau 5.2 qui croise les variables "Lien de parenté avec le chef de ménage" et "Situation matrimoniale" permet de confirmer l'importance des chefs de ménage (56,9 %) et de celle des personnes mariées (58 %) dans la population des personnes âgées de Côte d'Ivoire. Cette importance s'apprécie à la lecture de la combinaison de ces deux modalités. En effet, un peu plus du quart (26,5 %) de la population des personnes de grand âge responsables de ménage, ont contracté un mariage monogame. Les chefs de ménages qui ont perdu leur partenaire et ceux qui sont polygames se suivent proportionnellement avec respectivement 10,3 % et 9,3 % des personnes âgées. On note également un volume relatif non négligeable de personnes âgées veuves et père/mère de chefs de ménage (7,5 %) accompagnés des époux (ses) de chefs de ménage ayant consenti un mariage monogame (6,9 %) et des personnes veuves qui ont déclaré être autres parents du chefs de ménage (5,4 %). Toutes les autres combinaisons donnent des proportions inférieures à 5 %.

Tableau 5.2 : Répartition de la population âgées de 60 ans ou plus par lien de parenté avec le chef de ménage selon la situation matrimoniale

Lien de parenté avec le chef de ménage	Situation matrimoniale									
	Célibataire	Union libre	Marié à 1 épouse	Marié à 2 épouse	Marié à 3 épouse	Marié à 4 épouse	Séparé / divorcé	Veuf	Non déclaré	Ensemble
Chef de ménage	3,4	2,0	26,5	9,3	2,8	0,9	1,7	10,3	0,1	56,9
Epouse	0,0	0,5	6,9	2,9	1,0	0,4	0,0	0,0	0,0	11,7
Père / Mère	0,0	0,1	2,0	0,5	0,1	0,1	0,3	7,5	0,1	10,7
Neveu / Nièce	0,3	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,7
Autre Parent	3,0	0,3	2,1	0,5	0,1	0,1	0,6	5,4	1,1	13,2
Sans lien	0,7	0,1	0,5	0,1	0,0	0,0	0,1	0,9	0,1	2,4
Non déclaré	1,1	0,1	0,8	0,2	0,1	0,0	0,4	1,6	0,1	4,3
Ensemble	8,4	3,2	38,9	13,5	4,1	1,5	3,1	25,7	1,5	100,0

Le tableau 5.3 nous indique que la proportion des chefs de ménage qui ont contracté un mariage monogame ainsi que celle des polygame est fortement masculinisée.

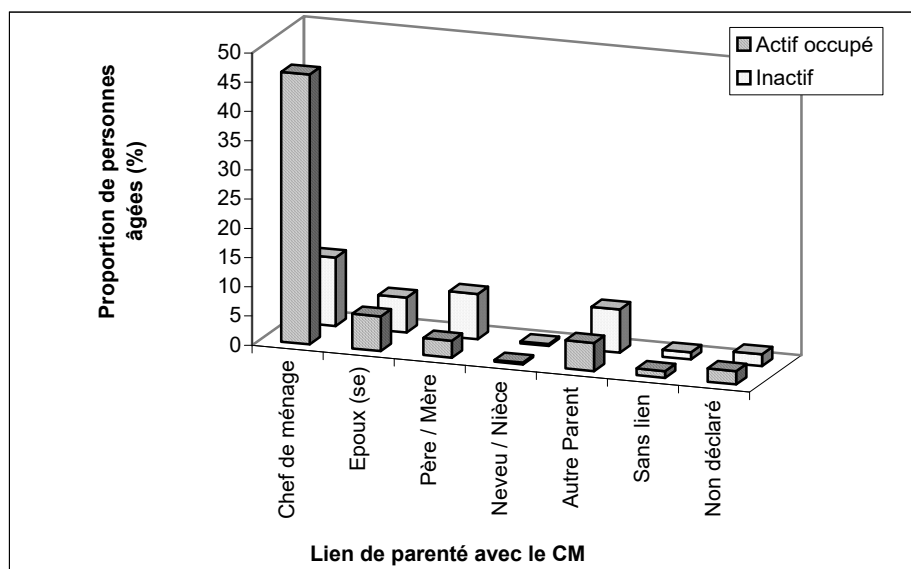
Tableau 5.3 : Sexe ratio de la population des personnes âgées par situation matrimoniale, selon le lien de parenté avec le chef de ménage

Lien de parenté avec le CM (chef de ménage)	Célibataire	Union Libre	Marié à 1 épouse	Marié à 2 épouses	Marié à 3 épouses	Marié à 4 épouses	Séparé ou Divorcé	Veuf	ND	Total
Chef de ménage	170,7	585,4	1484,5	1926,1	1627,6	1091,0	110,1	34,9	457,0	360,5
Epouse	2,4	2,0	1,1	0,2	0,2	0,3	2,2	0,6	3,2	0,8
Pere / Mere	39,4	0,9	45,7	32,9	20,2	14,0	16,7	6,1	29,0	13,6
Neveu / Niece	128,8	64,5	132,2	102,8	58,8	100,0	25,3	14,3	81,6	77,5
Autre Parent	91,4	48,4	72,0	44,3	31,3	25,2	31,6	9,2	95,2	39,8
Sans Lien	184,9	77,4	116,7	73,1	41,0	23,5	78,7	13,8	83,7	66,9
Non Déclaré	102,6	67,1	138,4	160,3	90,8	71,4	27,1	11,5	118,0	54,4
TOTAL	125,6	147,5	232,5	223,0	188,9	144,7	63,7	17,5	91,8	110,3

5.1.3 - Lien de parenté par type d'activité

Le croisement des variables type d'activité et lien de parenté permet de savoir que 46,2 % des personnes âgées, soit environ 6 sur 13 personnes de grand âge sont des chefs de ménage occupés en Côte d'Ivoire. A l'opposé, l'on enregistre 11,7 % de personnes de 60 ans ou plus qui malgré leur état d'inactivité sont chefs de ménage. On note également que 17 % des personnes âgées qui ne sont pas chefs de ménage se déclarent occupées. Parmi elles, les époux de chefs de ménage et les autres parents sont relativement les plus nombreux. Ils représentent respectivement 5,8 % et 4,7 %. Quant aux autres personnes inactives du ménage, les "épouses ménagères" (5,1 %), les "autres parents" (4,6 %) et les "père/mère" (4,5 %) enregistrent les proportions les plus élevées.

Graphique 5.2 : Répartition des personnes âgées par lien de parenté avec le chef de ménage



5.1.4 - Lien de parenté par type d'activité selon la situation matrimoniale

L'analyse de la répartition des personnes âgées par lien de parenté et par type d'activité selon la situation matrimoniale amène à relever l'importance des chefs de ménages mariés qui demeurent actifs occupés dans la population des personnes âgées. En effet, le volume relatif de la

population répondant à la fois à tous ces critères dépassent légèrement le tiers (34,5 %) des 60 ans ou plus. Parmi ces mariés, les personnes qui ont contracté un mariage monogame arrivent en première position (22,8 %), suivies largement de loin par les chefs de ménage polygames (8,4 %). On note également un volume assez remarquable de chefs de ménage occupés qui ont perdu leur partenaire (6,2 %).

Tableau 5.4: Répartition des personnes âgées par lien de parenté et par type d'activité selon la situation matrimoniale

ACTIF OCCUPE

Lien de parenté avec le CM	Célibataire	Union libre	Marié à 1 épouse	Marié à 2 épouse	Marié à 3 épouse	Marié à 4 épouse	Séparé / divorcé	Veuf	Non déclaré	Total
Chef de ménage	2,5	1,7	22,8	8,4	2,5	0,8	1,3	6,2	0,0	46,2
Epouse	0,0	0,2	3,5	1,5	0,5	0,2	0,0	0,0	0,0	5,9
Père / Mère	0,0	0,0	0,6	0,2	0,0	0,0	0,1	2,0	0,0	2,9
Neveu / Nièce	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,3
Autre Parent	1,2	0,2	1,0	0,2	0,1	0,0	0,3	1,7	0,0	4,8
Sans lien	0,4	0,0	0,3	0,1	0,0	0,0	0,1	0,3	0,0	1,1
Non déclaré	0,6	0,1	0,5	0,1	0,0	0,0	0,2	0,7	0,0	2,3
T O T A L	4,9	2,3	28,8	10,5	3,1	1,1	2,1	10,9	0,0	63,6

INACTIF

Lien de parenté avec le CM	Célibataire	Union libre	Marié à 1 épouse	Marié à 2 épouse	Marié à 3 épouse	Marié à 4 épouse	Séparé / divorcé	Veuf	Non déclaré	Total
Chef de ménage	0,9	0,3	4,2	1,2	0,3	0,1	0,4	4,2	0,0	11,7
Epouse	0,0	0,3	3,5	1,5	0,5	0,2	0,0	0,0	0,0	6,0
Père / Mère	0,0	0,1	1,4	0,3	0,1	0,1	0,2	5,5	0,0	7,8
Neveu / Nièce	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,3
Autre Parent	1,8	0,2	1,1	0,2	0,1	0,0	0,3	3,7	0,0	7,4
Sans lien	0,3	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	0,0	1,2
Non déclaré	0,5	0,0	0,3	0,1	0,0	0,0	0,2	0,9	0,0	2,0
T O T A L	3,6	0,9	10,7	3,3	1,1	0,4	1,1	15,1	0,0	36,4

Quant au niveau des inactifs, on observe la fréquence la plus élevée chez les ascendants (Père/Mère) qui ont perdu leurs conjoints (es). Leur volume relatif (5,5 %) surpasse celui des chefs de ménage inactifs monogames ou veufs (4,2 %) de 1 point 3. Il convient par ailleurs de remarquer que les époux de chefs de ménage actifs (5,9 %) et ceux inactifs (6,0 %) évoluent presque dans les mêmes proportions, notamment dans les ménages de monogame.

5.2 - Situation des personnes âgées dans le ménage

Pour une meilleure compréhension des indicateurs utilisés dans cette analyse, il apparaît nécessaire, de définir les concepts de personne "dépendante" et de "personnes vivant dans leur propres ménage". Mais avant, il convient de rappeler que le taux brut de dépendance se définit comme étant le rapport entre la population d'âge inactive (0-14 ans et 60 ans ou plus) et celle d'âge active (15-59 ans). De cette définition il ressort que la notion de dépendance ne retient que l'aspect activité économique. En d'autre terme, toutes personnes ayant entre 0 et 14 ans ou 60 ans ou plus est considérée comme "personne dépendante". Cependant, la présente étude portant sur la population des personnes âgées (60 ans ou plus), ces personnes, suivant cette définition, sont considérées toutes comme personnes à charge. Or dans le contexte africain actuel particulièrement celui de la Côte d'Ivoire, on constate que plus de 60 % des personnes au delà de

60 ans travaillent pour subvenir à leurs besoins fondamentaux. Ce travail des personnes de grand âge est encore plus contraignant lorsqu'il s'agit des chefs de ménage. Ce qui nous amène, dans le cadre de cette analyse à définir comme "personnes vivant dans leur propre ménage", les chefs de ménages associés aux époux. A l'opposée, nous retenons comme définition de "personnes dépendantes", toutes les personnes âgées de 60 ans ou plus qui ne vivent pas dans leur propre ménage. Par conséquent, toutes celles qui ne sont ni chef de ménage, ni épouses du chef du ménage dans lequel ils vivent seront considérées ici comme des "personnes dépendantes" ou "personnes à charge".

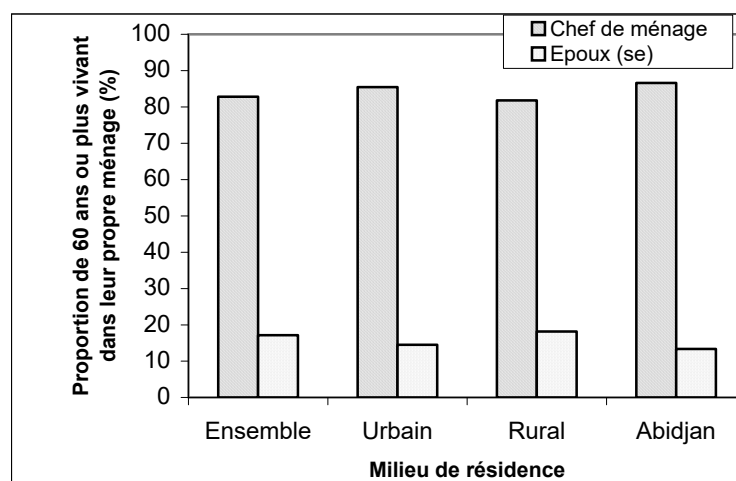
Nous allons, nous intéresser d'abord à la situation des personnes vivant dans leur propre ménage et ensuite à celle des personnes "dépendantes" pour enfin analyser leur état d'activité.

5.2.1 - Situation des personnes âgées vivant dans leur propre ménage

La population des personnes âgées de 60 ans ou plus vivant dans leur propre ménage se chiffre à 415 563 individus. Cette sous population composée de chefs de ménage et de leurs époux ou épouses équivaut à 68,7 % de l'ensemble des personnes âgées en Côte d'Ivoire. Les chefs de ménages sont très fortement représentés avec 82,8 % de l'effectif contre seulement 17,7 % pour les époux. Du point de vue du rapport de masculinité, les chefs de ménage sont en grand majorité des hommes (360,5) tandis que les personnes qui répondent à la modalité époux (se), sont presque toutes des femmes (0,8).

L'observation du graphique 5.3 permet de constater que les chefs de ménage sont majoritaires dans la population des personnes vivant dans leur propre ménage quel que soit le milieu de résidence. Ils le sont davantage dans le milieu urbain, particulièrement à Abidjan où les chefs de ménage atteignent 86,6 % de la sous population des personnes vivant dans leur propre ménage.

Graphique 5.3 : Répartition des personnes âgées vivant dans leur propre ménage par milieu de résidence



Par ailleurs, l'étude de l'importance des personnes âgées vivant dans leur propre ménage en Côte-d'Ivoire permet de relever l'influence de la situation matrimoniale sur la situation des personnes âgées dans le ménage. En effet, la proportion des célibataires qui vivent dans leur propre ménage est faible aussi bien chez les hommes (45,2 %) que chez les femmes (33,4 %). Le constat est relativement le même quand il s'agit des divorcés et des veufs. Quant aux personnes vivant en union (union libre et mariée), la plus grande majorité vit dans leur propre ménage.

Tableau 5.5 : Importance des personnes âgées vivant dans leur propre ménage selon la situation matrimoniale

Situation matrimoniale	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Célibataire	45,2	33,4	40,0
Union libre	89,2	60,8	77,7
Marié	92,8	75,1	87,3
Divorcé	74,4	43,2	55,4
Veuf	69,5	34,9	40,1
Ensemble	85,1	50,6	68,7

5.2.2 - Situation des "personnes dépendantes"

La population des personnes âgées en Côte d'Ivoire compte parmi elle, 189 371 "personnes dépendantes" dont 47 246 hommes et 142 125 femmes équivalant à rapport de masculinité de 33 hommes pour 100 femmes. Cette sous-population représente, au niveau national, 31,3 % des personnes de grand âge.

La répartition de la population des "personnes dépendantes" selon le lien de parenté avec le chef de ménage montre que la très grande majorité d'entre elles sont accueillies par leurs parents. En effet, les personnes âgées, "autres parents" de chefs de ménage qui représentent plus des deux cinquièmes (42,3 %) de l'effectif, sont les plus nombreux. Ils sont suivis par les personnes âgées qui habitent chez leurs fils ou filles (père/mère). Leur proportion équivaut à peu près au tiers des "personnes dépendantes". Les sœurs/frères occupent de loin la troisième position avec 12,5 % de l'effectif. On note par ailleurs que très peu de "Neveu/Nièce" (2,2 %) font partie de cette sous-population.

Tableau 5.6 : Répartition des "personnes dépendantes" par lien de parenté avec le chef de ménage

Lien de parenté avec le chef de ménage	Effectif	%	Rapport de masculinité
Père/Mère	64 988	34,3	13,6
Frère/Sœur	23 732	12,5	52,4
Neveu/Nièce	4 223	2,2	77,5
Autre parent	80 012	42,3	39,8
Sans lien de parenté	16 416	8,7	68,8
Total	189 371	100,0	33,2

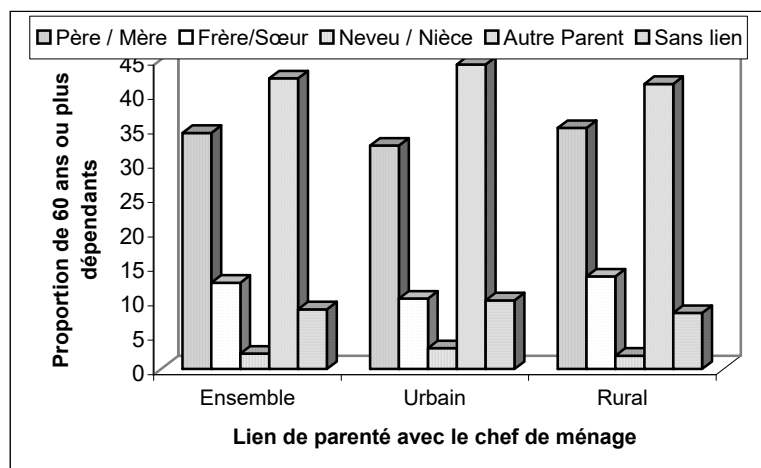
L'observation de la dernière colonne du tableau 5.6 permet de constater que les personnes qui ne vivent pas dans leur propre ménage sont en très grande majorité des femmes quelle que soit la nature du lien de parenté avec le chef de ménage. Le rapport de masculinité apparaît encore plus faible au niveau des "personnes dépendantes" qui répondent à la modalité "père/mère" (13,6) et "autres parents" (39,8).

Tableau 5.7 : Répartition des "personnes dépendantes" par milieu de résidence

Lien de parenté avec le chef de ménage	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Père/Mère	32,5	35,0	34,3
Frère/Sœur	10,2	13,4	12,5
Neveu/Nièce	3,0	1,9	2,2
Autre parent	44,3	41,5	42,3
Sans lien de parenté	10,0	8,2	8,7
Total	100,0	100,0	100,0

Par milieu de résidence, les "personnes dépendantes" affichent un volume beaucoup plus important dans le milieu rural que dans le milieu urbain. En effet, 7 "personnes dépendantes" sur 10 vivent dans le milieu rural. La répartition des "personnes dépendantes" par lien de parenté avec le chef de ménage selon le milieu de résidence présente chacune des structures similaires à celle relevée au niveau d'ensemble, quel que soit le milieu de résidence. Les autres parents ainsi que les "père/mère" des chefs de ménage présentent toujours les effectifs les plus nombreux.

Graphique 5.4 : Représentation des personnes âgées dépendantes par lien de parenté selon le milieu de résidence



Dans la société traditionnelle africaine, les personnes âgées vivent généralement auprès des plus jeunes de leur famille qui ont pour obligation de les prendre en charge. Quoique affaiblie par l'avènement de la civilisation occidentale, cette solidarité familiale se vit encore dans les communautés rurales. Cela pourrait expliquer l'importance des "personnes dépendantes" qui vivent dans le milieu rural au détriment du milieu urbain où les difficultés liées à la vie dans les villes est loin de favoriser assez l'hébergement d'autres membres de la famille.

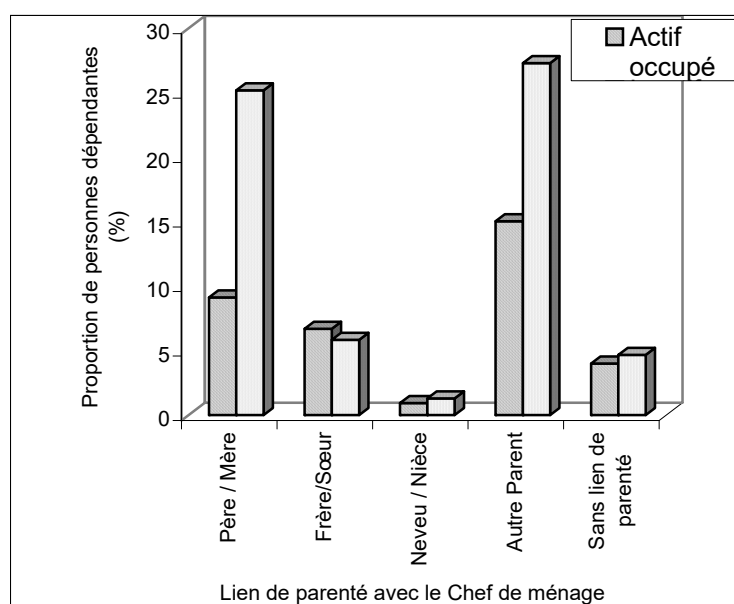
5.2.3 - Type d'activité des "personnes dépendantes"

Les résultats obtenus, des suites de la répartition des "personnes dépendantes" par type d'activité, indiquent que la population des personnes vivant en dehors de leur propre ménage compte 35,8 % d'actives occupées contre 64,2 % d'inactives. Ce qui permet de dire que les personnes dépendantes sont en majorité inactives. Cette catégorie de personnes à charge est composée essentiellement d'individus classés dans la modalité "autres inactifs" et "ménagères". Leurs effectifs qui correspondent respectivement à 54,5 % et 34,0 % des inactifs soient 35,0 % et 21,8 % de l'ensemble des "personnes dépendantes", sont les plus nombreux. Les personnes bénéficiaires de pensions de retraite ou de rente de situation sont très faiblement représentées avec des proportions évaluées en dessous de 1 % de l'effectif des dépendants.

Tableau 5.8 : Répartition des personnes âgées dépendantes selon le type d'activité et le lien de parenté

Lien de parenté avec le CM	Type d'activité						Total
	Occupé	Ménagère	Retraité	Rentier	Autre Inactif	Non Déclaré	
Père / Mère	9,1	9,3	0,3	0,3	14,3	1,0	34,3
Frère/Sœur	6,7	2,5	0,1	0,1	2,9	0,2	12,5
Neveu / Nièce	0,9	0,3	0,0	0,0	0,7	0,3	2,2
Autre Parent	15,0	8,0	0,3	0,2	14,6	4,2	42,3
Sans lien	4,0	1,7	0,1	0,1	2,5	0,3	8,7
TOTAL	35,8	21,8	0,8	0,7	35,0	6,0	100,0

Graphique 5.5 : Répartition des personnes dépendante par type d'activité



Aussi, pourrait-t-on constater que, parmi les "dépendants" inactifs, les "autres parents" (14,3 %) et ascendants (père/mère) de chefs de ménage (14,3 %) affichent les proportions les plus importantes. Quant aux personnes dépendantes occupées, on note la fréquence la plus élevée chez les "autres parents" (15,0 %).

Tableau 5.9 : Répartition des "personnes dépendantes" par type d'activité selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Type d'activité						Total
	Occupé	Ménagère	Retraité	Rentier	Autre Inactif	Non Déclaré	
Abidjan	4,8	9,5	38,9	7,5	11,2	15,3	9,0
Autres villes	13,2	24,2	29,7	25,8	21,6	21,4	19,3
Ensemble Urbain	18,0	33,7	68,6	33,2	32,8	36,6	28,3
Ensemble Rural	82,0	66,3	31,4	66,8	67,2	63,4	71,7
Ensemble Côte d'Ivoire	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Par milieu de résidence, on observe que les "personnes dépendantes" occupées résident en majorité dans le milieu rural, car on n'y rencontre environ 8 actifs sur 10. A l'opposé, il y a moins de "personnes dépendantes" occupées en milieu urbain (18,0 %). A Abidjan, vivent 4,8 % des dépendants soit 26,7 % des actifs occupés de la population des personnes qui habitent chez autrui dans le milieu urbain.

Pour les "personnes dépendantes" inactives, l'on s'aperçoit qu'elles sont relativement majoritaires dans le milieu rural, excepté les retraités dont environ les 2/5 se concentrent dans la capitale économique (Abidjan), se retrouvent avec une fréquence plus élevée dans le milieu urbain (68,6 %). Cette catégorie de dépendants inactifs, anciens travailleurs salariés à la retraite qui bénéficient de rente de situation préfèrent certainement vivent auprès de parents en ville pour passer le reste de leur vie.

5.3 - Situation des chefs de ménage inactifs

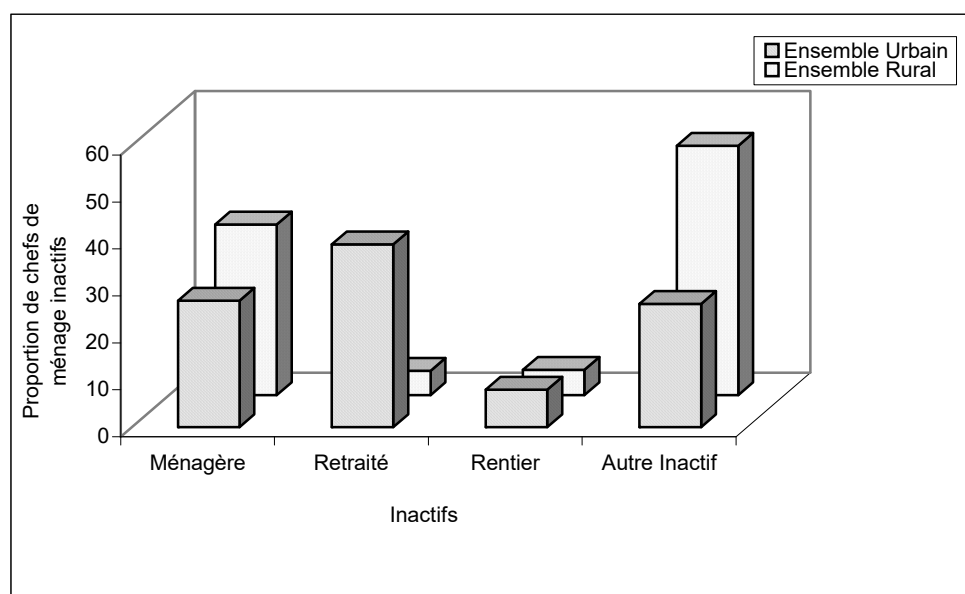
Les personnes âgées qui dirigent les ménages ne sont pas tous des actifs occupés. Il en existe certes une forte proportion (79,8 %), mais certains demeurent inactifs (30,2 %), malgré la lourde responsabilité qu'ils ont parfois d'assumer les besoins vitaux des autres membres de leur ménage. Par définition, une personne inactive est celle qui n'exerce aucune activité économique et répond aux modalités "Ménagères", "Retraité", "Rentier" et "Autre inactif" de la variable "Type d'activité".

Il convient d'abord de déterminer par modalité le volume des personnes âgées qui, malgré leur état d'inactivité, sont chefs de ménage pour ensuite, s'intéresser à l'activité économique des autres membres de leur ménage.

5.3.1 - Structure de la population des chefs de ménage inactifs

La population des personnes âgées en Côte d'Ivoire compte parmi elle des personnes qui malgré leur état d'inactivité économique demeurent chefs de ménage. Ces chefs de ménages inactifs se composent essentiellement de personnes classées dans les modalités "Autres inactifs" (38,2 %), "Ménagère" (31,1 %) et "Retraité" (23,9 %). Les rentiers sont très peu représentés avec seulement 6,8 % des chefs de ménage inactifs.

Graphique 5.6 : Répartition des chefs de ménage inactifs par milieu de résidence



Il convient de rappeler que les rentiers et les retraités sont par définition des personnes qui bénéficient pour les uns de pension de retraite et pour les autres de rente de situation. Il est de toute évidence que ces personnes qui disposent de revenus substantiels malgré leur état d'inactivité subviennent à leurs besoins fondamentaux et à ceux des ménages dont ils ont parfois la charge.

Les personnes retenues en qualité de ménagères sont des femmes. En plus de leur activité quotidienne de ménage dans le foyer, elles tiennent parfois en ville des petits commerces ou sont le plus souvent propriétaires de parcelle agricole en milieu rural. Ces femmes dont certaines dirigent des ménages sont classées à tort dans le lot des inactifs.

En définitive, on ne saurait s'étonner de retrouver des personnes dites inactives être des chefs de ménage.

5.3.2 - Taille moyenne des ménages

La population ivoirienne vivant sous l'autorité des chefs de ménage inactifs âgés de 60 ans ou plus se chiffrent à 438319 habitants, soit environ 2,8 % de la population totale du pays. Cette population habitent des ménages dont la taille moyenne (6,3) est légèrement inférieure à celle des ménages dirigés par l'ensemble des personnes âgées du territoire nationale de 0 point 6.

Par type d'activité des chefs de ménages, la taille moyenne des ménages varie de 5,1 à 8,2 personnes. Les retraités (8,2) et rentiers (7,6) dirigent les ménages dont les tailles sont les plus importantes.

L'importance de la taille moyenne des ménages tenus par ces deux catégories d'inactifs est certainement liée à leur situation économique évoquée précédemment.

Tableau 5.10: Taille moyenne des ménages dirigés par les personnes âgées chefs de ménage inactifs

Type d'activité	Taille moyenne de ménage
Ménagère	5,1
Retraité	8,2
Rentier	7,6
Autre Inactif	5,9
Total	6,3

5.4 - Caractéristiques des logements

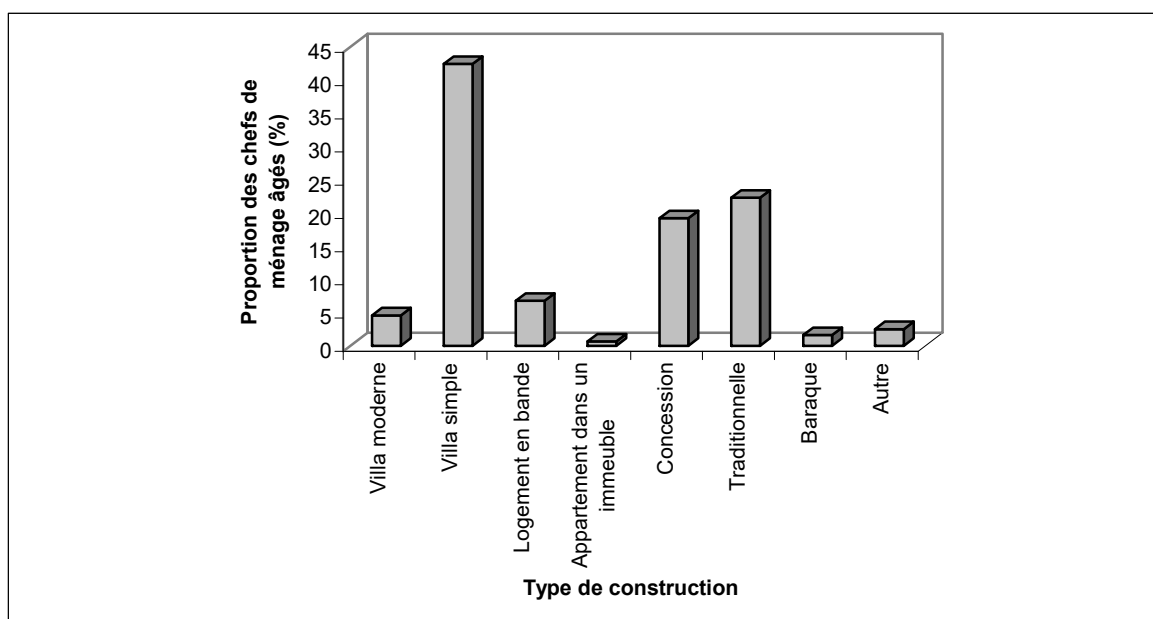
Le RGPH98 a permis d'avoir une connaissance non seulement sur les variables démographiques mais également sur les caractéristiques des ménages et de l'habitat destinée à la planification du développement en général. Nous allons nous intéresser particulièrement dans ce sous chapitre aux logements occupés par des ménages dont les chefs sont des personnes âgées.

5.4.1 - Répartition des logements par milieu de résidence

Les personnes âgées en Côte d'Ivoire n'habitent pas des maisons de type particulier, spécialement conçues pour répondre aux exigences de leur état physiologique déclinant. Elles vivent plutôt dans des logements de type ordinaire.

L'observation du tableau 5.11 de répartition des chefs de ménage âgés de 60 ans ou plus par type de logement selon le milieu de résidence montre, de façon générale, que la grande majorité (84 %) de cette frange de la population se retrouve beaucoup plus fréquemment dans trois types de construction. Il s'agit d'abord des maisons simples où logent 42,5 %, soit 2 sur 5 chefs de ménage âgés. Ensuite viennent les maisons traditionnelles et les logements de type concession où l'on dénombre des effectifs qui approchent respectivement le quart et le cinquième de la population des chefs de cette catégorie de ménage. On note également que très peu de chefs de ménage habitent les immeubles (0,6 %) et les baraques (1,6 %).

Graphique 5.7: Répartition des chefs de ménage âgés selon le type de logement



Par milieu de résidence, on relève au niveau de l'ensemble des logements, l'importance des chefs de ménage âgés dans les maisons simples, aussi bien dans le milieu rural que dans le milieu urbain. En effet dans le milieu urbain, les chefs de ménage âgés vivent en majorité dans les maisons simples (45 %). Les maisons traditionnelles et les concessions qui abritent respectivement (28,6 %) et (16,1 %) des chefs de ménage se classent de loin derrière les maisons simples.

Dans le milieu urbain, ce sont les maisons de type concession (26,9 %) qui viennent légèrement après les maisons simples (33,9 %). Aussi enregistre-t-on une proportion non moins négligeable de logements en bande (17,6 %) habités par des chefs de ménage de cette sous population.

Tableau 5.11: Répartition des chefs de ménage âgés par type de logement habité selon le milieu de résidence

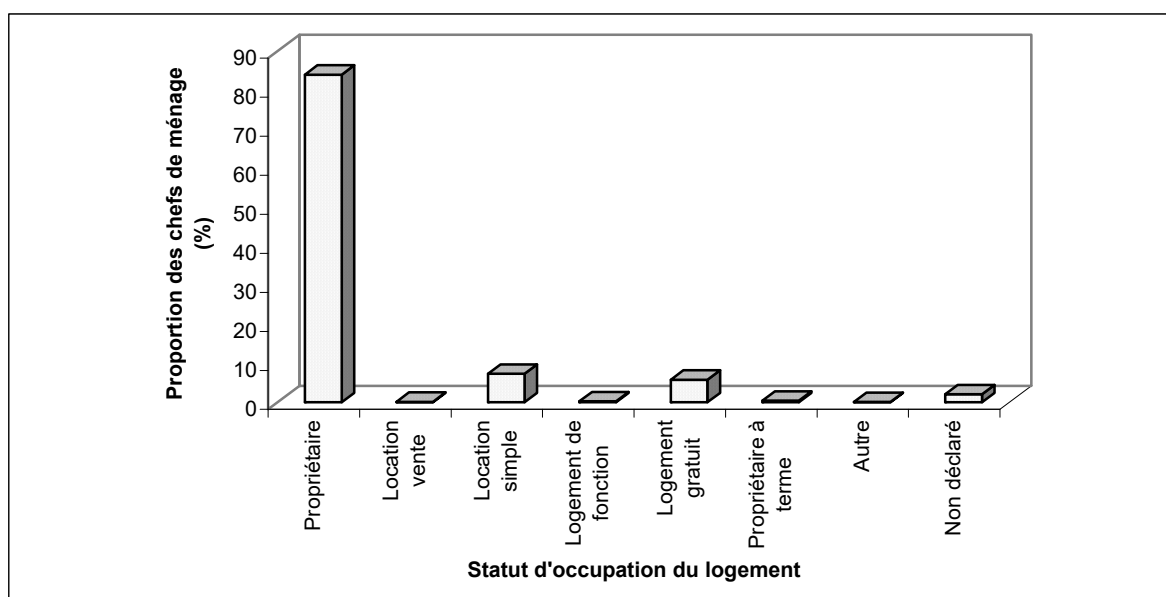
Milieu de résidence	TYPE DE CONSTRUCTION								Total
	Villa moderne	Maison simple	Logement en bande	Appartement dans un immeuble	Concession	Traditionnelle	Baraque	Autre	
Abidjan	7,9	17,9	22,3	5,7	34,7	1,1	7,8	2,6	100,0
Autre ville	6,4	41,1	15,4	0,4	23,4	8,6	2,0	2,7	100,0
Milieu urbain	6,9	33,9	17,6	2,0	26,9	6,3	3,8	2,7	100,0
Milieu rural	3,7	45,8	2,5	0,1	16,1	28,6	0,8	2,5	100,0
Ensemble Côte d'Ivoire	4,6	42,4	6,8	0,6	19,2	22,3	1,6	2,5	100,0

A Abidjan, les personnes âgées, chefs de ménage habitent beaucoup plus les concessions (34,7 %) et les maisons en bande (22,3 %) que les autres type de construction. La prépondérance de ces deux types de logement dans la capitale économique s'explique certainement par le coût relativement bas de ceux-ci et éventuellement de la transposition du mode de vie traditionnelle en ville, surtout dans les concessions appelées communément les "cours communes".

5.4.2 - Statut d'occupation des logements

Les personnes âgées chefs de ménage sont, en grande majorité, propriétaires de logement en Côte d'Ivoire. Environ 5 chefs de ménage âgés sur 6 disposent à leur actif des logements qu'ils habitent et dont ils se réclament propriétaires. Aussi remarque-t-on qu'une proportion assez appréciable de chefs de ménage de cette catégorie de la population continuent encore de payer leur loyer. Il s'agit essentiellement des locations simples où 7,3 % des chefs de ménage sont concernés. Ceux qui acquerront à terme les logements après apurement du coût de vente dans des délais raisonnés sont en nombre relativement faibles et ne représentent que 0,5 % des chefs de ménages.

Graphique 5.8 : Répartition des chefs de ménage âgés de 60 ans ou plus selon le statut d'occupation du logement et le milieu de résidence



Il convient de signaler que certains parmi les chefs de ménage bénéficient de la gratuité du logement. Ils sont d'ailleurs assez faiblement représentés (5,8 %). Ils le sont encore davantage avec ceux qui disposent de logements de fonction ((0,3 %).

Tableau 5.12 : Répartition des chefs de ménage âgés selon le statut d'occupation du logement et le milieu de résidence

Statut d'occupation du logement	Milieu de résidence			
	Abidjan	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble Côte d'Ivoire
Propriétaire	46,7	66,2	91,0	84,0
Location vente	1,1	0,4	0,0	0,1
Location simple	42,2	23,0	1,1	7,3
Logement de fonction	0,7	0,5	0,2	0,3
Logement gratuit	5,8	7,0	5,3	5,8
Propriétaire à terme	0,6	0,5	0,4	0,4
Autre	0,3	0,1	0,1	0,1
Non déclaré	2,7	2,3	2,0	2,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Une analyse du tableau 5.12 de répartition des chefs de ménage âgés par statut d'occupation du logement selon le milieu de résidence permet de confirmer la prédominance des propriétaires de logement dans les deux milieux de résidence (Urbain, rural). Dans le milieu rural cette prédominance est encore beaucoup plus accentuée car environ 9 chefs de ménage sur 10 sont propriétaires d'une habitation. Si dans ce milieu, on note une proportion pratiquement insignifiante de personnes disposant d'une habitation en situation de location vente (0,01 %), les chefs de ménage ayant à leur possession des logements en location simple existent, mais en proportion très faible (0,1 %).

En milieu urbain, les propriétaires de logement atteignent plus de la moitié (66,2 %) de l'effectif des chefs de ménage. Il existe aussi un nombre considérable de chefs de ménage qui habitent des logements en location simple, notamment à Abidjan où ils représentent 42,2 % .

5.4.3 - Statut d'occupation du logement selon le type de construction

L'observation du tableau 5.13 relatif à la répartition des chefs de ménage âgés par statut d'occupation du logement selon le type de construction permet d'indiquer que les propriétaires de maisons simples sont les plus nombreux. Leur proportion équivaut à 37,2 %, soit environ 3 chefs de ménage sur 8. Derrière eux se tiennent les chefs de ménage qui sont propriétaires d'habitation de type traditionnelle (20,4 %) et celle de type concession (15,3 %). Hormis cet ensemble de propriétaires d'habitation, toutes les autres proportions de chefs de ménage contenu dans le tableau 5.13 sont en dessous de 5 %.

Tableau 5.13: Répartition des personnes âgées chefs de ménage par statut d'occupation du logement selon le type de construction

Statut d'occupation	T Y P E D E C O N S T R U C T I O N								
	Villa moderne	Maison simple	Logement en bande	Appartement dans un immeuble	Concession	Traditionnelle	Baraque	Autre	Ensemble
Propriétaire	3,9	37,2	4,2	0,3	15,3	20,4	1,0	1,7	84,0
Location vente	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Location simple	0,2	2,0	1,6	0,2	2,3	0,4	0,4	0,1	7,3
Logement de fonction	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3
Logement gratuit	0,3	2,3	0,7	0,0	1,3	1,0	0,1	0,1	5,8
Propriétaire à terme	0,0	0,2	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,4
Autre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Non déclaré	0,1	0,6	0,1	0,0	0,3	0,3	0,0	0,6	2,0
Total	4,6	42,4	6,8	0,6	19,2	22,3	1,6	2,5	100,0

5.5 - Accès à l'eau potable

Par définition, l'eau potable est celle qui est protégée contre la pollution et dont la pureté est garantie. Ainsi les ménages ont accès à l'eau potable soit au moyen d'adduction d'eau par canalisation, soit par l'existence de pompe villageoise.

En Côte d'Ivoire, la moitié des ménages dirigés par les personnes âgées (50,4 %) ont accès à l'eau potable. Parmi ces ménages, 27,5 % utilisent de l'eau de pompe villageoise et

22,9 % de l'eau courante. Quand aux eaux d'alimentation dont la source est loin de garantir la qualité, elles proviennent essentiellement des puits (32,4 %) et des eaux de surface (16,6 %).

Par milieu de résidence, on constate que les ménages dirigés par les personnes âgées qui habitent le milieu urbain ont accès beaucoup plus en eau potable que ceux qui vivent dans le milieu rural. En effet, dans le milieu urbain, environ 3 ménages sur 5 s'approvisionnent en eau de qualité saine. La presque totalité de ces ménages (57,2 %) utilisent de l'eau courante. A l'opposé, 41,5 % des ménages du milieu urbain s'alimentent quotidiennement en eau dont la source est loin de garantir la qualité. Il s'agit essentiellement de l'eau provenant des puits dont 38,7 % des ménages de ce milieu utilisent.

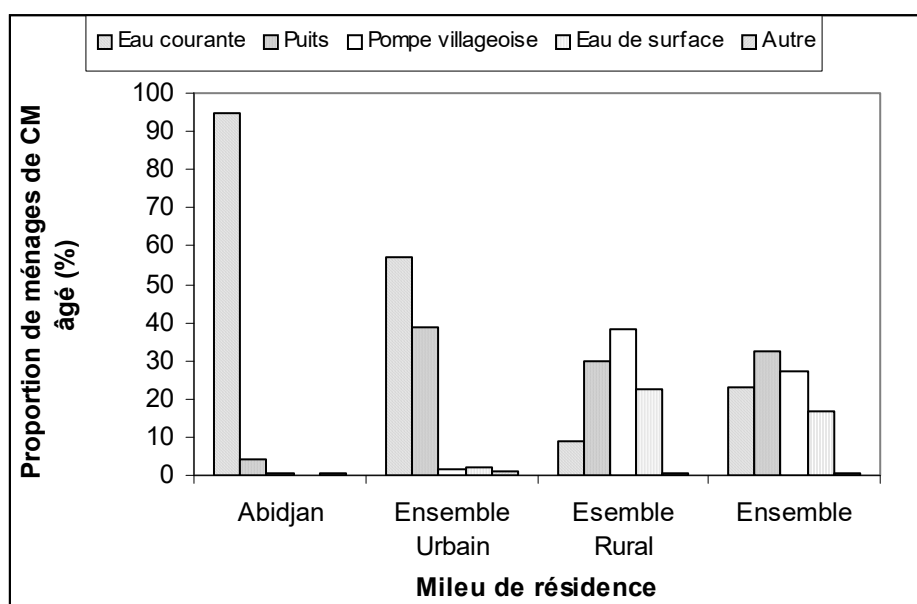
Quant aux ménages du milieu rural, on note que seulement 47,2 % ont accès à l'eau potable : 38,1 % utilisent l'eau de pompe villageoise et 9,1 % s'approvisionnent en eau courante. Un peu plus de la moitié des ménages de ce milieu sont donc privé d'eau potable. Ils utilisent des eaux dont la majorité provient des puits (29,9 %) et des eaux de surface (22,6 %).

Tableau 5.14 : Répartition des personnes âgées chefs de ménage par source d'alimentation en eau selon le milieu de résidence

Source d'alimentation en eau	Milieu de résidence				
	Abidjan	Autres villes	Urbain	Rural	Ensemble
Eau courante	94,9	39,7	57,2	9,1	22,9
Puits	4,2	54,7	38,7	29,9	32,4
Pompe villageoise	0,4	1,7	1,3	38,1	27,5
Eau de surface	0,1	2,8	1,9	22,6	16,6
Autre	0,3	1,1	0,9	0,4	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Dans la capitale économique de la Côte d'Ivoire, l'on note que 9 sur 10 ménage dirigés par des personnes âgées s'alimentent en eau potable constituée essentiellement d'eau courante. Quant aux ménages vivant dans les autres villes, la majorité (58,6 %) n'ont pas accès à l'eau potable. La source d'alimentation en eau la plus utilisée reste les puits dont 54,7 % des ménages de ce milieu s'approvisionnent pour leur besoin quotidien.

Graphique 5.9 : Répartition des chefs de ménage âgés de 60 ans ou plus selon la source d'alimentation en eau



Il convient également de signaler qu'au nombre des ménages qui s'alimentent en eau de qualité douteuse, on note une proportion non négligeable qui utilise des eaux de surfaces, notamment les eaux de rivière, de fleuve, etc. Ces ménages qui certainement sont exposés aux diverses maladies liées à l'impureté de ces eaux, représentent un sixième de la population des personnes âgées chefs de ménage, au niveau national.

La proportion assez importante de ménages dirigés par les personnes âgées de 60 ans ou plus qui s'approvisionnent en eau dont la source ne garantit pas suffisamment la qualité est certainement due au faible moyen dont ils disposent, mais surtout à l'insuffisance d'infrastructures, notamment des adductions d'eau et pompes villageoises dans le milieu rural.

5.6 - Accès aux moyens modernes de communication

De nos jours, les moyens de communications sont légions et deviennent de plus en plus perfectionnés. Certains parmi eux, loin d'être des objets de luxe, se présentent plutôt comme une nécessité, sans laquelle l'on ignore le monde et s'éloigne des réalités de notre univers. La possession donc de ces équipements notamment de poste radio, ou/et de poste téléviseur, de téléphone, permet d'apprécier le niveau de vie du ménage, en matière d'accès aux moyens de communications modernes.

A la faveur du RGPH98, des informations relatives aux types d'équipement électroménagers des ménages visités ont été collectées. Ces informations se sont limitées, au niveau des moyens de communications, seulement à l'existence de poste radio, de poste téléviseur et de téléphone en état de fonctionnement.

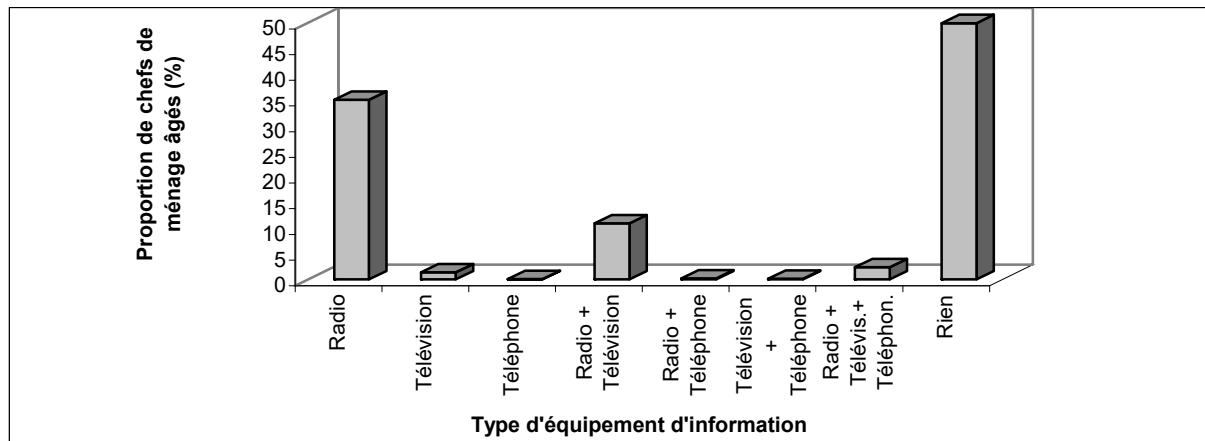
Tableau 5.15: Répartition des chefs de ménage âgés de 60 ans ou plus par type d'équipement électroménager selon le milieu de résidence

Type d'équipement	Milieu de résidence				
	Abidjan	Autre ville	Ensemble urbain	Ensemble rural	Total
Radio	20,5	29,8	26,9	38,2	35,0
Télévision	4,3	2,6	3,2	0,7	1,4
Téléphone	0,2	0,1	0,1	0,0	0,1
Radio + Télévision	31,8	22,4	25,3	5,2	10,9
Radio + Téléphone	0,6	0,4	0,4	0,1	0,2
Télévision + Téléphone	0,8	0,2	0,4	0,0	0,2
Radio + Télévision + Téléphone	15,5	4,4	7,9	0,2	2,4
Rien	26,3	40,0	35,7	55,5	49,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

L'observation de la dernière colonne du tableau 5.15 permet de se rendre compte qu'une proportion importante de ménages dirigés par les personnes âgées n'a pas accès à la communication. Sur l'ensemble des chefs de ménage âgés de 60 ans ou plus, près de la moitié de l'effectif (49,9 %) ne disposent d'aucun moyen de communication. Parmi les ménages qui en disposent, on remarque que le poste radio constitue le moyen de communication le plus utilisé, car un peu plus du tiers (35,0 %) des chefs de ménage âgés de 60 ans ou plus en possèdent. Ceux qui, en plus de la radio, s'informent au moyen de la télévision représentent environ le dixième de la population des chefs de ménage âgés et se classent de loin, derrière ceux qui possèdent uniquement un poste radio. Les privilégiés qui disposent à la fois des trois équipements (Radio, télévision et téléphone) atteignent 2,4 %. On note par ailleurs que ceux qui ne disposent que du téléphone comme seul moyen de communication sont les moins représentés (0,1 %) dans l'effectifs des chefs de ménages âgés.

Dans le tableau 5.15, on note également qu'en dehors de la ville d'Abidjan, les ménages qui ne disposent d'aucun moyen d'équipement sont les plus fréquents quel que soit le milieu de résidence. La proportion est encore très grande quand il s'agit du milieu urbain où plus de la moitié des ménages sont sans moyen d'information. Le moyen d'information le plus utilisé dans ce milieu reste la radio possédée par 2 ménages sur 5. Derrière cet équipement, arrivent de très loin ceux qui possèdent à la fois la radio et la télévision dont la proportion dépasse légèrement 5,0 %.

Graphique 5.10 : Répartition des chefs de ménage âgés équipés de moyen de communication moderne



Dans le milieu urbain, on observe la même structure. Les ménages qui ne disposent pas d'équipement viennent en première position, suivis de ceux qui ont pour seul moyen de d'équipement la radio (26,9 %) ainsi que les ménages qui ont la radio et la télévision (25,3 %).

A Abidjan, le classement est différent. Les ménages dirigés par des personnes âgées de 60 ans ou plus qui ne disposent d'aucun moyen d'équipement représente environ le quart de ces types de ménages enregistré dans cette ville. Parmi ceux qui possèdent les équipements indiqués, les ménages qui disposent de radio et de télévision sont les plus nombreux. Leur proportion avoisine le tiers (31,8 %) des ménages recensés dans la capitale économique du pays. Ensuite, viennent successivement les ménages qui n'ont comme moyen d'équipement que la radio (20,5 %) et ceux qui disposent à la fois de radio, de télévision et de téléphone (15,5 %).

Dans les autres villes, le classement diffère et rejoint celui de l'ensemble urbain avec une prédominance des ménages qui n'ont aucun moyen d'équipement (40 %). A l'opposé, les ménages qui ont la radio comme seul moyen d'équipement sont les plus fréquents avec 29,8 %, suivis de ceux qui ont la radio et la télévision (22,4 %). Les ménages qui ont le téléphone en plus de la radio et la télévision se classent de très loin avec 4,4 %.

VI - SITUATION DES PERSONNES AGEES HANDICAPEES PHYSIQUES

6-1 - Données globales

La population des personnes âgées de 60 ans ou plus handicapées physiques se chiffrent à 13361 individus, effectif correspondant à 15,6 % de l'ensemble des personnes handicapées physiques. Cette proportion est plus importante comparativement au poids des personnes de 60 ans et plus dans la population résidente nationale. Dans cette sous-population, l'on enregistre le plus fort taux de prévalence du handicap (2,2 %). Les taux de prévalence relevés dans les tranches d'âge 0-14 ans et 15-59 ans sont respectivement de 0,2 % et 0,3 %.

La répartition des personnes âgées handicapées physiques selon le milieu de résidence relève une forte concentration de cette population dans le milieu rural. En effet, 80 % des personnes handicapées âgées de 60 ans et plus vivent dans le milieu rural contre 20 % dans le milieu urbain. Le poids assez important des personnes âgées handicapées physiques dans le milieu rural pourrait s'expliquer, d'une part, par un retour des retraités dans leur village et, d'autre part, par le fait qu'en milieu rural, la sous "médicalisation" et les maladies liées à l'effort physique sont des causes de nombreux handicaps physiques. Rappelons qu'en milieu rural des personnes, malgré leur âge assez avancé, s'adonnent toujours aux travaux champêtres pour leur survie.

Par rapport au type de handicap, il ressort du tableau n°6.1 que la cécité est le handicap le plus fréquent chez les personnes âgées. Ce sont en effet, trois personnes âgées de 60 ans et plus sur dix qui sont atteintes d'une cécité (30,1 %). Alors que dans la population nationale, le handicap le plus fréquent est le handicap des membres inférieurs. Ainsi, la cécité tend à prévaloir sur les autres types de handicap aux âges élevés, notamment le handicap des membres inférieurs qui est relégué au deuxième rang. Une personne sur quatre (25,5 %) présente le handicap des membres inférieurs dans cette sous population. En ce qui concerne le handicap des membres supérieures et la surdité, ils affectent respectivement 11,3 % et 13,6 % des personnes de cette sous population. La mutité quant à elle concerne seulement 5,7 % des personnes handicapées physiques âgées de 60 ans et plus. Elle constitue le handicap le moins fréquent dans cette sous population. Les personnes atteintes d'un handicap non spécifié représentent 34,9 %.

Tableau 6.1 : Répartition des handicapés physiques de 60 ans et plus par type de handicap selon le milieu de résidence

Type de handicap	Milieu de résidence				
	Abidjan	Autre ville	Ensemble urbain	Ensemble rural	Ensemble
Non voyant	34,3	28,0	29,8	30,1	30,1
Sourd	17,5	14,3	15,2	13,3	13,6
Muet	12,5	7,8	9,2	4,9	5,7
Handicapé de membre inférieur	40,5	30,8	33,6	23,4	25,5
Handicapé de membre Supérieur	18,1	13,5	14,8	10,5	11,3
Autre handicap	26,0	31,5	29,9	36,2	34,9

L'observation du tableau 6.1 permet de se rendre compte qu'il y a une prédominance de certains handicaps selon le milieu de résidence. En effet, si en milieu rural, la cécité (30,1 %) constitue le handicap le plus fréquent devant le handicap de membre inférieur, elle revient, en seconde position dans le milieu urbain, derrière le handicap de membre inférieur (33,6 %) qui est le plus observé. Cette prédominance des handicapés de membre inférieur sur les non voyants dans le milieu urbain reste encore plus forte à Abidjan où les personnes atteintes représentent respectivement 40,5 % et 34,3 % de l'effectif.

6-1-1 - Personnes âgées poly handicapés

Le tableau 6.2 présente la répartition des personnes handicapées physiques de 60 ans et plus par nombre de handicap selon le sexe. Dans ce tableau sont exclus les personnes affectées d'un handicap « autre »; ce qui chiffre la population concernée à 8697 individus. Cinq groupes des personnes ont été identifiés à travers ce tableau selon la multiplicité de leur handicap. Ainsi les personnes âgées de 60 ans et plus présentant un seul handicap sont les plus nombreuses (82,4 %). Suivent respectivement les personnes affectées de trois handicaps (7,5%) et celles affectées de deux handicaps (7,2%). Celles qui présentent plus de trois handicaps sont en proportion négligeable dans cette population (2,6 %).

Comparé à l'ensemble des personnes handicapées physiques, le poids des personnes présentant plusieurs handicaps est faible dans la population des personnes handicapées de 60 ans et plus. En effet, moins de deux handicapés physiques de 60 ans et plus sur cinq (17,6%) sont affectés de plus d'un handicap contre un peu plus de trois handicapés physiques sur cinq, tous âges confondus (65,4%). D'après ces résultats, il apparaît clairement que les personnes affectées de multiples handicaps sont beaucoup plus touchées par la mortalité aux âges avancés. Si tel n'était pas le cas, la population des personnes handicapées de 60 ans et plus compterait relativement plus de polyhandicapés qu'il y en a dans l'ensemble des personnes handicapées physiques.

Tableau 6.2 : répartition des personnes âgées handicapées physiques par nombre de handicaps selon le sexe.

Handicap physique	S E X E		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Un handicap	83,2	81,3	82,4
Deux handicaps	7,3	7,2	7,2
Trois handicaps	7,1	8,1	7,5
Quatre handicaps	1,1	1,9	1,4
Cinq handicaps	1,4	1,6	1,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0

6-1-2 - Structure par sexe et âge

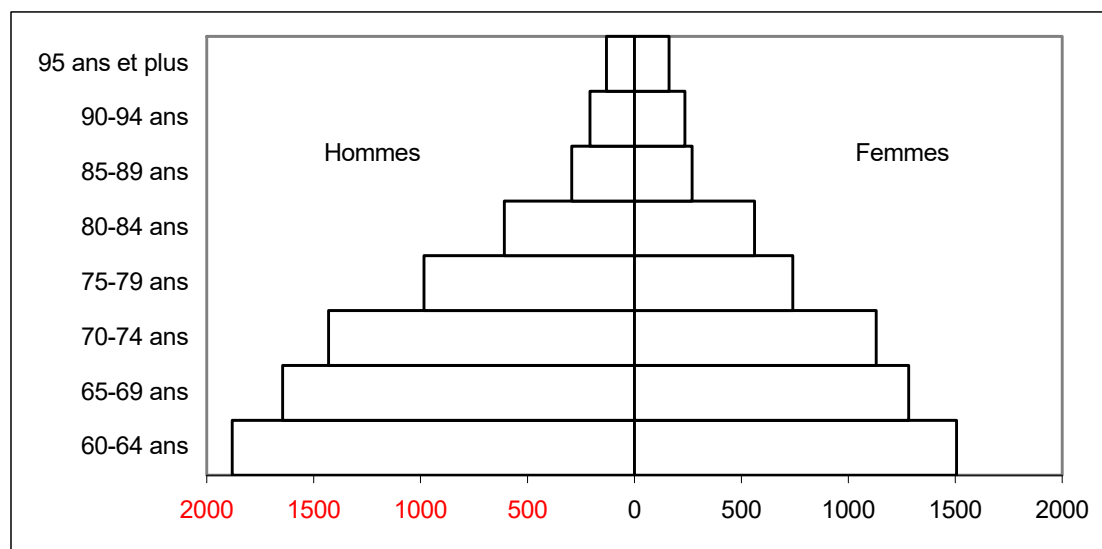
La structure par sexe de la population des personnes handicapées de 60 ans et plus révèle que les hommes sont plus nombreux que les femmes. Cette population compte en moyenne 120,8 hommes pour 100 femmes. Par comparaison avec la population des personnes handicapées vivant en Côte d'Ivoire, tous les âges confondus, la population des personnes handicapées de 60 ans et plus est moins déséquilibrée en faveur des hommes. Selon le milieu de résidence, la structure par sexe n'est pas la même. Il y a plus d'hommes que de femmes dans les milieux urbain et rural. Cependant leur poids est plus important en milieu urbain (58,9 hommes pour 100 femmes) qu'en milieu rural (53,7 hommes pour 100 femmes).

On note également plus d'hommes que de femmes à tous les âges dans cette sous population, excepté les âges supérieurs à 90 ans. Les rapports de masculinité varient entre 108,2 et 124,9 hommes pour 100 femmes dans la tranche d'âge 60-89 ans et entre 80,6 et 88,1 hommes pour 100 femmes au delà de 90 ans.

La structure par âge de cette catégorie de personnes révèle que l'effectif décroît avec l'âge. Celui-ci passe de 3387 personnes entre 60 et 64 ans à 585 au delà de 95 ans.

Il est utile de rappeler que le déclarant du handicap n'est pas forcément la personne concernée. Le plus souvent, le chef de ménage répond pour tous les membres, surtout lorsqu'ils sont absents. De ce fait, la perception du handicap des autres membres peut être moins précise, voir oubliée. De plus, les femmes étant en moyenne plus jeunes que les hommes, il est normal qu'il y ait moins de handicapées.

Graphique 6.1 : Pyramide des âges de la population des personnes handicapées physiques âgées de 60 ans ou plus



A travers le tableau 6.3, il apparaît que les hommes sont les plus importants quel que soit le type de handicap considéré excepté la mutité qui affecte autant de femmes que d'hommes chez les personnes de 60 ans et plus. Le déséquilibre en faveur des hommes est beaucoup plus important chez les non voyants et chez les personnes handicapées des membres supérieurs que dans les autres sous populations selon le type de handicap.

Tableau 6.3 : Répartition des handicapés physiques âgés de 60 ans ou plus par type de handicap selon le sexe et rapport de masculinité

TYPE DE HANDICAP	SEXE		Ensemble	Rapport de masculinité
	Homme	Femmes		
Cécité	2378	1638	4016	145,2
Surdité	948	875	1823	108,3
Mutité	387	381	768	101,6
Handicap des membres inférieurs	1839	1564	3403	117,6
Handicap des membres supérieurs	869	644	1513	134,4
Autres handicaps	2383	2281	4664	104,5
Ensemble des handicapés⁵	7310	6051	13361	120,8

6-2 - Distribution spatiale

Les personnes âgées handicapées physiques vivent essentiellement en milieu rural. En effet, 80% de cette population vit en milieu rural contre 20% en milieu urbain. La forte concentration de cette sous population dans le milieu rural, s'explique d'une part, par l'effet poids et, d'autre part, par les conditions de vie assez difficiles et l'insuffisance des infrastructures sanitaires dans ce milieu. Par rapport à l'ensemble urbain, la ville d'Abidjan abrite 28,9% des personnes handicapées âgées de 60 ans et plus.

⁵ La somme des données par colonne n'est pas égale au total de l'ensemble des handicapés physiques en raison des handicaps multiples.

Au niveau régional, la structure de la population des personnes handicapées de 60 ans, décrite à travers le tableau 6.4 laisse transparaître des variations. En effet, les plus fortes proportions se rencontrent par ordre décroissant dans les régions de la vallée du Bandama (16,9%), des Lagunes (11,7%), des Savanes (8,9%) et du Nzi comoé (8,2%) tandis que les faibles effectifs sont enregistrés dans les régions du Moyen comoé (1,7%), du Bas sassandra (2,7%), du Denguélé (2,9%), de la Marahoué (2,8%), du Sud comoé (2,1%), du Worodougou (3,3%), du Sud Bandama (2,8%), de l'Agneby (3,3%), du Moyen cavally (2,5%), et du Bafing (1,3%). Dans les autres régions, les proportions des handicapés de 60 ans et plus sont non négligeables. Pour chaque sexe, les tendances sont les mêmes. A ce niveau, on note dans les régions de la vallée du Bandama, des Lacs, du N'Zi Comoé et du Zanzan, des proportions plus importantes de femmes handicapées âgées de 60 ans ou plus que chez les hommes.

Tableau 6.4 : Répartition des handicapés physiques de 60 ans ou plus par région administrative selon le sexe.

Région administrative	S e x e		Ensemble
	Hommes	Femmes	
Lagunes	12,4	10,9	11,7
Haut Sasandra	4,8	3,3	4,1
Savane	9,6	8,0	8,9
Vallée du Bandama	14,3	20,1	16,9
Moyen comoé	1,7	1,6	1,7
Montagnes	6,3	4,7	5,6
Lacs	6,4	8,7	7,5
Zanzan	6,6	8,2	7,3
Bas Sassandra	2,9	2,4	2,7
Denguélé	2,6	3,4	2,9
Nzi Comoé	7,8	8,7	8,2
Marahoué	3,0	2,7	2,9
Sud Comoé	2,2	1,9	2,1
Worodougou	3,4	3,2	3,3
Sud Bandama	3,5	2,0	2,8
Agnéby	3,6	3,0	3,3
Fromager	5,0	3,9	4,5
Moyen Cavally	2,7	2,2	2,5
Bafing	1,3	1,2	1,3
Total	100,0	100,0	100,0

6-3 - Caractéristiques économiques

Les textes en vigueur dans les administrations publiques et privées prévoient l'âge de la retraite à 65 ans pour les professeurs agrégés de l'enseignement supérieur, à 60 ans pour les cadres supérieurs et à 55 ans pour toutes les autres catégories de travailleurs. Quand à ceux du secteur privé, cet âge est fixé à 55 ans quelque soit la catégorie. Cependant, certaines personnes, une fois à la retraite s'adonnent à d'autres activités. En ce qui concerne les personnes qui travaillent pour leur propre compte, la cessation de l'exercice de leurs activités dépend beaucoup plus de leur état de santé.

Le handicap physique, lorsqu'on le contracte après 60 ans, peut constituer un obstacle à la poursuite de toute activité économique. Cependant, lorsque le handicap physique a été surmonté pendant le jeune âge, il peut être compatible avec bon nombre d'activités.

Il s'agit donc dans cette étude d'évaluer la proportion des personnes qui travaillent dans cette catégorie de population et de dégager les principales caractéristiques des emplois qu'ils occupent.

Sur un effectif total de 13361 handicapés physiques de 60 ans et plus, 5362 d'entre eux exercent un emploi, soit un pourcentage de 39,9%. Cette population encore en activité, composée en majorité d'hommes (72,4%), réside essentiellement dans le milieu rural (85,3%). Les proportions des personnes qui exercent une activité sont respectivement de 29,4% chez les hommes et 24,4% chez les femmes, en milieu urbain, contre respectivement 42,8% chez les hommes et 53,1% chez les femmes, en milieu rural. En outre, on note que la proportion des personnes âgées de 60 et plus qui exercent une activité économique est plus importante dans la population générale (63,6 %) que dans celle des personnes handicapées physiques.

Les travailleurs handicapés physiques âgés de 60 ans ou plus exercent essentiellement dans le secteur de l'agriculture (88,2%). Ils sont moins présents dans les autres secteurs de l'économie. Le commerce, les activités spécialisées dans le service et l'artisanat d'art et de production absorbent respectivement 4,6%, 2,1% et 1,9% de cette population active occupée. De façon générale, on pourrait ainsi dire qu'à partir de 60 ans, les travailleurs, abandonnent leur activité initiale pour des raisons diverses pour exercer d'autres activités, notamment dans le secteur de l'agriculture et du commerce. Les professions intellectuelles et scientifiques, les professions intermédiaires scientifiques, les emplois administratifs et les activités spécialisées dans le service, sont les professions les plus concernées.

Selon le milieu de résidence, on s'aperçoit d'une nette variation de la structure des emplois occupés. Les activités exercées sont beaucoup plus diversifiées en milieu urbain qu'en milieu rural même si l'agriculture absorbe le plus de travailleurs dans cette catégorie de population : 49,7% en milieu urbain et 94,5% en milieu rural. En effet, 92,2% des travailleurs exercent dans le commerce, l'artisanat, l'agriculture, dans les activités de service et en tant qu'ouvrier non agricole.

Tableau 6.5: Répartition des travailleurs handicapés physiques de 60 ans et plus par grand groupe professionnel selon le milieu de résidence (%).

GROUPE PROFESSIONNEL	MILIEU DE RESIDENCE		
	Urbain	Rural	Ensemble
Membre de l'exécutif et dirigeant	1,2	0,1	0,3
Professions intellectuelles et scientifiques	1,0	0,1	0,2
Personnel de culte	0,8	0,1	0,2
Profession intermédiaire scientifiques et techniques	2,7	0,1	0,5
Employé de type administratif	1,4	0,1	0,3
Personnel commercial et vendeurs	19,6	2,1	4,6
Travailleurs spécialisés dans le service	7,3	1,3	2,1
Artisanat d'art et de production	7,0	1,1	1,9
Ouvriers non agricoles	8,6	0,5	1,6
Agriculteurs et ouvriers qualifiés dans l'agriculture, l'élevage et la pêche	49,7	94,5	88,2
Armée, police et sécurité	0,7	0,0	0,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0

A l'exception de l'activité commerciale où les femmes sont plus nombreuses que les hommes (66,9 hommes pour 100 femmes), toutes les autres activités sont fortement dominées par les hommes.

On note par ailleurs que les personnes handicapées physiques de 60 ans et plus, qui sont en activité travaillent pour la plupart à leur propre compte ou au compte de la famille. En effet, dans cette sous population, un peu plus de 9 travailleurs sur 10 travaillent à leur propre compte (93,5%). En ce qui concerne les salariés, ils sont en proportion négligeable.

6-4 - Situation des handicapés dépendants

Sur un total de 13361 personnes handicapées physiques de 60 ans et plus, 55,5% et 6,7% d'entre eux sont respectivement chef de ménage et épouse du chef de ménage. Ces proportions montrent que dans cette sous population, le taux de dépendance est de 37,8%. En d'autres termes, près de 2 personnes handicapées physiques âgées de 60 ans ou plus sur 5 dépendent d'une tierce personne pour leur service. La majorité des personnes composant cette sous population ayant travaillé ou encore en activité, il apparaît tout à fait normal que la proportion de celles qui vivent dans leur propre ménage soit aussi important. A l'opposé, celles qui sont à la charge soit de leur enfant soit d'un de leurs parents se répartissent comme suit :

- 34,9% vivent chez leur fils ou chez leur fille ;
- 13,6% vivent chez leur frère ou chez leur sœur ;
- 1,8% vivent chez leur oncle ou chez leur tante ;
- 42,9% vivent chez un parent ;
- 6,8% vivent chez une personne avec qui ils n'ont aucun lien de parenté.

Tableau 6.6 : Répartition (en %) de la population des personnes handicapées physiques de 60 ans et plus selon le lien de parenté avec le chef de ménage par milieu de résidence

Lien de parenté avec le chef de ménage	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Chef de ménage	60,5	54,2	55,5
Epoux	5,6	7,0	6,7
Père/Mère	10,8	13,5	12,9
Frère/Sœur	2,8	5,6	5,0
Neveu/Nièce	0,9	0,6	0,7
Autres parents	14,5	16,3	15,9
Sans lien de parenté	3,5	2,3	2,5
Non déclaré	1,4	0,5	0,7
Total	100,0	100,0	100,0

Les femmes constituent un poids assez important dans la sous population des personnes vivant la situation de dépendance. Elles représentent près de sept dixième (68,5%) des personnes composant cette sous population.

Tableau 6.7 : Répartition des handicapés physiques selon le lien de parenté avec le chef de ménage par type de handicap.

LIEN DE PARENTE AVEC LE CHEF DE MENAGE	TYPE DE HANDICAP					
	Non voyants	Sourds	Muets	Handicapés des membres inférieurs	Handicapés des membres Supérieurs	Autres handicapés
Chef de ménage	2002	847	339	1775	849	2652
Epoux	205	121	70	214	103	392
Père/Mère	569	176	65	370	144	622
Frère/Sœur	226	71	38	172	62	220
Neveu/Nièce	39	30	14	42	19	20
Autres parents	845	510	206	691	265	616
Sans lien de parenté	109	52	25	109	50	97
ND	21	16	11	30	21	45
Total	4016	1823	768	3403	1513	4664

Il ressort des données par type de handicap, que le taux de dépendance varie selon chaque sous population. Ce taux de dépendance apparaît plus élevé chez les non voyants (45,1%), chez les sourds (46,9%) et chez les muets (46,8%). A l'opposé, les plus faibles taux de dépendance se rencontrent chez les personnes handicapées des membres inférieurs (41,6%), chez les personnes

handicapées des membres supérieurs (37,1%) et chez les personnes affectées d'un handicap « autre » (34,7%).

Selon le milieu de résidence, le taux de dépendance varie. En effet, 38,8% des personnes handicapées physiques de 60 ans et plus vivent une situation de dépendance en milieu rural contre 33,9% en milieu rural.

Conclusion

Une meilleure connaissance des conditions de vie des personnes âgées nécessite la définition des indicateurs sociaux pertinents et la disponibilité des études approfondies pour éclairer correctement le gouvernement sur la nature et l'ampleur des problèmes à résoudre. C'est dans cette optique que l'Institut National de la Statistique (INS) a initié cette étude descriptive des caractéristiques socio-économiques des personnes âgées à partir des données du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1998 (RGPH 98).

Cette étude sur les personnes âgées s'est déroulée autour de quatre grands axes :

- l'appréciation des caractéristiques démographiques, socio-culturelles et économiques;
- l'analyse de la situation socio-économique ;
- l'étude des conditions de vie des ménages dirigés par les personnes âgées ;
- l'analyse de la situation des personnes âgées handicapées physiques.

La population de la Côte d'Ivoire est encore une population relativement jeune ; c'est ce qui explique que la proportion de la sous population des personnes âgées, celles dont l'âge a atteint ou dépassé les 60 ans est de 3,9 % de la population résidente totale. Bien que cette proportion évolue faiblement au cours du temps (3,5 % en 1975 et 3,4 % en 1988), en valeur absolue, l'effectif de la population des personnes âgées connaît une croissance importante, passant de 233 745 individus en 1975 à 370 234 individus en 1988 et 604 934 individus en 1998. Ce qui montre qu'il faut commencer à se préoccuper des problèmes affectant cette couche de la population.

Au sein de la sous-population des personnes âgées, la structure par sexe indique un plus grand nombre d'hommes que de femmes : on y compte en effet 110 hommes pour 100 femmes.

Les personnes âgées sont en majorité des nationaux qui vivent dans la plupart des cas dans leur région de naissance (95,5 %). La composition selon les croyances religieuses des personnes âgées, indique que les musulmans représentent 33,5 %, les chrétiens 27,1 %, les animistes, 22,6 % et les personnes sans religion, 15,7 %. Cette sous population est constitué en grande majorité des personnes mariées (58,0 %) dont une personne sur trois est en union polygamique et 25,7 % de personnes veuves. Selon le niveau d'instruction, la grande majorité des personnes âgées n'a pas fréquenté l'école : 92,2 % ne savent ni lire ni écrire et 92,6 % n'ont pas été fréquenté l'école.

L'analyse de la participation des personnes âgées à l'activité économique a permis de confirmer qu'en Côte d'Ivoire, il n'existe pas un âge formel pour cesser d'exercer une activité économique même si au niveau des travailleurs salariés de l'administration publique et du secteur privée, des dispositions existantes, réglementent leur période d'activité. En effet, les personnes âgées sont encore dans leur grande majorité des actifs occupés (82,5 % chez les hommes et 42,6 % chez les femmes) et leur statut dans l'exercice de leur activité économique reste le statut "indépendant" quel que soit le sexe, c'est-à-dire personnes travaillant pour leur propre compte. Chez les hommes, les travailleurs sont essentiellement des agriculteurs, pêcheurs et éleveurs (86,1 %) et chez les femmes, elles sont des cultivatrices (81,7 %) et des commerçantes (14,0 %).

La majorité des personnes âgées sont des chefs de ménage (56,9 %). Ils sont également actifs occupés, exerçant pour une grande partie dans le secteur primaire. La plupart des ménages dirigés par les personnes âgées se trouvent en milieu rural : environ 72 % des ménages en milieu rural sont dirigés par des personnes âgées contre 28 % en milieu urbain. De même, la taille moyenne des ménages dirigés par les personnes âgées est de 6,9 personnes. Elle est plus élevée dans le milieu urbain (7,3) que dans le milieu rural (6,8). Les hommes sont sur-représentés dans

la distribution des chefs de ménage selon le sexe (3,6 hommes pour 1 femme). Ils habitent généralement dans des logements de type "Maison simple" (42,4 %), "Traditionnelle" (22,3 %) et "Concession" (19,2 %) et s'alimentent pour la plupart en eau de qualité peu recommandable : moins de la moitié (48,3 %) des ménages dirigés par les personnes âgées s'alimentent en eau potable. En matière de communication, la moitié des ménages dirigés par des personnes âgées (49,9 %) ne disposent d'aucun moyen de communication moderne.

L'étude des personnes âgées handicapées physiques révèle que 15,6 % des personnes âgées ont un handicap. La cécité est le handicap le plus courant (30,1 %), alors que dans la population totale résidant en Côte d'Ivoire, le handicap majeur est celui du membre inférieur (43,3 % des handicapés le sont du membre inférieur). L'importance de la cécité dans cette sous population est probablement liée à l'effet d'âge. Par ailleurs, malgré leur double handicap (âge avancé et handicap physique), 55,5 % d'entre elles sont des chefs de ménage et 39,9 % sont des actives occupées. Les personnes âgées handicapées physiques encore en activité, sont en majorité des hommes (72,4%). Elles résident essentiellement en milieu rural (85,3%) et exercent dans le secteur agricole (88,2 %).

La présente étude confirme que les personnes âgées en Côte d'Ivoire ne bénéficient généralement d'aucune condition de vie sociale particulière. Elles sont livrées à elles même et continuent de travailler pour subvenir à leurs besoins, jusqu'à ce que leur force les abandonne. Elles ne trouvent leur salut que dans les vertus de la société traditionnelle, où la famille joue un rôle essentiel dans la protection des membres âgés.

En somme, notons que la vieillesse est le sort général qui attend tout un chacun. l'on naît, grandit, vieillit puis meurt. Songer donc à trouver des solutions aux problèmes sociaux et économiques des personnes âgées d'aujourd'hui, c'est préparer sa vieillesse future et celles de ses descendants. Ceci pourrait amener les populations à considérer moins cette étape de la vie comme une véritable fatalité. Le problème des personnes âgées interpelle tout le monde. Il faut y accorder une attention particulière car, même si la situation actuelle n'est pas alarmante, la proportion des personnes âgées ira en augmentant avec le rallongement de la vie et la baisse amorcée de la fécondité.

BIBLIOGRAPHIE :

DIVISION DE LA POPULATION (ADDIS-ABEBA) 1984, *Séminaire National Sur Population et Développement (Côte D'ivoire)* 1982, Ed. CEA, 394 PP

INSTITUT NATIONAL D'ETUDES DEMOGRAPHIQUES 1995, *Vingt-quatrième rapport sur la situation démographique en France en 1995*, 62 PP

DIRECTION NATIONALE DE LA STATISTIQUE 1978 (ABIDJAN), *Principaux résultats du recensement de 1975*, 917 PP.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE 1992 (ABIDJAN), *Analyse des résultats définitifs (Tome 1 : Structure, Etat matrimonial, Fécondité et Mortalité)*, pp. 222

CENTRE POUR LE DEVELOPPEMENT SOCIAL ET LES AFFAIRES HUMAINES (Nations Unies), *Bulletin Du Développement Social (Numéro spécial sur le Développement Social en Afrique)*, Volume 1986- 1. N° 23

INTERNATIONAL DES SERVICES PUBLICS, *les Services sociaux pour les personnes âgées, symposium du 12/11/1997*, France, 72 PP

Gérard CARLOT, Jean-Paul SARDON, *les facteurs du vieillissement démographique*, pp.509-552

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE 1998, *Enquête sur le niveau de vie des ménages en Côte d'Ivoire*,

PNUD, 2000, *Coopération au développement, Côte d'Ivoire*, rapport 1998

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1.1 : RÉPARTITION (EN %) DES PERSONNES ÂGÉES PAR SEXE SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE.....	9
TABLEAU 1.2 : INDICE DE VIEILLESSE (EN %) SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE.....	10
TABLEAU 1.3: RÉPARTITION (EN %) DES PERSONNES ÂGÉES PAR GRAND GROUPE D'ÂGES SELON LE SEXE.....	12
TABLEAU 1.4: RÉPARTITION (EN %) DES PERSONNES ÂGÉES PAR SEXE D'ÂGE ET PAR GROUPE D'ÂGE.....	12
TABLEAU 1.5 : DISTRIBUTION SPATIALE DES RAPPORTS DE MASCULINITÉ (%)......	13
TABLEAU 1.6 : RÉPARTITION SPATIALE (EN %) DE LA POPULATION.....	14
TABLEAU 1.7: INDICE DE VIEILLESSE (EN %) PAR SEXE ET RÉGION ADMINISTRATIVE.....	15
TABLEAU 1.8: RÉPARTITION (EN %) DES PERSONNES ÂGÉES RÉSIDENTES PAR MILIEU DE RÉSIDENCE SELON LE STATUT MIGRATOIRE.....	19
TABLEAU 1.9: RÉPARTITION (EN %) DES PERSONNES ÂGÉES RÉSIDENTES PAR RÉGION ADMINISTRATIVE SELON LE STATUT MIGRATOIRE.....	20
TABLEAU 1.10: RÉPARTITION (EN %) DES PERSONNES ÂGÉES RÉSIDENTES PAR MILIEU DE RÉSIDENCE SELON LE LIEU DE NAISSANCE (MIGRATION SUR UNE ANNÉE).....	21
TABLEAU 1.11: RÉPARTITION (EN %) DES PERSONNES ÂGÉES RÉSIDENTES PAR RÉGION ADMINISTRATIVE SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE EN 1997.....	21
TABLEAU 2.1 : RÉPARTITION (EN %) DE LA POPULATION ET RAPPORT DE MASCULINITÉ SELON LA RELIGION...	23
TABLEAU 2.2: RÉPARTITION DES PERSONNES ÂGÉES PAR NATIONALITÉ SELON LE SEXE.....	24
TABLEAU 2.3: RÉPARTITION (EN %) DE LA POPULATION DES PERSONNES ÂGÉES PAR NATIONALITÉ SELON LE MILIEU D'HABITAT.....	25
TABLEAU 2.4 : RÉPARTITION (EN %) DES PERSONNES ÂGÉES DE NATIONALITÉ IVOIRIENNE PAR GROUPE ETHNIQUE.....	27
TABLEAU 2.5: RÉPARTITION (EN %) DE LA POPULATION DES PERSONNES ÂGÉES DE NATIONALITÉ IVOIRIENNE PAR GRAND GROUPE ETHNIQUE SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE.....	27
TABLEAU 2.6 : RÉPARTITION DE LA POPULATION DES 60 ANS OU + SELON LA SITUATION MATRIMONIALE.....	28
TABLEAU 2.7: RÉPARTITION DES PERSONNES ÂGÉES PAR GROUPE D'ÂGE SELON LA SITUATION MATRIMONIALE	29
TABLEAU 2.8: RÉPARTITION (EN %) DES PERSONNES ÂGÉES RÉSIDENTES SELON LA SITUATION PAR RAPPORT À L'ALPHABÉTISATION.....	29
TABLEAU 2.9: RÉPARTITION (EN %) DES PERSONNES ÂGÉES RÉSIDANTES PAR MILIEU DE RÉSIDENCE SELON LA SITUATION PAR RAPPORT À L'ALPHABÉTISATION.....	30
TABLEAU 2.10: RÉPARTITION (EN %) DE LA POPULATION DES PERSONNES ÂGÉES SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION.....	31
TABLEAU 3.1 : RÉPARTITION (EN %) DES PERSONNES ÂGÉES DE 60 ANS ET PLUS ET RAPPORTS DE MASCULINITÉ, SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE ET LE TYPE D'ACTIVITÉ.....	32
TABLEAU 3.2 : TAUX D'ACTIVITÉ (%) PAR SEXE ET PAR MILIEU DE RÉSIDENCE (EN %).....	33
TABLEAU 3.3 : TAUX D'ACTIVITÉ (EN %) DES PERSONNES ÂGÉES DE 60 ANS ET PLUS (EN POURCENTAGE) SELON LE SEXE ET SELON LE LIEN DE PARENTÉ AVEC LE CHEF DE MÉNAGE.....	34
TABLEAU 3.4 : TAUX D'ACTIVITÉ (EN %) DES PERSONNES ÂGÉES DE 60 ANS ET PLUS SELON LE SEXE, LE STATUT MATRIMONIAL ET LE MILIEU DE RÉSIDENCE.....	36
TABLEAU 3.5: RÉPARTITION DES PERSONNES ÂGÉES DE 60 ANS ET PLUS, OCCUPÉES SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RÉSIDENCE.....	37
TABLEAU 3.6 : RÉPARTITION DES PERSONNES ÂGÉES RÉSIDANTES ET ACTIVES OCCUPÉES PAR SEXE, SELON LA SITUATION DANS L'OCCUPATION.....	38
TABLEAU 3.7 : RÉPARTITION DES PERSONNES ÂGÉES ACTIVES OCCUPÉES PAR SEXE, SELON LA SITUATION DANS L'OCCUPATION (EN %).....	38
TABLEAU 3.8 : RÉPARTITION (EN %) DES PERSONNES ÂGÉES DE 60 ANS ET PLUS, SELON LE MILIEUX DE RÉSIDENCE ET SELON LE TYPE D'ACTIVITÉ.....	40
TABLEAU 3.9 : RÉPARTITION (EN %) DES PERSONNES ÂGÉES DE 60 ANS ET PLUS SELON LE SEXE, LE MILIEU DE RÉSIDENCE ET LE TYPE D'ACTIVITÉ (EN POURCENTAGE)	41
TABLEAU 3.10 : RÉPARTITION DES FEMMES ÂGÉES DE 60 ANS ET PLUS, MÉNAGÈRES, SELON LE MILIEUX DE RÉSIDENCE.....	42
TABLEAU 3.11 : RÉPARTITION DES PERSONNES ÂGÉES DE 60 ANS ET PLUS, RETRAITÉS, SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RÉSIDENCE.....	42
TABLEAU 3.12 : RÉPARTITION DES PERSONNES ÂGÉES DE 60 ANS ET PLUS, RENTIERS, SELON LE SEXE ET SELON LE MILIEUX DE RÉSIDENCE.....	43
TABLEAU 4.1 : RÉPARTITION DES CHEFS DE MÉNAGE ÂGÉS DE 60 ANS OU PLUS PAR SITUATION MATRIMONIALE SELON LA RÉGION ADMINISTRATIVE.....	45
TABLEAU 4.2: RÉPARTITION (EN %) DES MÉNAGES DIRIGÉS PAR LES PERSONNES ÂGÉES SELON LA TAILLE ET LE MILIEU DE RÉSIDENCE.....	46
TABLEAU 4.3 : TAILLE MOYENNE DES MÉNAGES PAR MILIEU DE RÉSIDENCE SELON LA NATIONALITÉ.....	47

TABLEAU 4.4 : RÉPARTITION DES CHEFS DE MÉNAGE ÂGÉS DE 60 ANS OU PLUS SELON LA SITUATION MATRIMONIALE PAR MILIEU DE RÉSIDENCE.....	48
TABLEAU 4.5 : RÉPARTITION DES CHEFS DE MÉNAGES ÂGÉS DE 60 ANS OU PLUS PAR GROUPE D'ÂGE SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE.....	49
TABLEAU 5.1 : RAPPORT DE MASCULINITÉ DE LA POPULATION ÂGÉS DE 60 ANS OU PLUS SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE.....	53
TABLEAU 5.2 : RÉPARTITION DE LA POPULATION ÂGÉS DE 60 ANS OU PLUS PAR LIEN DE PARENTÉ AVEC LE CHEF DE MÉNAGE SELON LA SITUATION MATRIMONIALE.....	53
TABLEAU 5.3 : SEXE RATIO DE LA POPULATION DES PERSONNES ÂGÉS PAR SITUATION MATRIMONIALE, SELON LE LIEN DE PARENTÉ AVEC LE CHEF DE MÉNAGE.....	54
TABLEAU 5.4 : RÉPARTITION DES PERSONNES ÂGÉS PAR LIEN DE PARENTÉ ET PAR TYPE D'ACTIVITÉ SELON LA SITUATION MATRIMONIALE.....	55
TABLEAU 5.5 : IMPORTANCE DES PERSONNES ÂGÉS VIVANT DANS LEUR PROPRE MÉNAGE SELON LA SITUATION MATRIMONIALE.....	57
TABLEAU 5.6 : RÉPARTITION DES "PERSONNES DÉPENDANTES" PAR LIEN DE PARENTÉ AVEC LE CHEF DE MÉNAGE.....	57
TABLEAU 5.7 : RÉPARTITION DES "PERSONNES DÉPENDANTES" PAR MILIEU DE RÉSIDENCE.....	57
TABLEAU 5.8 : RÉPARTITION DES PERSONNES ÂGÉS DÉPENDANTES SELON LE TYPE D'ACTIVITÉ ET LE LIEN DE PARENTÉ.....	58
TABLEAU 5.9 : RÉPARTITION DES "PERSONNES DÉPENDANTES" PAR TYPE D'ACTIVITÉ SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE.....	59
TABLEAU 5.10 : TAILLE MOYENNE DES MÉNAGES DIRIGÉS PAR LES PERSONNES ÂGÉS CHEFS DE MÉNAGE INACTIF.....	61
TABLEAU 5.11 : RÉPARTITION DES CHEFS DE MÉNAGE ÂGÉS PAR TYPE DE LOGEMENT HABITÉ SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE.....	62
TABLEAU 5.12 : RÉPARTITION DES CHEFS DE MÉNAGE ÂGÉS SELON LE STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT ET LE MILIEU DE RÉSIDENCE.....	63
TABLEAU 5.13 : RÉPARTITION DES PERSONNES ÂGÉS CHEFS DE MÉNAGE PAR STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT SELON LE TYPE DE CONSTRUCTION.....	64
TABLEAU 5.14 : RÉPARTITION DES PERSONNES ÂGÉS CHEFS DE MÉNAGE PAR SOURCE D'ALIMENTATION EN EAU SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE.....	65
TABLEAU 5.15 : RÉPARTITION DES CHEFS DE MÉNAGE ÂGÉS DE 60 ANS OU PLUS PAR TYPE D'ÉQUIPEMENT ÉLECTROMÉNAGER SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE.....	66
TABLEAU 6.1 : RÉPARTITION DES HANDICAPÉS PHYSIQUES DE 60 ANS ET PLUS PAR TYPE DE HANDICAP SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE.....	68
TABLEAU 6.2 : RÉPARTITION DES PERSONNES ÂGÉS HANDICAPÉES PHYSIQUES PAR NOMBRE DE HANDICAPS SELON LE SEXE.....	69
TABLEAU 6.3 : RÉPARTITION DES HANDICAPÉS PHYSIQUES PAR TYPE DE HANDICAP SELON LE SEXE ET RAPPORT DE MASCULINITÉ.....	70
TABLEAU 6.4 : RÉPARTITION DES HANDICAPÉS PHYSIQUES DE 60 ANS ET PLUS PAR RÉGION ADMINISTRATIVE SELON LE SEXE.....	71
TABLEAU 6.5 : RÉPARTITION DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS PHYSIQUES DE 60 ANS ET PLUS PAR GRAND GROUPE PROFESSIONNEL SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE (%)......	72
TABLEAU 6.6 : RÉPARTITION (EN %) DE LA POPULATION DES PERSONNES HANDICAPÉES PHYSIQUES DE 60 ANS ET PLUS SELON LE LIEN DE PARENTÉ AVEC LE CHEF DE MÉNAGE PAR MILIEU DE RÉSIDENCE.....	73
TABLEAU 6.7 : RÉPARTITION DES HANDICAPÉS PHYSIQUES SELON LE LIEN DE PARENTÉ AVEC LE CHEF DE MÉNAGE PAR TYPE DE HANDICAP.....	73

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1.1 : ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF DES PERSONNES ÂGÉES EN CÔTE D'IVOIRE.....	11
GRAPHIQUE 1.2 : PYRAMIDE DES ÂGES DE LA POPULATION DES 60 ANS OU PLUS.....	12
Graphique 2.1: Représentation des personnes âgées de nationalité ivoirienne par grand Groupe ethnique.....	26
Graphique 2.2 Etat matrimonial des personnes âgées.....	28
GRAPHIQUE 2.3 : RÉPARTITION DES PERSONNES ÂGÉES MARIÉES.....	28
Graphique 3.1: Taux d'activité des personnes âgées de 60 ans ou plus par sexe selon le milieu d'habitat.....	33
GRAPHIQUE 3.2 : TAUX D'ACTIVITÉ DES PERSONNES ÂGÉES DE 60 ANS ET PLUS, PAR SEXE SELON LE LIEN DE PARENTÉ AVEC LE CHEF DE MÉNAGE (ABIDJAN VILLE).....	34
GRAPHIQUE 3.3 : TAUX D'ACTIVITÉ DES PERSONNES ÂGÉES DE 60 ANS ET PLUS, PAR SEXE SELON LE LIEN DE PARENTÉ AVEC LE CHEF DE MÉNAGE (ENSEMBLE DES LOCALITÉS URBAINES).....	35
GRAPHIQUE 3.4 : TAUX D'ACTIVITÉ DES PERSONNES ÂGÉES DE 60 ANS ET PLUS, PAR SEXE SELON LE LIEN DE PARENTÉ AVEC LE CHEF DE MÉNAGE (ENSEMBLE RURAL).....	35
Graphique 3.5 : Taux d'activité des personnes âgées de 60 ans et plus, par sexe selon le lien de parenté avec le chef de ménage (ensemble C.I.).....	35
GRAPHIQUE 3.6 : TAUX D'ACTIVITÉ DES PERSONNES ÂGÉES DE 60 ANS OU PLUS PAR SEXE SELON LA SITUATION MATRIMONIALE (ENSEMBLE URBAIN).....	36
Graphique 3.7 : Taux d'activité des personnes âgées de 60 ans ou plus par sexe selon la situation matrimoniale (ensemble rural).....	37
GRAPHIQUE 3.8 : RÉPARTITION DES PERSONNES ÂGÉES ACTIVES OCCUPÉES, DE SEXE MASCULIN, SELON LA SITUATION DANS L'EMPLOI.....	39
GRAPHIQUE 3.9 : RÉPARTITION DES PERSONNES ÂGÉES ACTIVES OCCUPÉES, DE SEXE FÉMININ, SELON LA SITUATION DANS L'EMPLOI.....	39
GRAPHIQUE 3.10 : REPRÉSENTATION GRAPHIQUE DES HOMMES INACTIFS ÂGÉS DE 60 ANS OU PLUS PAR MILIEU DE RÉSIDENCE SELON LE TYPE D'ACTIVITÉ.....	41
Graphique 3.11: Répartition de la population totale inactive âgée de 60 ans ou plus selon le milieu de résidence.....	41
GRAPHIQUE 4.1 : RÉPARTITION DES PERSONNES ÂGÉES PAR MILIEU D'HABITAT.....	44
Graphique 4.2: Répartition des chefs de ménage âgés 60 ans ou plus selon la taille du ménage.....	46
Graphique 4.3 : Répartition de la population résidente selon le lien de parenté avec le chef de ménage âgé de 60 ans ou plus.....	48
GRAPHIQUE 4.4 : RÉPARTITION DES CHEFS DE MÉNAGE ÂGÉS DE 60 ANS OU PLUS PAR SITUATION MATRIMONIALE.....	49
GRAPHIQUE 4.5 : RÉPARTITION DES CHEFS DE MÉNAGE ÂGÉS DE 60 ANS OU PLUS SELON LA RÉLIGION.....	50
GRAPHIQUE 4.6 : RÉPARTITION DES CHEFS DE MÉNAGE ÂGÉS DE 60 ANS OU PLUS SELON LA SITUATION MATRIMONIALE.....	51
Graphique 5.1: Répartition des personnes âgées selon le lien de parenté avec le chef de ménage.....	52
Graphique 5.2: Répartition des personnes âgées par lien de parenté avec le chef de ménage.....	54
Graphique 5.3 : Répartition des personnes âgées vivant dans leur propre ménage par milieu de résidence.....	56
Graphique 5.4 : Représentation des personnes âgées dépendantes par lien de parenté selon le milieu de résidence.....	58
Graphique 5.5 : Répartition des personnes dépendante par type d'activité.....	59
Graphique 5.6 : Répartition des chefs de ménage inactifs par milieu de résidence.....	60
GRAPHIQUE 5.7: RÉPARTITION DES CHEFS DE MÉNAGE ÂGÉS SELON LE TYPE DE LOGEMENT.....	62
Graphique 5.8 : Répartition des chefs de ménage âgés de 60 ans ou plus selon le statut d'occupation du logement et le milieu de résidence.....	63
Graphique 5.9 : Répartition des chefs de ménage âgés de 60 ans ou plus selon la source d'alimentation en eau.....	65
Graphique 5.10: Répartition des chefs de ménage âgés équipés de moyen de communication moderne.....	67
Graphique 6.1 : Pyramide des âges de la population des personnes handicapées physiques de 60 ans et plus.....	70

ANNEXES

Tableau 1: Répartition des personnes âgées selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Sexe		Ensemble	Rapport de masculinité
	Masculin	Féminin		
Abidjan	28398	23873	52271	119,0
Autres villes	60222	55420	115642	108,7
Ensemble urbain	88620	79293	167913	111,8
Ensemble rural	228716	208305	437021	109,8
Ensemble Côte d'Ivoire	317336	287598	604934	110,3

Tableau 2 : Répartition des personnes âgées par tranche d'âge selon le sexe

Tranche d'âges	Sexe		Total	Rapport de masculinité
	Masculin	Féminin		
60 - 64	116744	108461	225205	107,6
65 - 69	83963	71027	154990	118,2
70 - 74	54818	47510	102328	115,4
75 - 79	30114	25565	55679	117,8
80 - 84	14733	14998	29731	98,2
85 - 89	6533	7047	13580	92,7
90 - 94	5169	5779	10948	89,4
95 & +	5262	7211	12473	73,0
Total	317336	287598	604934	110,3

Tableau 3: Répartition de population résidente totale et de 60 ans ou plus par région administrative

Région	Population totale			Rapport de masculinité	Population âgée de 60 ans ou +			Rapport de masculinité	Indice de vieillesse
	Masculin	Féminin	Total		Masculin	Féminin	Total		
Agneby	266940	258271	525211	103,4	13117	12365	25482	106,1	4,9
Bafing	68455	70796	139251	96,7	3740	3103	6843	120,5	4,9
Bas Sassandra	748236	647015	1395251	115,6	16730	9932	26662	168,4	1,9
Denguélé	110626	111820	222446	98,9	6324	5851	12175	108,1	5,5
Fromager	286023	256969	542992	111,3	14556	12229	26785	119,0	4,9
Haut-Sassandra	564050	507927	1071977	111,0	19641	13635	33276	144,0	3,1
Lacs	236934	239301	476235	99,0	13320	16290	29610	81,8	6,2
Lagunes	1895573	1837840	3733413	103,1	47201	41145	88346	114,7	2,4
Marahoué	289386	265421	554807	109,0	13700	11172	24872	122,6	4,5
Montagnes	473207	463303	936510	102,1	23765	20695	44460	114,8	4,7
Moyen cavally	265804	242929	508733	109,4	10379	8693	19072	119,4	3,7
Moyen comoé	206455	188306	394761	109,6	8441	6504	14945	129,8	3,8
N'Zi Comoé	310952	322975	633927	96,3	21778	22776	44554	95,6	7,0
Savanes	456573	473100	929673	96,5	24555	22036	46591	111,4	5,0
Sud Bandama	357686	324335	682021	110,3	15542	10136	25678	153,3	3,8
Sud Comoé	239067	220420	459487	108,5	8772	7751	16523	113,2	3,6
Vallée du Bandama	531055	549454	1080509	96,7	28800	37019	65819	77,8	6,1
Worodougou	195072	183391	378463	106,4	9739	8187	17926	119,0	4,7
Zanzan	342529	358476	701005	95,6	17236	18079	35315	95,3	5,0
Ensemble CI	7844623	7522049	15366672	104,3	317336	287598	604934	110,3	3,9

Tableau 4 : Répartition des personnes âgées résidentes par Sous-préfecture de résidence selon le lieu de naissance

Région	LIEU DE NAISSANCE					Total
	S/p de naissance	Département de naissance	Autre départ. de naissance	Autre région	Hors Côte d'Ivoire	
Agneby	17972	923	121	2535	3931	25482
Bafing	5360	658	0	500	325	6843
Bas Sassandra	8251	527	516	10020	7348	26662
Denguélé	10617	673	0	364	521	12175
Fromager	15593	1533	129	6130	3400	26785
Haut-Sassandra	15214	1297	660	10530	5575	33276
Lacs	22633	1128	616	3372	1861	29610
Lagunes	30435	1783	2834	31542	21752	88346
Marahoué	15978	515	634	4943	2802	24872
Montagnes	34517	2712	1523	3106	2602	44460
Moyen cavally	10398	1189	285	3714	3486	19072
Moyen comoé	6635	137	85	2430	5658	14945
N'Zi Comoé	34703	1024	1186	2601	5040	44554
Savanes	38463	2189	974	1502	3463	46591
Sud Bandama	12339	559	380	7614	4786	25678
Sud Comoé	8420	800	575	2133	4595	16523
Vallée du Bandama	42281	11236	1730	5985	4587	65819
Worodougou	14024	739	135	1840	1188	17926
Zanzan	26399	1748	2566	669	3933	35315
Ensemble Côte d'Ivoire	370232	31370	14949	101530	86853	604934

Tableau 5 : Répartition des personnes âgées résidentes par milieu de résidence selon le lieu de naissance (migration durée de vie)

Milieu de résidence	Non migrant	Immigration d'origine interne	Immigration d'origine externe	Total
Abidjan	49966	1859	446	52271
Milieu urbain	148563	6027	943	155533
Milieu semi-urbain	12063	273	44	12380
Ensemble urbain	160626	6300	987	167913
Chefs lieux S/P rurales	17771	1201	59	19031
Milieu rural	399041	17692	1257	417990
Ensemble rural	416812	18893	1316	437021
Ensemble Côte d'Ivoire	577438	25193	2303	604934

Tableau 6 : Répartition de la population âgée de 60 ans ou plus par sexe selon la religion

Religion	Population résidente âgée de 60 ans ou plus		
	Masculin	Féminin	Total
Catholique	47208	53885	101093
Protestant	16043	20566	36609
Harriste	5566	6838	12404
Autre relig. chrétienne	5997	7493	13490
Musulman	120628	76260	196888
Animiste	69109	67711	136820
Autre religion	4663	5362	10025
Sans religion	46999	48089	95088
Non déclaré	1123	1394	2517
Total	317336	287598	604934

Tableau 7 : Répartition de la population totale des personnes âgées par groupes d'âges, selon le type de religion (Ensemble deux sexes)

Groupes d'âges	Type de religion									Total
	Catholique	Protestant	Harris te	Autre religion chrétienne	Musulman	Animiste	Autre religion	Sans religion	Non déclaré	
60 - 64	37903	13134	4047	5052	79691	46501	3639	34429	809	225205
65 - 79	26135	9471	3239	3404	50119	35482	2593	24012	535	154990
70 - 74	16809	6633	2214	2213	30841	25156	1727	16353	382	102328
75 - 79	9175	3433	1302	1271	15697	14694	949	8936	222	55679
80 - 84	4846	1754	631	626	8920	7291	521	5004	138	29731
85 - 89	2290	805	312	313	3879	3222	221	2439	99	13580
90 - 94	1959	667	322	286	3693	1833	188	1877	123	10948
95 & +	1976	712	337	325	4048	2641	187	2038	209	12473
Total	101093	36609	12404	13490	196888	136820	10025	95088	2517	604934

Tableau 8 : Répartition des personnes âgées par nationalité et selon le sexe

Nationalité	Masculin	%	Féminin	%	Total	%	RM
COTE D'IVOIRE	249933	78,8	260815	90,7	510748	84,4	95,8
BURKINA	32556	10,3	10905	3,8	43461	7,2	298,5
GHANA	1392	0,4	1030	0,4	2422	0,4	135,1
LIBERIA	1438	0,5	1696	0,6	3134	0,5	84,8
GUINEE	4876	1,5	1994	0,7	6870	1,1	244,5
MALI	17660	5,6	6521	2,3	24181	4,0	270,8
AUTRE CEDEAO	6718	2,1	2091	0,7	8809	1,5	321,3
AUTRE AFRIQUE	192	0,1	125	0,0	317	0,1	153,6
RESTE	2571	0,8	2421	0,8	4992	0,8	106,2
TOTAL	317336	100	287598	100	604934	100	110,3

Tableau 9 : Répartition de la population totale et de la population âgée de 60 ans et plus par sexe selon le groupe ethnique et l'indices de vieillesse

Région	Population âgée de 60 ans ou +					Population totale					Indice de vieillesse		
	Hom.	Fem.	Ens.	%	RM	Hom.	Fem.	Ens.	%	RM	Hom.	Fem.	Ens.
Akan	100679	121068	221747	43,4	83,2	2340183	2440614	4780797	42,1	95,9	4,3	5,0	4,6
Krou	37818	39248	77066	15,1	96,4	715983	730807	1446790	12,7	98,0	5,3	5,4	5,3
Mandé du nord	39770	35366	75136	14,7	112,5	944833	928367	1873200	16,5	101,8	4,2	3,8	4,0
Mandé du Sud	26759	24533	51292	10,0	109,1	569202	573134	1142336	10,0	99,3	4,7	4,3	4,5
Gur ⁶	42844	39276	82120	16,1	109,1	1000690	1001935	2002625	17,6	99,9	4,3	3,9	4,1
Naturalisé	1738	1049	2787	0,5	165,7	47020	41694	88714	0,8	112,8	3,7	2,5	3,1
Ivoirien sans précision	325	275	600	0,1	118,2	16763	15400	32163	0,3	108,9	1,9	1,8	1,9
TOTAL	249933	260815	510748	100,0	95,8	5634674	5731951	11366625	100,0	98,3	4,4	4,6	4,5

Tableau 10 : Répartition de la population des personnes âgées par nationalité selon le milieu de résidence

Milieu résidence	N A T I O N A L I T E									
	Côte d'Ivoire	Burkina	Ghana	Libéria	Guinée	Mali	Autre CEDEAO	Autre Afrique	Reste	Total
Abidjan	35065	5745	714	80	1400	4367	3524	126	1250	52271
Autre ville	79295	7592	411	943	2820	8721	2522	39	919	103262
Localité semi- urbaine	10422	800	27	17	203	676	175	3	57	12380
Ensemble milieu urbain	124782	14137	1152	1040	4423	13764	6221	168	2226	167913
Chefs lieux S/P rural	368942	28496	1192	1962	2286	10046	2448	142	2476	417990
Localité rurale	17024	828	78	132	161	371	140	7	290	19031
Ensemble milieu rural	385966	29324	1270	2094	2447	10417	2588	149	2766	437021
Ensemble C.I	510748	43461	2422	3134	6870	24181	8809	317	4992	604934

Tableau 11 : Répartition de la population des personnes âgées de nationalité ivoirienne selon le groupe ethnique et le milieu de résidence

Milieu résidence	Groupe ethnique							Total
	Akan	Krou	Mandé du nord	Mandé du sud	Voltaïque	Naturalisé	Ivoirien sans précision	
Abidjan	15662	5768	8004	1972	3017	604	38	35065
Autre ville	25269	8399	26151	6118	12340	860	158	79295
Localité semi- urbaine	3120	912	1759	1100	3440	68	23	10422
Ensemble milieu urbain	44051	15079	35914	9190	18797	1532	219	124782
Chefs lieux S/P rural	4751	2622	4506	912	4184	40	9	17024
Localité rurale	172945	59365	34716	41190	59139	1215	372	368942
Ensemble milieu rural	177696	61987	39222	42102	63323	1255	381	385966
Ensemble Côte d'Ivoire	221747	77066	75136	51292	82120	2787	600	510748

⁶GUR : appellation du grand groupe ethnique Voltaïque :

Tableau 12 : Répartition des personnes âgées par groupe d'âge, selon la situation matrimoniale (Ensemble Côte d'Ivoire)

Tranche d'âges	Situation matrimoniale									Total
	Célibataire	Union libre	Marié à 1 épouse	Marié à 2 épouses	Marié à 3 épouses	Marié à 4 épouses	Séparé / divorcé	Veuf	ND	
60 - 64	15561	8002	95381	35791	10973	3848	7664	46628	1357	225205
65 - 69	10503	5008	64446	22648	6922	2574	4986	37253	650	154990
70 - 74	8383	3031	38572	12599	3934	1430	3213	30570	596	102328
75 - 79	5480	1567	19749	6095	1804	710	1573	18347	354	55679
80 - 84	4744	689	8691	2407	777	346	707	11014	356	29731
85 - 89	2666	257	3565	937	246	121	319	4929	540	13580
90 - 94	2031	303	2463	546	156	80	173	3052	2144	10948
95 & +	1639	286	2414	586	172	65	197	3972	3142	12473
Total	51007	19143	235281	81609	24984	9174	18832	155765	9139	604934

Tableau 13 : Répartition des personnes âgées par groupe d'âge, selon la situation matrimoniale (Ensemble Côte d'Ivoire / Sexe masculin)

Tranche d'âges	Situation matrimoniale									Total
	Célibataire	Union libre	Marié à 1 épouse	Marié à 2 épouses	Marié à 3 épouses	Marié à 4 épouses	Séparé / divorcé	Veuf	ND	
60 - 64	8365	4684	63364	23107	6585	1992	2594	5408	645	116744
65 - 69	5782	3100	45384	16016	4587	1560	2015	5204	315	83963
70 - 74	4865	1901	28320	9336	2846	965	1388	4920	277	54818
75 - 79	3276	922	15006	4704	1363	504	738	3451	150	30114
80 - 84	2576	359	6629	1842	583	239	326	2022	157	14733
85 - 89	1444	140	2633	677	183	85	134	981	256	6533
90 - 94	1188	166	1657	335	95	49	71	558	1050	5169
95 & +	901	138	1530	329	93	31	63	653	1524	5262
Total	28397	11410	164523	56346	16335	5425	7329	23197	4374	317336

Tableau 14 : Répartition des personnes âgées par groupe d'âge, selon la situation matrimoniale (Ensemble Côte d'Ivoire / Sexe féminin)

Tranche d'âges	Situation matrimoniale									Total
	Célibataire	Union libre	Marié à 1 épouse	Marié à 2 épouses	Marié à 3 épouses	Marié à 4 épouses	Séparé / divorcé	Veuf	ND	
60 - 64	7196	3318	32017	12684	4388	1856	5070	41220	712	108461
65 - 69	4721	1908	19062	6632	2335	1014	2971	32049	335	71027
70 - 74	3518	1130	10252	3263	1088	465	1825	25650	319	47510
75 - 79	2204	645	4743	1391	441	206	835	14896	204	25565
80 - 84	2168	330	2062	565	194	107	381	8992	199	14998
85 - 89	1222	117	932	260	63	36	185	3948	284	7047
90 - 94	843	137	806	211	61	31	102	2494	1094	5779
95 & +	738	148	884	257	79	34	134	3319	1618	7211
Total	22610	7733	70758	25263	8649	3749	11503	132568	4765	287598

Tableau 15 : Répartition des personnes âgées par groupe d'âge selon la situation par rapport à l'alphabétisation (Ensemble Côte d'Ivoire)

Groupe d'âges	Alphabète	Analphabète	Non déclaré	Total
60-64 ans	17810	206345	1050	225205
65-69 ans	10370	144181	439	154990
70-74 ans	6591	95302	435	102328
75-79 ans	3704	51760	215	55679
80-84 ans	2857	26628	246	29731
85-89 ans	2088	11099	393	13580
90-94 ans	1831	7278	1839	10948
95 et +	1465	8178	2830	12473
TOTAL	46716	550771	7447	604934

Tableau 16: Répartition des personnes âgées par groupe d'âge selon la situation par rapport à l'alphabétisation (Masculin)

Groupe d'âges	Alphabète	Analphabète	Non déclaré	Total
60-64 ans	14579	101657	508	116744
65-69 ans	8458	75295	210	83963
70-74 ans	5113	49500	205	54818
75-79 ans	2690	27324	100	30114
80-84 ans	1847	12767	119	14733
85-89 ans	1248	5097	188	6533
90-94 ans	1108	3161	900	5169
95 et +	842	3044	1376	5262
TOTAL	35885	277845	3606	317336

Tableau 17 : Répartition des personnes âgées par groupe d'âge selon la situation par rapport à l'alphabétisation (Féminin)

Groupe d'âges	Alphabète	Analphabète	Non déclaré	Total
60-64 ans	3231	104688	542	108461
65-69 ans	1912	68886	229	71027
70-74 ans	1478	45802	230	47510
75-79 ans	1014	24436	115	25565
80-84 ans	1010	13861	127	14998
85-89 ans	840	6002	205	7047
90-94 ans	723	4117	939	5779
95 et +	623	5134	1454	7211
TOTAL	10831	272926	3841	287598

Tableau 18 : Répartition des personnes âgées par niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Population âgée de 60 ans ou plus		
	Masculin	Féminin	Total
Primaire	21392	6513	27905
Secondaire premier cycle	7129	2274	9403
Secondaire second cycle	2863	818	3681
Secondaire technique	509	250	759
Supérieur	2297	528	2825
Néant	283119	277207	560326
Non déclaré	27	8	35
Total	317336	287598	604934

Tableau 19 : Répartition des personnes âgées résidentes selon la situation par rapport à l'alphabétisation

Situation par rapport à l'alphabétisation	Ivoirien			Non Ivoirien			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Alphabète	29430	8956	38386	6455	1875	8330	35885	10831	46716
Analphabète	218112	249156	467268	59733	23770	83503	277845	272926	550771
Non déclaré	2391	2703	5094	1215	1138	2353	3606	3841	7447
Total	249933	260815	510748	67403	26783	94186	317336	287598	604934

Tableau 20 : Répartition des personnes âgées de sexe masculin, actives occupées, par branche d'activité économique et selon la situation dans l'activité

Branche d'activité économique	Situation dans l'occupation									
	Employeur	Salarié du public	Salarié du privé	Travailleur à la tâche	Coopérative	Indépendant	Aide-familial	Apprenti	Non déclaré	Total
Agriculture	11026	192	2372	867	1685	184756	7298	58	3957	212211
Mine	11	5	14	1	44	375	29	1	17	497
Industrie	169	108	856	133	53	3195	66	170	215	4965
Bâtiment et travaux publics	127	65	355	260	4	2012	19	31	129	3002
Commerce	247	26	506	115	105	9744	228	17	431	11419
Service	364	1682	3734	332	119	5532	125	266	642	12796
Non classées ailleurs	413	127	964	223	68	7547	514	35	452	10343
Non déclaré	27	14	58	19	12	664	110	9	791	1704
Non défini	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	12384	2219	8859	1950	2090	213825	8389	587	6634	256937

Tableau 21 : Répartition des personnes âgées de sexe féminin, actives occupées, par branche d'activité économique selon la situation dans l'activité

Branche d'activité économique	Situation dans l'occupation									
	Employeur	Salarié du public	Salarié du privé	Travailleur à la tâche	Coopérative	Indépendant	Aide familial	Apprenti	Non déclaré	Total
Agriculture	1575	34	175	156	289	60268	24613	39	1585	88734
Mine	1	-	6	2	2	22	6	1	3	43
Industrie	24	21	70	9	6	775	66	130	61	1162
Bâtiment et travaux publics	5	1	8	1	-	11	-	1	2	29
Commerce	73	10	170	132	40	15218	1290	16	569	17518
Service	52	245	450	53	15	1263	139	45	316	2578
Non classées ailleurs	70	16	84	15	19	4588	2290	16	264	7362
Non déclaré	2	5	18	6	-	401	286	13	1188	1919
Non défini	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	1802	332	981	374	371	82546	28690	261	3990	119347

Tableau 22 : Répartition des personnes âgées de sexe masculin, actives occupées, selon l'occupation actuelle et la situation dans l'occupation

Type d'emploi occupé	Situation dans l' occupation									Total
	Employeur	Salarié du public	Salarié du privé	Travailleur à la tâche	Coopérative	Indépendant	Aide familial	Apprenti	Non déclaré	
Membre de l'exécutif et dirigeants	129	148	151	10	4	221	1	3	28	695
Professions intellectuelles et scientifiques	36	227	192	3	2	127	4	2	43	636
Personnel des cultes	3	5	74	10	23	175	7	-	75	372
Professions inter. Scientif. et techniques	53	430	387	12	8	439	12	9	61	1411
Employés de type administratif	23	212	271	5	34	165	6	5	38	759
Personnel commercial et vendeurs	193	40	384	103	85	8165	203	21	370	9564
Travailleurs spécialisés dans les services	66	138	1058	134	8	2066	50	24	222	3766
Artisanat d'art et de production	89	29	211	112	21	2985	53	134	148	3782
Ouvriers non agricoles	313	370	2635	436	120	5760	131	285	457	10507
Agriculture,élevage et pêche	11221	214	2806	1004	1726	190433	7659	56	4219	219338
Armée,police et sécurité	4	199	175	6	2	27	5	2	13	433
Professions non classées ailleurs	164	92	325	73	35	2401	122	22	187	3421
Non déclaré	18	22	42	8	9	539	85	8	659	1390
Non défini	72	93	148	34	13	322	51	16	114	863
Total	12384	2219	8859	1950	2090	213825	8389	587	6634	256937

Tableau 23 : Répartition des personnes âgées de sexe féminin, actives occupées, selon l'occupation actuelle et la situation dans l'occupation

Type d'emploi occupé	Situation dans l'occupation									
	Employeur	Salarié du public	Salarié du privé	Travailleur à la tâche	Coopérative	Indépendant	Aide familial	Apprenti	Non déclaré	Total
Membre de l'exécutif et dirigeants	11	4	15	-	-	5	2	2	8	47
Professions intellectuelles et scientifiques	9	26	43	-	2	13	3	4	2	102
Personnel des cultes	-	-	25	-	5	15	1	-	13	59
Professions inter. Scientif. et techniques	7	109	103	4	1	28	6	5	22	285
Employés de type administratif	1	66	54	-	1	14	8	3	6	153
Personnel commercial et vendeurs	74	10	147	123	29	14223	1201	15	544	16366
Travailleurs spécialisés dans les services	39	25	220	40	3	1032	131	25	298	1813
Artisanat d'art et de production	8	3	39	7	2	894	80	124	61	1218
Ouvriers non agricoles	5	5	53	5	3	179	45	19	13	327
Agriculture, élevage et pêche	1615	36	240	176	316	65012	26420	39	1813	95667
Armée, police et sécurité	-	5	4	-	-	4	-	-	1	14
Professions non classées ailleurs	12	15	21	7	5	623	236	-	46	965
Non déclaré	4	4	8	6	-	329	259	8	1071	1689
Non défini	17	24	9	6	4	175	298	17	90	640
Total	1802	332	981	374	371	82546	28690	261	3990	119347

Tableau 24 : Répartition de la population totale des personnes âgées par sexe et par situation matrimoniale, selon le lien de parenté avec le chef de ménage (Ensemble des deux sexes)

Lien de parenté avec le CM (chef de ménage)	Situation matrimoniale									Total
	Célibataire	Union Libre	Marié à 1 épouse	Marié à 2 épouses	Marié à 3 épouses	Marié à 4 épouses	Séparé ou Divorcé	Veuf	ND	
CM	20357	11850	160070	56408	16758	5705	10407	62259	440	344254
EPOUSE	130	3033	41564	17468	6118	2475	47	312	162	71309
PERE / MERE	283	866	12120	2858	797	415	1888	45209	552	64988
NEVEU / NIECE	1730	125	671	144	27	16	198	869	443	4223
AUTRE PARENT	18128	2068	12841	2888	789	383	3403	32703	6809	80012
SANS LIEN	4134	486	2908	604	165	84	579	5233	382	14575
NON DECLARE	6245	715	5107	1239	330	96	2310	9180	351	25573
T O T A L	51007	19143	235281	81609	24984	9174	18832	155765	9139	604934

Tableau 25 : Répartition de la population totale des personnes âgées par sexe et par situation matrimoniale, selon le lien de parenté avec le chef de ménage (Sexe masculin)

Lien de parenté avec le CM (chef de ménage)	Situation matrimoniale									Total
	Célibataire	Union Libre	Marié à 1 épouse	Marié à 2 épouses	Marié à 3 épouses	Marié à 4 épouses	Séparé ou Divorcé	Veuf	ND	
CM	12837	10121	149968	53624	15788	5226	5454	16122	361	269501
EPOUSE	3	59	466	36	10	7	1	2	5	589
PERE / MERE	80	8	3799	708	134	51	270	2611	124	7785
NEVEU / NIECE	974	49	382	73	10	8	40	109	199	1844
AUTRE PARENT	8657	674	5377	887	188	77	817	2768	3321	22766
SANS LIEN	2683	212	1566	255	48	16	255	635	174	5844
NON DECLARE	3163	287	2965	763	157	40	492	950	190	9007
TOTAL	28397	11410	164523	56346	16335	5425	7329	23197	4374	317336

Tableau 26 : Répartition de la population totale des personnes âgées par sexe et par situation matrimoniale, selon le lien de parenté avec le chef de ménage (Sexe féminin)

Lien de parenté avec le chef de ménage	Situation matrimoniale									Total
	Célibataire	Union Libre	Marié à 1 épouse	Marié à 2 épouses	Marié à 3 épouses	Marié à 4 épouses	Séparé ou Divorcé	Veuf	ND	
CM	7520	1729	10102	2784	970	479	4953	46137	79	74753
EPOUSE	127	2974	41098	17432	6108	2468	46	310	157	70720
PERE / MERE	203	858	8321	2150	663	364	1618	42598	428	57203
NEVEU / NIECE	756	76	289	71	17	8	158	760	244	2379
AUTRE PARENT	9471	1394	7464	2001	601	306	2586	29935	3488	57246
SANS LIEN	1451	274	1342	349	117	68	324	4598	208	8731
NON DECLARE	3082	428	2142	476	173	56	1818	8230	161	16566
TOTAL	22610	7733	70758	25263	8649	3749	11503	132568	4765	287598

Tableau 27 : Répartition des personnes âgées de sexe féminin actives occupées par situation matrimoniale, selon le lien de parenté avec le chef de ménage

Lien de parenté avec le chef de ménage	Situation matrimoniale									Total
	Célibataire	Union Libre	Marié à 1 épouse	Marié à 2 épouses	Marié à 3 épouses	Marié à 4 épouses	Séparé ou Divorcé	Veuf	ND	
CM	4234	1074	5665	1833	618	305	3301	24563		41593
EPOUSE	52	1365	20362	8818	2921	1200	16	89		34823
PERE / MERE	22	198	2024	641	184	93	545	10706		14413
NEVEU / NIECE	269	47	129	38	9	4	95	297		888
AUTRE PARENT	3060	604	2702	859	216	105	1270	9009		17825
SANS LIEN	516	97	490	96	37	30	126	1282		2674
NON DECLARE	1289	206	954	250	88	29	1039	3274		7129
TOTAL	9442	3591	32326	12535	4073	1766	6392	49220		119345

Tableau 28 : Répartition des personnes âgées de sexe féminin inactives par situation matrimoniale, selon le lien de parenté avec le chef de ménage

Lien de parenté avec le CM (chef de ménage)	Situation matrimoniale									Total
	Célibataire	Union Libre	Marié à 1 épouse	Marié à 2 épouses	Marié à 3 épouses	Marié à 4 épouses	Séparé ou Divorcé	Veuf	ND	
CM	3232	645	4387	939	349	174	1637	21297		32660
EPOUSE	75	1596	20550	8561	3168	1255	30	221		35456
PERE / MERE	181	637	6143	1486	471	265	1058	31062		41303
NEVEU / NIECE	470	29	158	33	8	4	61	462		1225
AUTRE PARENT	6259	771	4666	1115	381	197	1290	20470		35149
SANS LIEN	901	172	844	246	79	37	192	3234		5705
NON DECLARE	1760	220	1166	224	84	25	767	4861		9107
TOTAL	12878	4070	37914	12604	4540	1957	5035	81607		160605

Tableau 29 : Répartition des personnes âgées par groupe d'âge selon le lien de parenté avec le chef de ménage (Ensemble Côte d'Ivoire)

Groupes d'âges	LIEN DE PARENTE AVEC LE CHEF DE MENAGE									
	Chef de ménage	Epoux (e)	Fils/ Fille	Père mère	Frère/ Sœur	Neveu Nièce	Autres parents	Sans lien de parenté	Non déclaré	Total
60-64 ans	133407	36572	-	18712	8748	1067	21263	4802	634	225205
65-69 ans	94678	19313	-	14852	6157	718	15664	3220	388	154990
70-74 ans	59947	8723	-	12969	4219	570	13079	2557	264	102328
75-79 ans	31264	3593	-	8066	2217	409	8452	1510	168	55679
80-84 ans	13837	1332	-	5087	1163	430	6654	1106	122	29731
85-89 ans	5088	528	-	2087	535	326	4444	490	82	13580
90-94 ans	2764	611	-	1263	330	409	5084	410	77	10948
95 et +	3269	637	-	1952	363	294	5372	480	106	12473
TOTAL	344254	71309	0	64988	23732	4223	80012	14575	1841	604934

Tableau 30 : Répartition des personnes âgées par groupe d'âge selon le lien de parenté avec le chef de ménage (sexe masculin)

Groupes d'âges	LIEN DE PARENTE AVEC LE CHEF DE MENAGE									
	Chef de ménage	Epoux (e)	Fils/ Fille	Père / mère	Frère/ Sœur	Neveu / Nièce	Autres parents	Sans lien de parenté	Non déclaré	Total
60-64 ans	104525	201	-	1333	3041	385	4976	2003	280	116744
65-69 ans	74810	147	-	1456	1994	267	3795	1309	185	83963
70-74 ans	46959	113	-	1711	1407	254	3265	992	117	54818
75-79 ans	24565	58	-	1399	831	228	2359	596	78	30114
80-84 ans	10532	34	-	954	421	223	2113	408	48	14733
85-89 ans	3799	18	-	397	176	161	1755	175	52	6533
90-94 ans	2076	8	-	224	160	200	2292	167	42	5169
95 et +	2235	10	-	311	130	126	2211	194	45	5262
TOTAL	269501	589	0	7785	8160	1844	22766	5844	847	317336

Tableau 31 : Répartition des personnes âgées par groupe d'âge selon le lien de parenté avec le chef de ménage (sexe féminin)

Groupes d'âges	LIEN DE PARENTE AVEC LE CHEF DE MENAGE									
	Chef de ménage	Epoux (e)	Fils/ Fille	Père / mère	Frère Sœur	Neveu Nièce	Autres parents	Sans lien de parenté	Non déclaré	Total
60-64 ans	28882	36371	-	17379	5707	682	16287	2799	354	108461
65-69 ans	19868	19166	-	13396	4163	451	11869	1911	203	71027
70-74 ans	12988	8610	-	11258	2812	316	9814	1565	147	47510
75-79 ans	6699	3535	-	6667	1386	181	6093	914	90	25565
80-84 ans	3305	1298	-	4133	742	207	4541	698	74	14998
85-89 ans	1289	510	-	1690	359	165	2689	315	30	7047
90-94 ans	688	603	-	1039	170	209	2792	243	35	5779
95 et +	1034	627	-	1641	233	168	3161	286	61	7211
TOTAL	74753	70720	0	57203	15572	2379	57246	8731	994	287598

Tableau 32 : Répartition des personnes âgées par milieu de résidence selon le lien de parenté avec le chef de ménage (sexe masculin)

Milieu de résidence	LIEN DE PARENTE AVEC LE CHEF DE MENAGE									
	Chef de ménage	Epoux (e)	Fils Fille	Père mère	Frère Sœur	Neveu Nièce	Autres parents	Sans lien de parenté	Non déclaré	Total
Abidjan	23239	63	0	492	704	352	2910	504	135	28399
Milieu Urbain	73945	163	0	1731	2266	751	7602	1677	485	88620
Milieu rural	195556	426	0	6054	5894	1093	15164	4167	362	228716
Ensemble CI	269501	589	0	7785	8160	1844	22766	5844	847	317336

Tableau 33 : Répartition des personnes âgées par milieu de résidence selon le lien de parenté avec le chef de ménage (Sexe féminin)

Milieu de résidence	LIEN DE PARENTE AVEC LE CHEF DE MENAGE									
	Chef de ménage	Epoux (e)	Fils /Fille	Père mère	Frère Sœur	Neveu Nièce	Autres parents	Sans lien de parenté	Non déclaré	Total
Abidjan	7295	4643	0	4776	758	351	5107	810	132	23872
Milieu Urbain	23852	16450	0	15642	3210	863	16096	2737	443	79293
Milieu rural	50901	54270	0	41561	12362	1516	41150	5994	551	208305
Ensemble CI	74753	70720	0	57203	15572	2379	57246	8731	994	287598

Tableau 34 : Répartition de la population totale des personnes âgées dépendantes par milieu de résidence selon le lien de parenté avec le chef de ménage

Milieu de résidence	LIEN DE PARENTE AVEC LE CHEF DE MENAGE								
	Epoux (e)	Fils Fille	Père mère	Frère Sœur	Neveu Nièce	Autres parents	Sans lien de parenté	Non déclaré	Total
Abidjan	4706	0	5268	1462	703	8017	1314	267	21737
Milieu Urbain	16613	0	17373	5476	1614	23698	4414	928	70116
Milieu rural	54696	0	47615	18256	2609	56314	10161	913	190564
Ensemble CI	71309	0	64988	23732	4223	80012	14575	1841	260680

Tableau 35 : Indice de vieillesse et répartition des personnes âgées par circonscription administrative

Région	Population totale				Population âgée de 60 ans ou +				Indice de vieillesse
	M	F	T	RM	M	F	T	RM	
Agneby	266940	258271	525211	103,4	13117	12365	25482	106,1	4,9
Bafing	68455	70796	139251	96,7	3740	3103	6843	120,5	4,9
Bas Sassandra	748236	647015	1395251	115,6	16730	9932	26662	168,4	1,9
Denguélé	110626	111820	222446	98,9	6324	5851	12175	108,1	5,5
Fromager	286023	256969	542992	111,3	14556	12229	26785	119,0	4,9
Haut-Sassandra	564050	507927	1071977	111,0	19641	13635	33276	144,0	3,1
Lacs	236934	239301	476235	99,0	13320	16290	29610	81,8	6,2
Lagunes	1895573	1837840	3733413	103,1	47201	41145	88346	114,7	2,4
Marahoué	289386	265421	554807	109,0	13700	11172	24872	122,6	4,5
Montagnes	473207	463303	936510	102,1	23765	20695	44460	114,8	4,7
Moyen cavally	265804	242929	508733	109,4	10379	8693	19072	119,4	3,7
Moyen comoé	206455	188306	394761	109,6	8441	6504	14945	129,8	3,8
N'Zi Comoé	310952	322975	633927	96,3	21778	22776	44554	95,6	7,0
Savanes	456573	473100	929673	96,5	24555	22036	46591	111,4	5,0
Sud Bandama	357686	324335	682021	110,3	15542	10136	25678	153,3	3,8
Sud Comoé	239067	220420	459487	108,5	8772	7751	16523	113,2	3,6
Vallée du Bandama	531055	549454	1080509	96,7	28800	37019	65819	77,8	6,1
Worodougou	195072	183391	378463	106,4	9739	8187	17926	119,0	4,7
Zanzan	342529	358476	701005	95,6	17236	18079	35315	95,3	5,0
Ensemble	7844623	7522049	15366672	104,288	317336	287598	604934	110,3	3,9

Tableau 36 : Répartition de la population totale des personnes âgées dépendantes par type d'activité selon le lien de parenté avec le chef de ménage (Abidjan)

Lien de parenté avec le CM	Type d'activité						
	Occupé	Ménagère	Retraité	Rentier	Autre Inactif	Non Déclaré	Total
Epouse	1365	2678	318	9	252	50	4672
Père / Mère	480	1911	221	38	2410	208	5268
Neveu / Nièce	170	71	9	2	361	90	703
Autre Parent	1432	1350	191	36	3710	1298	8017
Sans lien	527	269	45	7	401	65	1314
Non déclaré	653	340	119	9	582	60	1763
TOTAL	4627	6619	903	101	7716	1771	21737

Tableau 37 : Répartition de la population totale des personnes âgées dépendantes par type d'activité selon le lien de parenté avec le chef de ménage (Ensemble urbain)

Lien de parenté avec le CM	Type d'activité						
	Occupé	Ménagère	Retraité	Rentier	Autre Inactif	Non Déclaré	Total
Epouse	5465	9510	381	22	989	93	16460
Père / Mère	2341	6018	393	180	7821	620	17373
Neveu / Nièce	456	208	13	8	730	199	1614
Autre Parent	5235	5227	337	137	9869	2893	23698
Sans lien	1584	1014	87	34	1522	173	4414
Non déclaré	2627	1527	202	50	1861	290	6557
TOTAL	17708	23504	1413	431	22792	4268	70116

Tableau 38 : Répartition de la population totale des personnes âgées dépendantes par type d'activité selon le lien de parenté avec le chef de ménage (Ensemble Rural)

Lien de parenté avec le CM	Type d'activité						Total
	Occupé	Ménagère	Retraité	Rentier	Autre Inactif	Non Déclaré	
Epouse	29576	21527	39	66	2835	318	54361
Père / Mère	14942	11584	176	416	19332	1165	47615
Neveu / Nièce	1318	358	10	6	632	285	2609
Autre Parent	23245	9985	165	274	17728	4917	56314
Sans lien	5206	1876	36	30	2601	412	10161
Non déclaré	10914	3716	86	101	4324	363	19504
TOTAL	85201	49046	512	893	47452	7460	190564

Tableau 39 : Répartition des personnes âgées chefs de ménage, par taille de ménages, selon leur statut matrimonial

Taille de ménage	Situation matrimoniale									Total
	Célibataire	Union libre	Marié à 1 épouse	Marié à 2 épouses	Marié à 3 épouses	Marié à 4 épouses	Séparé / divorcé	Veuf	Non déclaré	
1	7976	898	6414	1554	415	150	2496	12895	75	32873
2	2796	1279	13304	1319	323	123	1417	8370	33	28964
3	1866	1237	14606	2363	361	142	1143	7043	37	28798
4	1570	1220	16286	2789	522	122	1022	6292	33	29856
5	1240	1154	16908	3519	622	194	870	5390	27	29924
6	1085	1082	16545	3971	739	168	718	4589	20	28917
7	824	925	14828	4447	809	188	597	3696	29	26343
8	827	1054	15874	6018	1246	291	597	3711	31	29649
9	414	476	8234	3682	795	197	302	1843	28	15971
10	367	456	7631	3815	945	218	264	1654	14	15364
11	285	371	6035	3512	951	211	193	1438	13	13009
12	240	322	4713	3165	977	235	163	1045	20	10880
13	205	283	3748	2750	958	246	140	844	15	9189
14	136	210	2938	2274	907	258	91	658	5	7477
15 ET +	525	883	12006	11229	6188	2959	394	2791	60	37035
Total	20356	11850	160070	56407	16758	5702	10407	62259	440	344249

Tableau 40 : Répartition des ménages dirigés par des personnes âgées selon la taille du ménage et le milieu de résidence (toutes nationalités confondues)

Taille de ménage	Milieux d'habitat			Ensemble CI
	Abidjan	Urbain	Rural	
1	2721	8979	23894	32873
2	2513	7506	21458	28964
3	2480	7543	21255	28798
4	2529	7903	21953	29856
5	2582	7872	22052	29924
6	2501	7800	21117	28917
7	2319	7189	19154	26343
8	2424	7992	21657	29649
9	1597	4795	11176	15971
10	1595	4747	10617	15364
11	1319	4094	8915	13009
12	1041	3333	7547	10880
13	883	2916	6273	9189
14	635	2318	5159	7477
15	3394	12806	24229	37035
TOTAL	30533	97793	246456	344249

Tableau 50 : Répartition des ménages dirigés par des personnes âgées de nationalité ivoirienne, selon la taille du ménage et le milieu de résidence

Taille de ménage	Milieux d'habitat			Ensemble CI
	Abidjan	Urbain	Rural	
1	1101	5125	20903	26028
2	1184	4770	19552	24322
3	1243	4872	19087	23959
4	1351	5245	19452	24697
5	1444	5193	19204	24397
6	1495	5269	18090	23359
7	1466	4984	16323	21307
8	1599	5737	18472	24209
9	1120	3556	9489	13045
10	1121	3537	8976	12513
11	987	3116	7503	10619
12	765	2543	6353	8896
13	665	2234	5254	7488
14	487	1837	4312	6149
15	2689	10301	20219	30520
TOTAL	18717	68319	213189	281508

**Tableau 51 : Répartition des personnes âgées chefs de ménage
selon le type d'activité et la taille du ménage**

Taille de ménage	Type d'activité					
	Occupé	Ménagère	Retraité	Rentier	Autre Inactif	Total
1	22881	3817	783	482	4675	32638
2	21577	2920	936	368	3028	28829
3	22193	2574	994	328	2562	28651
4	23658	2318	1129	352	2256	29713
5	24187	1936	1240	363	2063	29789
6	23770	1546	1315	327	1842	28800
7	21699	1288	1349	275	1588	26199
8	24610	1324	1468	363	1757	29522
9	12985	738	1037	211	917	15888
10	12496	621	1066	201	895	15279
11	10486	537	920	200	808	12951
12	8884	386	762	166	621	10819
13	7522	291	642	153	532	9140
14	6232	241	461	111	395	7440
15	30190	960	2411	794	2451	36806
TOTAL	273370	21497	16513	4694	26390	342464

**Tableau 52 : Répartition des ménages dirigés par des personnes âgées, par type de concession,
selon la taille du ménage**

Taille de ménage	Types de concessions								Total
	Villa moderne	Maison simple	Logement en bande	Appart.dans immeuble	Concessions	Case traditionnelle	Barrages	Autres	
1	849	13113	2333	254	4539	10071	1075	108	32342
2	1173	12857	1749	260	3596	8092	642	87	28456
3	1061	13053	1807	197	3919	7558	571	80	28246
4	1194	13726	1840	172	4210	7509	552	74	29277
5	1225	13643	1876	163	4672	7157	473	81	29290
6	1258	13196	1799	167	4667	6709	457	75	28328
7	1225	11816	1742	147	4652	5769	384	70	25805
8	1424	13266	1864	143	5591	6215	400	78	28981
9	818	6846	1124	130	3333	3046	189	47	15533
10	801	6484	1104	92	3438	2828	184	35	14966
11	770	5417	969	60	3075	2230	134	19	12674
12	626	4332	856	64	2787	1782	120	22	10589
13	551	3559	742	56	2393	1532	83	16	8932
14	476	2923	507	48	2033	1148	92	14	7241
15 et plus	2304	11854	2940	237	13135	5041	245	74	35830
TOTAL	15755	146085	23252	2190	66040	76687	5601	880	336490

**Tableau 53 : Répartition des ménages dirigées par des personnes âgées de sexe masculin,
par type de concession, selon la taille du ménage**

Taille de ménage	Types de concessions								Total
	Villa moderne	Maison simple	Logement en bande	Appart.dans immeuble	Concessions	Case traditionnelle	Barraques	Autres	
1	476	7277	1346	174	2945	5772	802	68	18860
2	738	8061	983	185	2241	5402	451	62	18123
3	666	8705	1059	134	2628	5592	423	56	19263
4	794	9869	1151	116	3058	5834	432	46	21300
5	848	10388	1283	120	3617	5834	386	67	22543
6	909	10493	1309	124	3827	5768	397	60	22887
7	922	9680	1289	119	3908	5066	338	59	21381
8	1139	11120	1438	113	4770	5599	348	64	24591
9	636	5833	884	102	2871	2770	170	44	13310
10	655	5556	899	72	2987	2625	166	33	12993
11	625	4688	805	42	2684	2063	118	16	11041
12	530	3791	716	49	2523	1662	106	20	9397
13	463	3156	623	43	2146	1440	77	14	7962
14	406	2604	429	36	1859	1096	85	14	6529
15 et plus	1999	10931	2602	206	12182	4839	233	66	33058
TOTAL	11806	112152	16816	1635	54246	61362	4532	689	263238

**Tableau 54 : Répartition des ménages dirigées par des personnes âgées de sexe féminin,
par type de concession, selon la taille du ménage**

Taille de ménage	Types de concessions								Total
	Villa moderne	Maison simple	Logement en bande	Appart.dans immeuble	Concessions	Case traditionnelle	Barraques	Autres	
1	373	5836	987	80	1594	4299	273	40	13482
2	435	4796	766	75	1355	2690	191	25	10333
3	395	4348	748	63	1291	1966	148	24	8983
4	400	3857	689	56	1152	1675	120	28	7977
5	377	3255	593	43	1055	1323	87	14	6747
6	349	2703	490	43	840	941	60	15	5441
7	303	2136	453	28	744	703	46	11	4424
8	285	2146	426	30	821	616	52	14	4390
9	182	1013	240	28	462	276	19	3	2223
10	146	928	205	20	451	203	18	2	1973
11	145	729	164	18	391	167	16	3	1633
12	96	541	140	15	264	120	14	2	1192
13	88	403	119	13	247	92	6	2	970
14	70	319	78	12	174	52	7		712
15 et plus	305	923	338	31	953	202	12	8	2772
TOTAL	3949	33933	6436	555	11794	15325	1069	191	73252

Tableau 55 : Répartition des personnes âgées chefs de ménage par sexe selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Abidjan	23239	7295	30534
Autre ville	50706	16557	67263
Ensemble urbain	73945	23852	97797
Ensemble rural	195556	50901	246457
Ensemble Côte d'Ivoire	269501	74753	344254

Tableau 56. : Répartition de la population résidente⁷ selon le lien de parenté avec le chef de ménage âgé de 60 ans et plus

Milieu de résidence	LIEN DE PARENTE AVEC LE CHEF DE MENAGE									
	Chef de ménage	Epoux (e)	Fils Fille	Père mère	Frère Sœur	Neveu Nièce	Autres parents	Sans lien de parenté	Non déclaré	Total
Abidjan	30534	22999	91839	171	2891	15519	57207	12858	1631	235649
Milieu Urbain	97797	83535	280213	972	11681	46960	218818	47099	4666	791741
Milieu rural	246457	218322	541227	3148	32274	97125	553443	99655	6980	1798631
Ensemble CI	344254	301857	821440	4120	43955	144085	772261	146754	11646	2590372

Tableau 57 : Répartition des chefs de ménage âgé de 60 ans et plus occupés, par sexe selon la situation dans l'occupation

Milieu de résidence	SITUATION DANS L'OCCUPATION									
	Employeur	Salairé public	Salairé privé	Travailleur à la tâche	Coopérative	Indépendant	Aide familial	Apprenti	Non déclaré	Total
Abidjan	602	881	2970	323	95	8173	85	43	635	13807
Milieu Urbain	2176	1813	5251	816	485	44874	752	96	2430	58693
Milieu rural	10899	361	2176	822	1547	191434	3031	66	4344	214680
Ensemble CI	13075	2174	7427	1638	2032	236308	3783	162	6774	273373

Tableau 58 : Répartition des chefs de ménage âgés de 60 ans ou plus par type d'équipement électroménager

Type d'équipement	MILIEU D'HABITAT			
	Abidjan	Milieu urbain	Milieu rural	Total
Radio	6261	26288	94097	120385
Télévision	1314	3093	1619	4712
Téléphone	70	145	98	243
Radio + Télévision	9707	24774	12893	37667
Radio + Téléphone	180	418	308	726
Télévision + Téléphone	237	401	119	520
Radio + Télévision + Téléphone	4738	7728	537	8265
Rien	8027	34950	136786	171736
Total	30534	97797	246457	344254

⁷ Il s'agit là de personnes vivant dans des ménages dirigés par des personnes âgées de 60 ans ou plus

Tableau 59 : Répartition des chefs de ménage âgés de 60 ans ou plus par sexe selon la religion

Sexe	Religion									Total
	Catholique	Protestant	Harris te	Autres chrétiens	Musulman	Animiste	Autres religions	Sans religion	Non déclaré	
Masculin	40054	13578	4757	4991	104195	59121	3897	38314	594	269501
Féminin	17311	5686	1887	1906	17163	18177	1406	11011	206	74753
Total	57365	19264	6644	6897	121358	77298	5303	49325	800	344254

Tableau 60 : Répartition des chefs de ménages urbains âgés de 60 ans et plus par type de construction, selon le type d'équipements électroménagers

Type d'équipements électroménagers	Type de construction										total
	Villa modernes	Villa simple	Logement en bande	Appartement dans immeuble	Concession	Case Traditionnelle	Baraque	Autre	ND		
Radio	732	9844	4148	142	6778	1987	1082	57	447	25217	
Télévision	129	763	548	57	876	45	62	6	58	2544	
Radio Télévision	948	5167	3524	235	6161	339	360	30	363	17127	
Téléphone	7	39	22	5	22	1	4	0	0	100	
Radio et Téléphone	32	62	62	9	56	3	3	0	8	235	
Télévision et Téléphone	17	34	38	7	29	1	5	2	5	138	
Radio Télévision Téléphone	190	264	310	56	298	9	9	7	33	1176	
Réfrigérateur	27	120	77	13	146	7	6	0	11	407	
Radio Réfrigérateur	107	365	211	34	312	11	11	6	14	1071	
Télévision Réfrigérateur	73	160	101	25	162	4	9	1	14	549	
Téléphone Réfrigérateur	10	14	7	4	8	1	0	0	1	45	
Radio Télévision Réfrigérateur	1136	1986	1503	351	2339	90	48	17	177	7647	
Radio Téléphone Réfrigérateur	41	42	38	20	34	1	3	0	4	183	
Télévision Téléphone Réfrigérateur	93	42	44	45	27	3	2	0	7	263	
Radio Télévision Téléphone Réfrigérateur	2592	759	1130	854	999	30	23	23	142	6552	
Rien	596	13454	5406	147	8064	3605	2105	154	1012	34543	
Ensemble	6730	33115	17169	2004	26311	6137	3732	303	2296	97797	

Tableau 61 : Répartition de l'ensemble des chefs de ménages ruraux âgés de 60 ans et plus par type de construction, selon le type d'équipements électroménagers

Type d'équipements électroménagers	Type de construction									total
	Villa modernes	Villa simple	Logement en bande	Appartement dans immeuble	Concession	Case Traditionnelle	Baraque	Autre	ND	
Radio	3534	43246	2125	65	18775	23004	643	203	1819	93414
Télévision	159	726	88	4	247	107	7	5	32	1375
Radio Télévision	1224	4709	536	25	2970	1071	82	13	200	10830
Téléphone	9	28	5	0	9	6	0	0	2	59
Radio et Téléphone	44	92	4	0	38	18	1	0	4	201
Télévision et Téléphone	11	33	2	0	16	11	2	0	4	79
Radio Télévision Téléphone	52	79	10	4	40	9	2	1	6	203
Réfrigérateur	45	104	12	0	44	13	1	0	0	219
Radio Réfrigérateur	137	320	34	2	154	21	1	2	12	683
Télévision Réfrigérateur	49	105	10	2	34	34	4	0	6	244
Téléphone Réfrigérateur	5	10	1	0	13	8	0	0	2	39
Radio Télévision Réfrigérateur	621	748	93	14	466	64	12	3	42	2063
Radio Téléphone Réfrigérateur	26	42	2	0	20	16	0	0	1	107
Télévision Téléphone Réfrigérateur	7	21	0	0	4	8	0	0	0	40
Radio Télévision Téléphone Réfrigérateur	159	72	15	10	62	9	1	0	6	334
Rien	2943	62635	3146	60	16840	46151	1114	350	3328	136567
Ensemble	9025	112970	6083	186	39732	70550	1870	577	5464	246457

Tableau 62: Répartition des handicapés physiques de 60 ans et plus par type de handicap selon le milieu de résidence

Type de handicap	Milieu d'habitat				
	Abidjan	Autre ville	Ensemble urbain	Ensemble rural	Total
Non voyant	265	533	798	3218	4016
Sourd	135	272	407	1416	1823
Muet	97	149	246	522	768
Handicapé de membre inférieur	313	586	899	2504	3403
Handicapé de membre Supérieur	140	256	396	1117	1513
Autre handicap	201	599	800	3864	4664
Ensemble handicapé	773	1902	2675	10686	13361

Tableau 63: Répartition de la population des personnes handicapées physiques de 60 ans ou plus selon le lien de parenté avec le chef de ménage par milieu de résidence

Lien de parenté avec le chef de ménage	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Chef de ménage	1618	5793	7411
Epoux	151	746	897
Fils/Fille	0	0	0
Père/Mère	290	1440	1730
Frère/Sœur	75	598	673
Neveu/Nièce	23	67	90
Autres parents	387	1742	2129
Sans lien de parenté	94	242	336
Non déclaré	37	58	95
Total	2675	10686	13361

Tableau 64: Répartition des personnes âgées handicapées physiques par nombre de handicaps selon le sexe

Handicap physique	S E X E		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Un handicap	4097	3065	7162
Deux handicaps	358	270	628
Trois handicaps	348	304	652
Quatre handicaps	56	70	126
Cinq handicaps	68	61	129
Ensemble	4927	3770	8697

** Les personnes affectées d'un handicap "autre" ne font pas partie de cet ensemble

Tableau 65: Répartition des handicapés physiques de 60 ans ou plus par région administrative selon le sexe

Région administrative	S e x e		Ensemble
	Hommes	Femmes	
Lagunes	904	659	1563
Haut Sasandra	348	201	549
Savane	702	482	1184
Vallée du Bandama	1044	1217	2261
Moyen comoé	126	96	222
Montagnes	464	282	746
Lacs	471	525	996
Zanzan	479	495	974
Bas Sassandra	212	144	356
Denguélé	187	206	393
Nzi Comoé	567	524	1091
Marahoué	216	165	381
Sud Comoé	163	116	279
Worodougou	252	191	443
Sud Bandama	257	121	378
Agnéby	260	179	439
Fromager	362	239	601
Moyen Cavally	199	135	334
Bafing	97	74	171
Total	7310	6051	13361